UN *lieu* DIT Québec

LISE BISSONNETTE

Quand le Québec se présente de culture différente, unique, en Amérique du Nord, «c'est parfois vérité et c'est parfois mensonge», comme le chanterait Gilles Vigneault. Entre les réminiscences de la Nouvelle-France qui se cachent dans les frondaisons de l'île d'Orléans et les gratte-ciel montréalais de récente génération qui empruntent à tous les horizons, le lieu dit Québec, depuis moins de quatre siècles, a souvent été indifférent à la différence.

Urbanisés à l'ère où le bâti américain troquait la qualité pour la quantité, nous avons construit villes, routes, villages, maisons, chalets, granges, magasins, bureaux et manufactures sans trop nous rappeler d'où nous venions ni nous demander où nous allions. Comme le reste du continent, ni en pire ni en mieux, nous occupons l'espace sans y apposer de signature particulière.

Bientôt, ce sera moins vrai. Après les écologistes qui ont (presque) réussi à faire comprendre l'importance de restaurer les beautés naturelles ou de développer le pays en les respectant, des groupes et individus d'une multitude de disciplines tentent de refaire ou de créer, au Québec, un cadre physique qu'on pourrait dire celui d'une société «distincte» si le terme n'était politiquement galvaudé. Il y a là, dans ces actions éparses mais convergentes, les racines de ce qui pourrait devenir un véritable projet collectif si on lui donnait les modestes moyens de se coordonner, de faire réseau partout sur le territoire.



PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR



PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il y a un an, à Québec, la réunion des États généraux du paysage, qui rassemblait plus d'une vingtaine de disciplines allant de l'aménagement à l'architecture, avait commencé à donner corps à cette réflexion. Le Québec de la Baie-James, celui qui a été capable d'un des plus remarquables mégaprojets en Amérique du Nord, ne pourrait-il pas innover encore en se donnant le défi, pour les prochaines vingt ou trente années, de restaurer et de recréer ses lieux?

Pour y réfléchir avec lui et en présenter l'idée à la Conférence sur le devenir économique et social du Québec, endroit par excellence d'amorce de projets communs, *Le Devoir* a réuni un imposant groupe de collaborateurs qui ont non seulement réfléchi mais souvent participé concrètement à ce genre de projets, partout au Québec. Ils ont parfois retrouvé et remis aux Québécois leur héritage — des objets aux bâtiments —, parfois réparé des dégâts, parfois créé littéralement de nouvelles façons d'occuper les lieux qui soient conformes aux modes de vie contemporains. La mondialisation des échanges, nous disent-ils, n'entraîne pas nécessairement la conformité des habitats humains. Au contraire, elle avive le désir de reprendre possession physique et esthétique de son territoire, d'y inscrire une marque particulière, pour que les individus y trouvent la chaleur d'une appartenance. Le lieu dit Québec est bien, en Amérique du Nord, celui que tout prédisposerait à relever ce défi.

On trouvera ainsi dans ce cahier spécial quatre axes de réflexion. Le premier est une cascade d'interventions sur divers fronts, des routes rurales aux villégiatures en passant par les bâtiments industriels. La liste n'épuise surtout pas les catégories; nous voulions donner à voir l'étendue du possible. Le deuxième étudie le contexte d'un tel projet. Comment s'accommode-t-il de la zone d'austérité économique que nous traversons? Avons-nous encore un héritage à préserver et pouvons-nous en inventer un pour nos descendants? Les réponses sont positives, fortes, elles aussi fondées sur des expériences réussies. Le troisième axe s'intéresse à la façon de consolider la trame de ce projet. À qui le confier, comment l'encadrer sans l'étouffer ou le bureaucratiser? Enfin, nous en examinons les retombées possibles, dynamisation des communautés locales, emplois de toutes natures, tourisme et qualité de vie. Il faut en effet imaginer quel pôle d'attraction le Québec deviendrait, lui qui stimule déjà la curiosité, s'il réussissait à inscrire dans ses lieux son métissage d'Europe et d'Amérique, de mémoire et d'audace culturelles, après l'avoir fait avec tant de force dans son art.

Le Devoir tient à souligner et célébrer ici la collaboration enthousiaste de tous les signataires qui ont adopté ce projet et l'ont enrichi sans cesse depuis plus de deux mois, de réunions en consultations, de conversations en écrits. Il aurait fallu un tout autre ouvrage, énorme, pour consigner toutes les suggestions qui nous ont été faites, les projets et interventions qui vaudraient le détour dans chacune des régions du Québec, les organismes grands et petits qui se passionnent du patrimoine d'hier et de demain. Nous ne pouvions évidemment le faire. On comprendra que nous avons d'abord voulu mettre une idée sur la place publique, une idée qui a déjà pris forme un peu partout, et que nous avons voulu aider à grandir. Nous vous la proposons en toute confiance.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR



Un scaphandrier à la centrale de Chute-Hemmings, près de Drummondville, le long de la rivière Saint-François. Source : Archives d'Hydro-Québec.

Ci-dessous : Ce casque de scaphandrier est un élément du costume du plongeur qui travaillait sous les eaux à l'examen et à l'entretien des turbines hydroélectriques. Source : Musée Maritime Bernier, L'Islet-sur-Mer.

Hydro-Québec, partenaire de la mise en valeur de notre passé industriel



Imaginez un conservateur de musée aux prises avec des transformateurs de 300 tonnes et une collection de pylônes de 20 mètres. Il aura besoin de beaucoup d'espace et de manutentionnaires costauds. Et ce n'est que l'un des défis posés par la conservation et la gestion du patrimoine industriel.

Un régulateur de vitesse mécanique de la centrale Chute-Hemmings, à Drummondville. Surnommés « bonhommes » par leurs familiers, ces appareils sont aujourd'hui remplacés par des régulateurs électroniques.

En plus d'être parfois encombrants, les éléments du patrimoine industriel sont très nombreux et souvent mal aimés. Pourtant, en cette période post-industrielle où on les met au rancart, les usines anciennes et les machines d'hier deviennent des témoins de l'ingéniosité, de l'esthétique et du mode de vie de nos ancêtres.

À cause du rôle important qu'elle a joué dans l'évolution socio-économique du Québec, Hydro-Québec dispose d'un précieux patrimoine industriel disséminé sur l'ensemble du territoire québécois. Bien plus : comme Hydro-Québec a été la première à développer certaines technologies – comme le transport d'électricité à très haute tension – plusieurs de ses éléments patrimoniaux sont uniques au monde. C'est pourquoi, depuis la fin des années 80, Hydro-Québec a pris des mesures pour inventorier et préserver ce patrimoine.

Le patrimoine : l'affaire du milieu

Pour que sa conservation ait un sens, il faut que le patrimoine soit accessible à la population. À cet égard, Hydro-Québec multiplie les efforts de partenariat avec le milieu afin d'assurer la mise en valeur de son patrimoine bâti et technologique.

En Mauricie, berceau de l'hydroélectricité au Québec, le projet de la Cité de l'Énergie à Shawinigan en constitue un excellent exemple. Initié par Hydro-Québec, le projet a permis de rallier les différents paliers de gouvernement de même que des partenaires industriels. La Cité de l'Énergie, qui ouvrira ses portes dès l'été prochain, assurera la diffusion de la culture scientifique et technologique dans les domaines de l'hydroélectricité, du bois, du papier et de l'aluminium.

De nombreux autres partenariats avec le milieu permettent d'exploiter le patrimoine industriel à des fins de développement touristique régional. Qu'on songe, par exemple, au Parc hydrotouristique de la Chute-à-Magnan près de Saint-Paulin, à la centrale de Sept-Chutes à Saint-Ferréol-les-Neiges ou au Parc de la Rivière-Batiscan. À elles seules, ces trois installations touristiques accueillent chaque année plus de 60 000 visiteurs.

Au cours de la saison estivale, près d'une vingtaine d'installations d'Hydro-Québec sont ouvertes au public et permettent d'apprécier une partie de la richesse de notre patrimoine industriel. Pour obtenir le *Guide des visites d'installations* ou des renseignements généraux sur le programme d'accueil d'Hydro-Québec, on peut composer le **1-800-ÉNERGIE** (1-800-363-7443) ou encore visiter le site d'Hydro-Québec sur Internet, à l'adresse **http://www.hydro.qc.ca**.



Restaurée en même temps que la façade du bâtiment, la porte en bronze de la centrale de Beauharnois date de 1932.

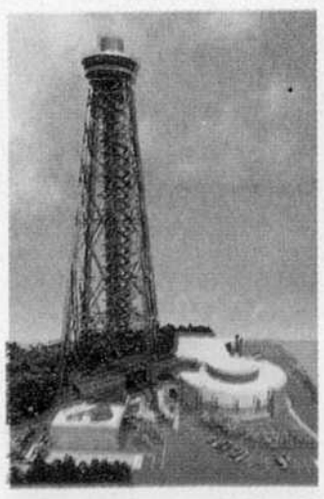
La porte, le jardin et le « bonhomme »

Spontanément, on pense au patrimoine bâti d'Hydro-Québec, aux nombreuses centrales des années 20, qui empruntent aux styles Renaissance ou Art Déco, au poste Central du Vieux-Montréal et à plusieurs autres lignes électriques et bâtiments. Quand vient le moment de rénover ces installations, la protection du patrimoine est intégrée dès l'étape de la planification.

Ainsi, à la centrale de Beauharnois, qui fait actuellement l'objet d'importants travaux de réfection, il s'agissait de préserver le caractère du site, qui constitue la plus importante canalisation hors lit en vue de l'alimentation d'une centrale et du seul canal d'amenée hors lit utilisé également à des fins de navigation commerciale. À titre d'exemple, la porte monumentale d'origine en bronze massif (photo ci-contre) a été restaurée en même temps que la façade du bâtiment.

Le patrimoine bâti d'Hydro-Québec comprend aussi plusieurs éléments architecturaux étonnants, comme l'aménagement paysager de Shawinigan-2, conçu par Frederick Law Olmstead, celui-là même qui a dessiné le parc du Mont-Royal et Central Park à New York au début du siècle.

Hydro-Québec veille également à préserver le patrimoine technologique : ces outils, machines et appareils – comme les « bonhommes » de la centrale de Chute-Hemmings – qui doivent céder leur place à de plus performants. L'entreprise dispose déjà d'une collection de 3 000 de ces objets, qui sont catalogués et entreposés en vue d'être mis en valeur à travers le réseau muséal existant ou dans l'éventuel musée des sciences et de la technologie dont doit se doter le Québec.



De cette terrasse d'observation, juchée au sommet d'un pylône récupéré de la traversée aérienne entre Grondines et Lotbinière, le visiteur aura une vue imprenable sur le Saint-Maurice et sur le site de la Cité de l'Énergie, à Shawinigan. Source : Cité de l'Énergie, à Shawinigan.

Hydro Québec

L'état des lieux

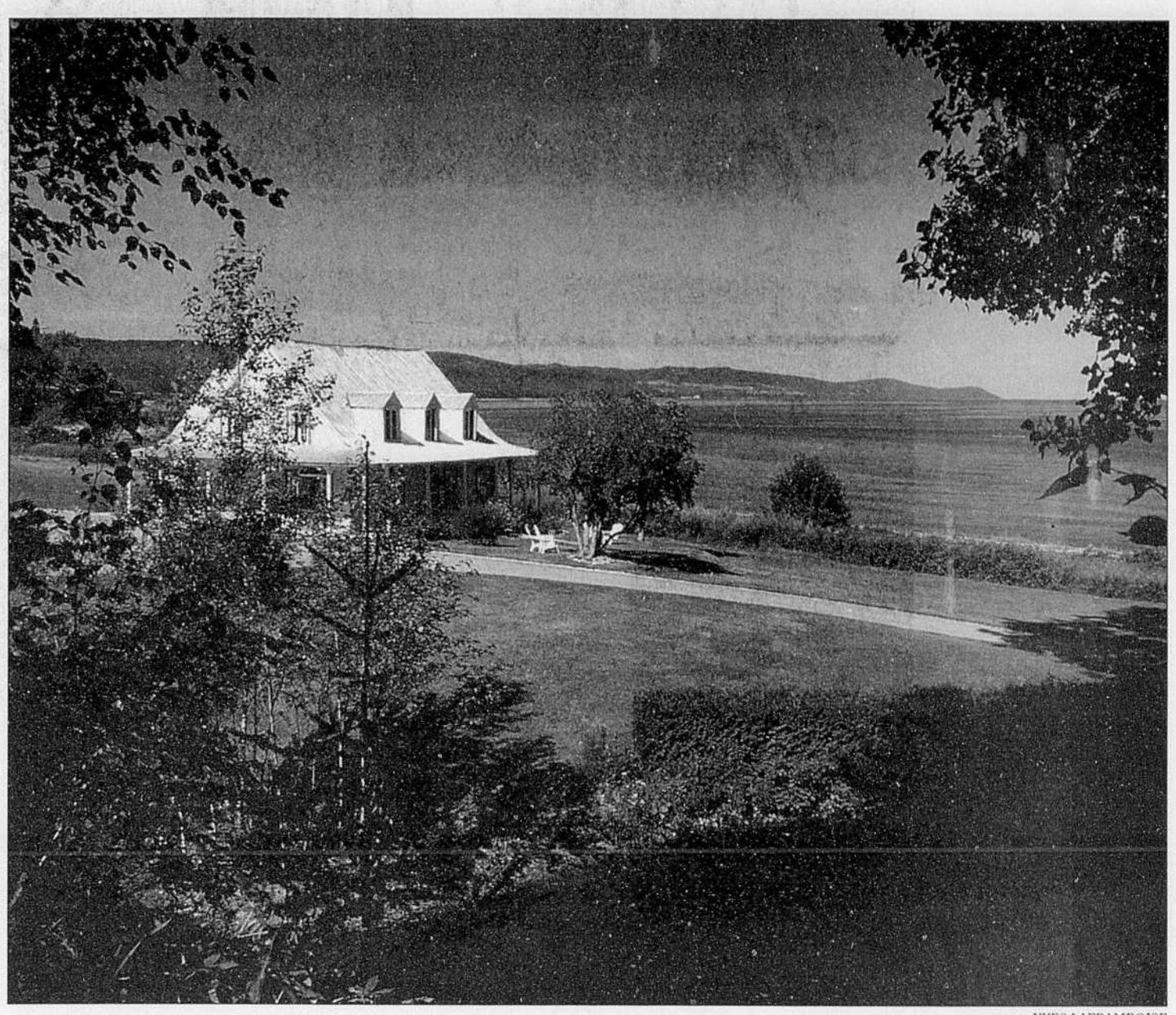
Dans quel état visible se trouvent actuellement nos paysages? Cette première partie du cahier propose un survol rapide de l'ensemble de notre territoire, avec quelques atterrissages en piqué sur certains coins de pays en particulier.

Des centres-villes aux campagnes, des autoroutes aux centres commerciaux, on peut faire partout le même constat: la situation est grave, mais non désespérée... à condition de reprendre d'urgence les choses en main.

Là-dessus sont tombés d'accord les 650 participants, sculpteurs de paysages d'une treizaine de professions, présents aux États généraux du paysage québécois qui se tenaient en juin 1995.

Depuis, sur le terrain, les actions ponctuelles positives et les réussites continuent de se manifester çà et là, perdues dans une masse de laisser-aller anarchique.

Ce qu'il y a de neuf, cependant, c'est que tous ceux qui s'inquiètent de voir se dégrader et banaliser nos cadres de vie, qu'ils soient simples citoyens, spécialistes, savants ou militants, disposent maintenant de l'outil «paysage», un nouveau concept intégrateur qui va leur permettre de travailler plus adéquatement et de mettre ensemble leurs énergies. Comment? C'est ce que nous verrons ici, cas par cas, dans chacun des types de paysage visités.



YVES LAFRAMBOISE

Terre de villégiature

Seul face aux éléments sauvages, le colon-pionnier se taille un domaine et bâtit son petit chalet



YVES LAFRAMBOISE

Le temps d'un week-end, le citadin reprend contact avec la nature.

SOPHIE GIRONNAY

Dans la manière dont s'ordonnent les zones du Québec investies par le vacancier, je vois se confronter deux grandes mythologies socioculturelles, qui se disputent le droit d'organiser l'espace, chacune à sa vilaine façon.

La première, et la plus ancienne, c'est celle de la «cabane au Canada» (en version U.S.). Seul face aux éléments sauvages, le colon-pionnier se taille un domaine et se bâtit son petit chalet, où il renoue, le temps d'un week-end, avec le grand mythe fondateur du continent nord-américain selon lequel arracher la terre aux Indiens, polluer et construire n'importe comment sont les droits acquis et inaliénables de tout citoyen.

L'autre grande mythologie, c'est celle de la banlieue, reflet par excellence, cette fois, de l'ère moderne et qui s'articule autour de deux pôles: le moteur et le portefeuille. Même au fond des bois, l'honnête vacancier se sent travaillé par ses réflexes acquis en semaine. Alors, il sort sa tondeuse, sa motomarine, il s'agglutine au bord des lacs, au camping, dans les «condôtels». Enfin, n'y tenant plus, il saute dans son auto pour fuir l'ennui et aller dépenser son argent dans ces univers totalement factices, ces centres commerciaux néo-banlieusards que sont les alignements de boutiques à souvenirs et les entrepôts dits «outlets», auxquels on croit conférer un air de campagne en les recouvrant de bardeaux bleutés.

Comme l'expansion domiciliaire détruit, à mesure qu'elle progresse, le calme et la verdure après lesquels elle dit courir, de même la villégiature fait reculer l'authenticité et la grande beauté des paysages qu'elle va chercher de plus en plus loin.

Depuis les années 60, politiciens et économistes promettent aux régions le salut par le tourisme. Mais la poule aux œufs d'or se déplume, et certains s'inquiètent. Par exemple, histoire d'intégrer la notion de paysage aux programmes de développement, sept MRC et trois ministères ont commandé un guide d'intervention pour les Laurentides à un groupe de spécialistes, dont Gérard Beaudet. *«C'est un progrès,* dit-il, *et si on ne voit pas encore les effets de ces nouvelles préoccupations, on les sent au moins en parlant aux gens. Sauf qu'une région, c'est un milieu de vie et d'enracinement, pas un outil de production. S'il n'y a plus de pêche en Gaspésie, plus d'agriculteurs en Estrie, ce n'est pas un centre d'interprétation de la morue ou de l'abeille qui va suffire à déplacer le touriste.»*

L'un des consensus les plus forts qui s'est dégagé des États généraux est qu'un paysage ne doit pas être considéré comme une chose morte, figée, momifiée. Non, le rocher Percé n'est pas un paysage. C'est tout le village, sa côte et ses habitants qui l'étaient.

«L'Atlantique Refoulera le Saint-Laurent, remontant son cours vers des sources confuses.»

— ROBERT MELANÇON
Peinture aveugle

Et vive la campagne...

Ah! les jolies campagnes verdoyantes et collineuses du Québec-rural-de-souche-pure-laine!

SOPHIE GIRONNAY

Quoi de plus ravissant, de plus charmant, et par surcroît de plus authentique que la campagne?

Si c'est ce que vous pensez... vous regardez trop de séries de télé. Oubliez Émilie, Marguerite Volant, et sortez-y voir. Vous découvrirez un Québec rural non seulement grugé et banalisé par l'expansion des villégiatures et banlieues, mais encore transformé radicalement par l'effet de l'agriculture intensive telle qu'on la pratique depuis trente ans.

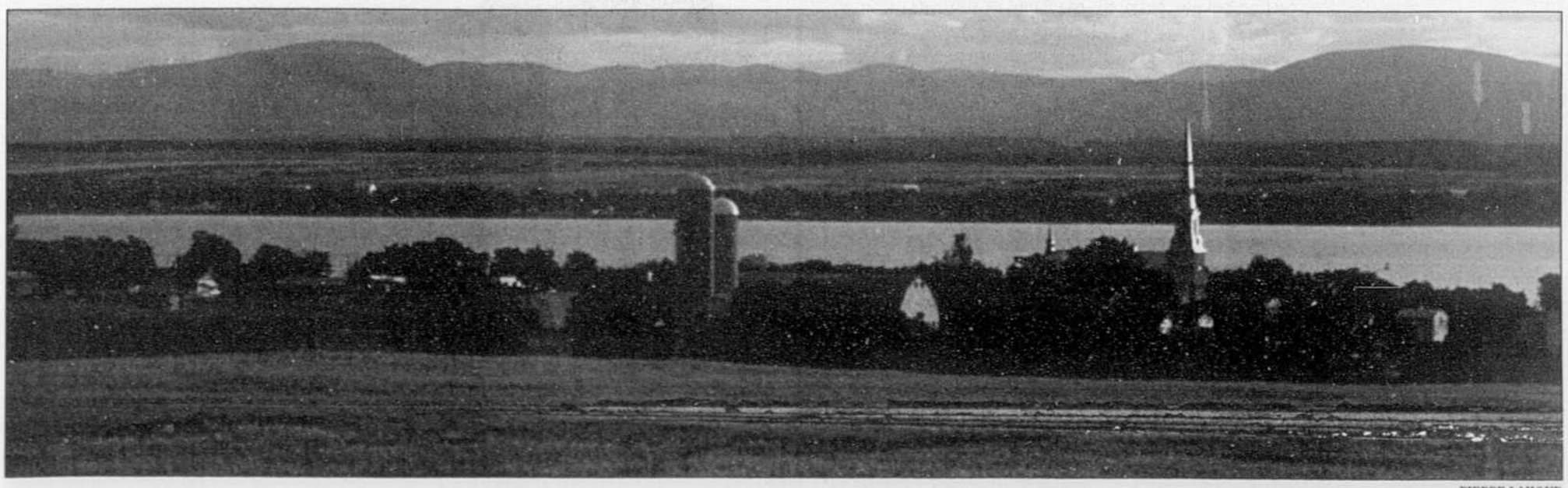
Monoculture et remembrement ont entraîné la *«mise en place d'une immense plaine uniforme»* et la *«disparition d'une multitude d'éléments»* (bâtiments de ferme, choix de végétaux, murets, arbres isolés, bosquets, etc.) qui *«témoignaient d'un savoir-faire et de pratiques locaux»*, qui avaient *«permis historiquement de structurer la trame rurale»* ou encore qui *«accentuaient les particularités régionales»*, écrit le biologiste et urbaniste Gérald Domon.

«Il ne faut pas blâmer les agriculteurs mais les impliquer», insiste Yvon Pesant, géographe et conseiller en aménagement et en développement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). En poste à Saint-Hyacinthe, l'un des hauts lieux de la recherche agricole dans le monde, M. Pesant est bien placé pour m'annoncer la bonne nouvelle: l'agriculture la plus rentable est aussi, désormais, la plus esthétique. Ainsi, le MAPAQ incite à planter des haies brise-vents et *«depuis 1988, on est passé de 100 km à 500 km par an de haies plantées, avec de plus en plus de feuillus. On renaturalise les berges de cours d'eau par la plantation d'herbacées. Dans les champs où la récolte se fait tôt, au lieu de laisser le sol à nu le reste de la saison, on sème des couvre-sols qui donnent de jolies fleurs...»* Seule une minorité, encore, suit les incitations du MAPAQ, *«mais ça donne le ton, et depuis que les femmes participent aux décisions, l'argument qualité de vie gagne en force.»*

Seulement voilà, les agriculteurs, qui ne constituent que 2 % de la population québécoise, ne représentent plus, tenez-vous bien, que 15 % de ceux qui résident à la campagne! Faire sans eux est certes impossible, mais faire avec ne suffit plus.

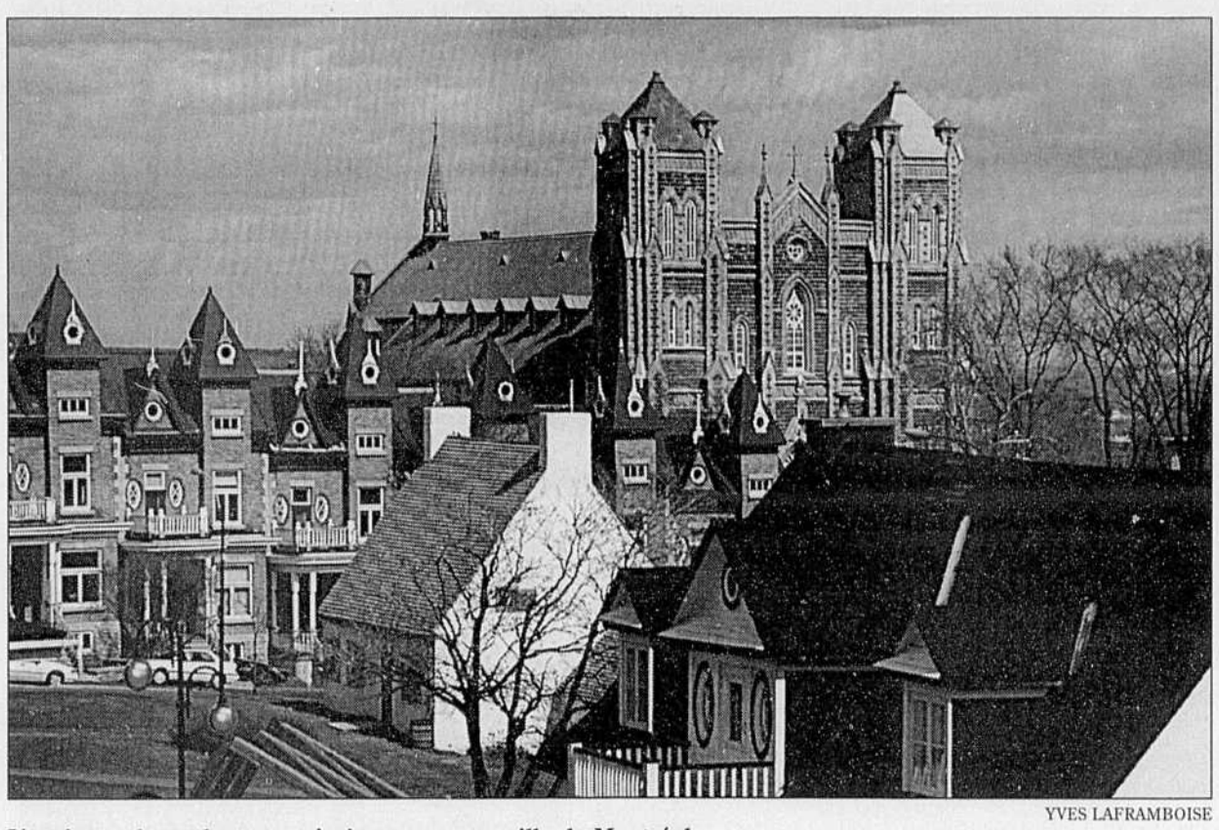
Le cas du village de Saint-Étienne de Bolton est assez parlant. Privé des lacs et pentes de ski qui font la fortune de ses voisins, ce coin de pays a vu, pendant des années, ses néo-ruraux bloquer les projets qui plaisaient aux ex-agricoles (camping, golf, etc.). Ceux-ci cherchaient de nouveaux moyens de faire leur beurre, quand ceux-là (parmi eux, sans doute, des cyber-ruraux, les campagnards de l'avenir) avaient choisi de vivre à Saint-Étienne précisément parce qu'aucun «développement récréotouristique» n'en gâchait la paix et le caractère distinctif. Fatigué des chicanes et à court d'idées-consensus, on appela au secours une paysagiste de la ville...

Moralité, comme disait l'autre (*«Les chants désespérés sont les chants les plus beaux»*) les champs désespérés sont les champs les plus beaux.



PIERRE LAHOUD

Saint-Michel de Bellechasse, un village agricole comme tant d'autres...



YVES LAFRAMBOISE

L'ancien et le moderne se côtoient au centre-ville de Montréal.

Le blues du centre-ville

SOPHIE GIRONNAY

Le programme «Rues principales» dont François Varin s'occupe avec cinq collègues depuis 1984 a aidé cinquante villes du Québec à se refaire un noyau vivant. Et ça lui donne un optimisme à tout casser. *«En tant que personnes-ressources, nous les aidons à prendre conscience des atouts particuliers dont dispose leur ville. Les solutions, ce sont les gens eux-mêmes qui les trouvent. C'est pour ça qu'en quelques mois seulement, les résultats se font sentir.»* Le premier réflexe des «comités de revitalisation» formés d'élus, de gens d'affaires, de fonctionnaires et de résidants est de vouloir faire retinter les tiroirs-caisses. *«Mais très vite, ils comprennent la nécessité de créer un cadre de vie de qualité»*, assure M. Varin.

Résultat? En 1995, 180 emplois et 19 commerces ont été créés au centre-ville de Drummondville, où des particuliers ont investi pour 1,5 million de dollars en rénovations et embellissements, ajoutés aux 2,8 millions municipaux. À Hull, on a stoppé tout développement en hauteur et un architecte est payé par la Ville pour conseiller les gens gratuitement sur leurs rénovations. Baie-Saint-Paul a publié des fiches-conseils, et 160 heures de cours en rénovation de bâtiments patrimoniaux ont été données à quinze artisans. Bonaventure voit doubler sa population chaque été grâce à une braderie populaire, tandis qu'un marché public de fleurs et légumes anime Baie-Comeau...

Les centres-villes, et surtout celui de Montréal, sont en train de donner tort à tous ceux qui en annonçaient la mort imminente. Les dernières études démontrent que, même travaillant chez soi et habitant loin des centres, l'homo electronicus de demain reviendra toujours au noyau. Pour magasiner, pour y faire la fête, la révolution, le carnaval, pour jouer au tam-tam. Pour crever de froid et de faim, aussi, dans le renfoncement des belles vitrines.

De quels paysages urbains rêvons-nous? En été, par exemple, une double ville de trottoir surgit en surimpression par-dessus la ville souterraine, une ville saisonnière, née de l'événement transitoire plus que de la durée. L'architecte Jacques Rousseau, lors d'un colloque sur «La place publique dans la ville contemporaine», en appelait à une architecture en creux, en disparition, pour faire place à la vie publique et aux surgissements temporaires. Mais si, lui répondait un autre (venu de France), la place est occupée par les marchands et les stationnements, en quoi reste-t-elle réellement publique?

Au coin de Sainte-Catherine et Saint-Mathieu, à Montréal, un terrain promis à la construction est resté caché par des barricades. La construction s'est fait attendre... pendant des années. Quand on a enlevé les barricades, en juin dernier, une forêt avait poussé! Elle s'est révélée soudain, toute nue, frissonnante et fragile, dans la lumière. Elle y est encore et je l'aime.

Comme j'aime à la folie l'esthétique noire et enchevêtrée des punks en résille, lorsqu'ils investissent les places policées, conçues par les architectes-paysagistes.

Les centres-villes, derniers refuges de la vie sauvage?

L'entrée des villes

SOPHIE GIRONNAY

L'automobile, la grande faucheuse, la transporteuse de l'instinct de mort dans notre société, fut aussi la grande façonneuse de nos paysages actuels. Et nulle part ailleurs cette réalité n'est aussi brutalement frappante qu'aux pourtours et entrées de villes, là où l'asphalte tranche dans le vif, par six voies de large, sans ménagement, sans aménagement, sans ménage. *«Le pire,* dit Louise Desrochers, *n'est peut-être pas tant l'espace mangé par l'autoroute que la zone désertique qu'elle génère autour et qui amplifie son effet de rupture.»*

Le pire n'est pas tant l'espace mangé par l'autoroute, que la zone désertique qu'elle génère

En tant que peintre et architecte, Louise Desrochers a étudié (grâce à une aide du Conseil des arts du Québec) trois points de jonction entre l'autoroute et le tissu urbain montréalais. *«Au début, j'avais des préjugés comme tout le monde. Mais à mesure, je me suis mise à voir émerger, sinon la beauté, du moins l'énergie particulière, toute la dynamique propre à chacun de ces lieux-là, et tout le potentiel qu'ils offrent.»*

Les spaghettis autoroutiers inspirent de plus en plus de créateurs, depuis le sculpteur Charles Daudelin qui rêve de baliser la route Montréal-Québec avec des sculptures-ponts, jusqu'à Claude Bélanger, plus porté à imaginer de massives constructions qui engloberaient une portion de métropolitain. Cet architecte de Québec a d'ailleurs remporté un concours d'idées qu'Ottawa lançait cet été, sur le thème «Les Portes de la ville» (une affaire à suivre... et à imiter!)

La question commencerait donc à tracasser les décideurs eux-mêmes. Le ministère des Transports du Québec fit acte de pionnier lorsqu'il commanda une étude d'impacts visuels sur l'implantation du réseau routier dès 1985. Cette année, ce même ministère s'est joint à Hydro-Québec pour soutenir une chaire sur le paysage, créée et dirigée par l'ex-directeur de l'école d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, Philippe Poullaouec-Gonidec.

Vous me direz, oui..., bon... pour ce que ça donne, les études et les recherches... Qu'attend-on plutôt, par exemple, pour engager une équipe de designers qui s'attaquerait, tout de suite et ça urge, à un travail en profondeur pour organiser, codifier, clarifier et coordonner l'ensemble de l'affichage, de la signalisation et du mobilier urbain, en conjuguant tous les étages de circulation: autoroute, rues, voies piétonnières?

Justement, on n'aménage bien que ce qu'on connaît bien. Et l'on ne connaît bien que ce qu'on aime... Or, les entrées de villes sont, avec les zones d'industries, les mal aimées de nos paysages. Comme le dit Louise Desrochers: *«L'un des premiers pas est que les gens apprennent à regarder ces lieux-là.»* Et en matière de paysage, les artistes ont toujours été, d'une certaine manière, nos professeurs du regard.

Cahier spécial publié par le quotidien *Le Devoir*

DIRECTION DU CAHIER Lise Bissonnette

COORDINATION Louise-Marie Houle

COLLABORATION Stéphane Baillargeon, Gérard Beaudet, David Belgue, Dinu Bumbaru, David Cantin, Normand Cazelais, Mario Cloutier, Anne Cormier, Hélène Deslauriers, Annick Germain, Sophie Gironnay, Michel Lessard, Denys Marchand, Jean-Claude Marsan, Jean Pichette, Philippe Poullaouec-Gonidec, Cyril Simard, Serge Truffaut

RÉVISION Michèle Malenfant

DIRECTION ARTISTIQUE Josée Dallaire

MISE EN PAGE Benoît Munger

CONSEILLÈRE PUBLICITAIRE Marlène Côté



Message

de la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce et responsable de la Science, de la Technologie et du Tourisme.

Le Québec se distingue en Amérique du Nord par sa spécificité culturelle, ce qui en fait une destination touristique unique. Son histoire, ses habitants, ses diverses collectivités culturelles ont contribué dans une large mesure à son ouverture sur le monde. Le cheminement historique particulier, qui a marqué son évolution, a caractérisé le mode d'occupation du territoire et le patrimoine bâti.

L'histoire, la culture, l'architecture, les paysages ruraux et urbains et les espaces grandioses, à la mesure de l'Amérique du Nord, ont façonné la personnalité du Québec. Mais, en particulier, ce qui le distingue, c'est son patrimoine érigé dans un souci de protection de l'environnement naturel dans lequel s'intègre harmonieusement la modernité du Québec.

La richesse de notre patrimoine et de notre culture, la beauté de nos paysages, même si ceci constitue notre image de marque, ces éléments ne suffiraient pas à distinguer la destination québécoise du reste des Amériques. C'est pourquoi nous devons faire en sorte collectivement de préserver, de développer et de valoriser notre différence.

L'industrie touristique constitue depuis plusieurs années un pôle important dans le développement économique du Québec. Le gouvernement du Québec entend poursuivre une politique proactive à l'égard de ce secteur. Le Sommet sur le devenir économique et social du Québec est l'occasion de mettre en chantier des projets de développement touristique porteurs des emplois d'aujourd'hui et de demain, et ce, en harmonie avec notre patrimoine national.

Rita Dionne-Marsolais

Rita Dionne-Marsolais

Bonjour!

Tourisme Québec

La banlieue et ses commerces

SOPHIE GIRONNAY

Le développement domiciliaire galopant, poussé en champignonnière anarchique et traversé de strips commerciaux: tel est le type d'aménagement auquel a donné naissance la deuxième moitié de ce siècle.

Tel est aussi le paysage que le Québec est en train de se donner, sur l'ensemble de son territoire. Partout les mêmes enseignes graisseuses de chaînes de magasins et de restauration rapide. Partout les mêmes unifamiliales à dix cennes le plan, copié sur une quelconque revue floridienne.

Depuis vingt ans, le boulevard Taschereau de la banlieue montréalaise et ses semblables sont considérés par tous et chacun comme l'exemple suprême de l'horrible et du déshumanisé. La mode des entrepôts n'a pas aidé. On y promet de fantastiques économies par l'aspect architectural lui-même, qui clame en réclame: «Ici, pas de niaisage. L'argent, on le met dans vos poches, clients, pas sur la décoration.»

Et que dire de l'habitation! De plus en plus serrée à la verticale — le terrain moyen a diminué de moitié depuis dix ans et la mode, actuellement, est aux petits blocs de condos de quatre étages —, elle apporte, à chaque mode nouvelle, son lot hallucinant d'affreusetés kitsch: brique «shiny», colonne de plastique, amenez-en.

On aura beau faire et beau dire, cette gangrène-là continue de s'étendre des rives du Saint-Laurent jusqu'au fond des campagnes. C'est ici, et non pas ailleurs, que se joue le véritable avenir de nos paysages.

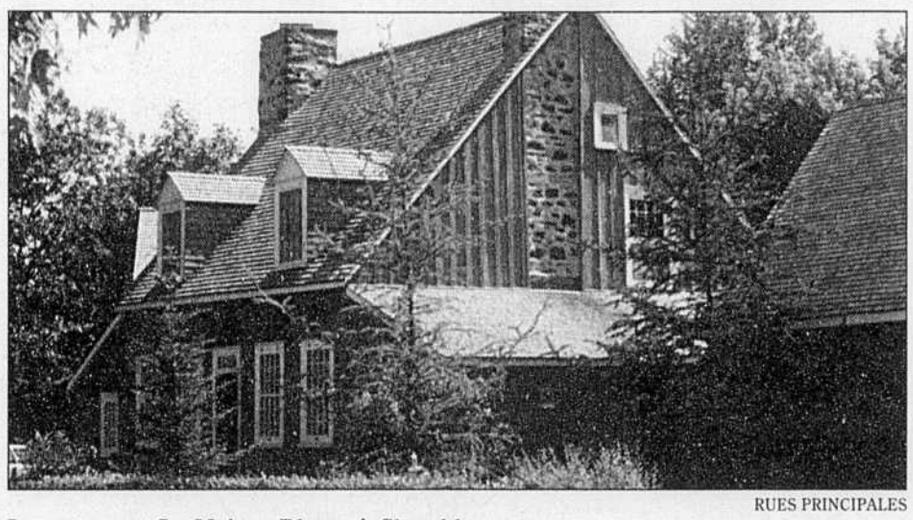
Pourtant, la question de l'habitation et de la banlieue est celle qui intéresse le moins les artisans du paysage, architectes, urbanistes et autres. Le territoire est abandonné aux rivalités entre petites villes, au laisser-aller et au mauvais goût, aux intérêts égoïstes et aux volontés de maintenir, à la respiration artificielle si besoin est, une apparence de «dynamisme économique» — puisqu'on a encore la bêtise de mesurer la santé économique d'un pays au nombre de constructions neuves, un calcul complètement désuet.

Aussi, les spécialistes semblent-ils, encore aujourd'hui, peu capables de répondre à l'appel au secours d'une collectivité qui se mettrait en tête de faire appel à eux pour embellir et aménager son paysage de banlieue.

La lutte à finir est donc engagée.

L'habitude du laid finira-t-elle par triompher dans les perceptions et les consciences, au point qu'on trouvera normal de ne plus pouvoir contempler autre chose que, d'une part, le temps d'un voyage, des parcs naturels protégés et, de l'autre, tout le restant de la vie, des boulevards Taschereau? Ou bien les banlieusards eux-mêmes finiront-ils par se fâcher?

Une affaire à suivre, et de près!



RUES PRINCIPALES

Le restaurant La Maison Bleue, à Chambly



HÉRITAGE MONTRÉAL

L'usine de la compagnie Macdonald's Tobacco, à Montréal

Les zones industrielles

SOPHIE GIRONNAY

À l'heure des premières cités-jardins, l'humoriste Alphonse Allais, au début du siècle, suggérait de construire les villes à la campagne. C'est chose faite et non seulement ça, mais maintenant, on installe la campagne en ville. Et même la banlieue, notamment dans les zones industrielles désaffectées comme Angus, Ville Saint-Laurent, etc.

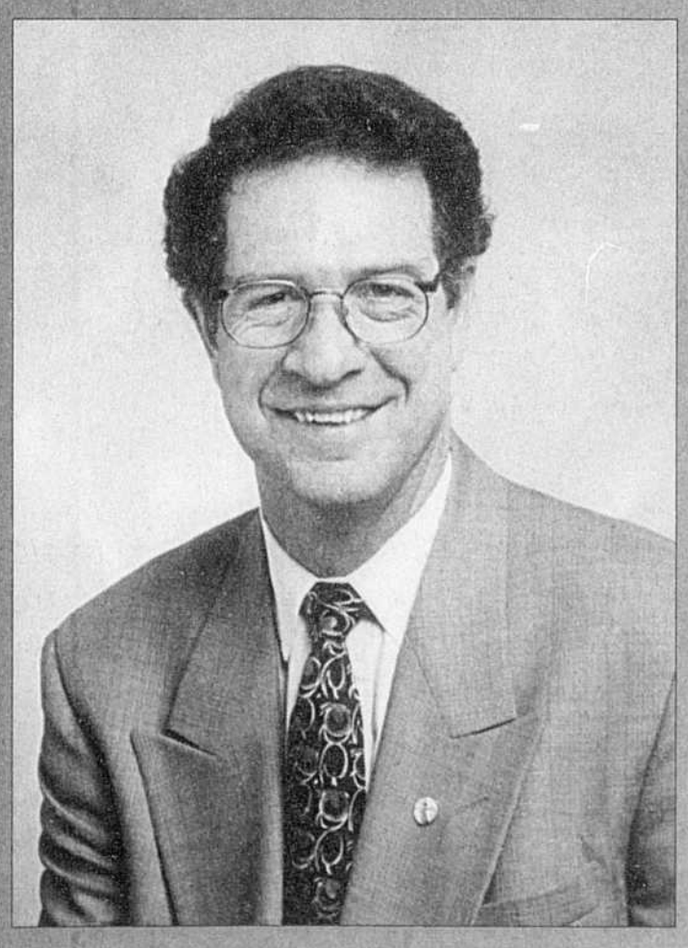
Contresens! clame Marie-Claude Robert, présidente de l'Association québécoise du patrimoine industriel: *«Qui dit quartier industriel dit densité, urbanité.»* Shawinigan, Témiscaming, Val-d'Or, des villes entières au Québec ont été forgées pour et par l'industrie. Mais si les bâtiments les plus esthétiques ou intéressants au plan de l'architecture inspirent quelques réflexes de conservation, *«bizarrement la recherche est trop balbutiante encore sur les paysages industriels dans leur ensemble pour qu'on soit capable de savoir ce qu'il conviendrait de conserver comme traces».*

Ce serait essentiel, pourtant, selon Mme Robert: *«En France, dans la région minière de Lille, les gens se sont révoltés quand on a voulu raser les terrils.»* Germinal a levé le poing! *«Car si on efface complètement le souvenir de ces lieux où tant de gens ont souffert et sué, c'est toute une partie de la population qu'on renie. Leur attachement n'est pas aux bâtisses elles-mêmes mais à la mémoire. Il faut faire attention.»*

À Montréal, justement, les quartiers les plus délaissés par les programmes de relance urbanistique jouxtent les usines d'autrefois. Ils sont également les plus pauvres (Saint-Charles, Pointe-aux-Tembles). Leurs populations restent, cependant, profondément attachées aux caractères distinctifs de leur quartier, comme le démontrent les recherches sur le terrain de l'ethnologue Judith-Anne Epstein. Elles en aiment les percées sur le fleuve, l'enfilade des maisons, tant de je-ne-sais-quoi qu'elles voudraient savoir mettre en mots, pour être capables de mieux les défendre...

Reste la question du recyclage des usines fermées. Que faire avec le canal de Lachine, le Faubourg aux Récollets? Là-dessus, Mme Robert déplore le manque actuel d'imagination et la rigidité dépassée des règles de zonage. Par exemple, à l'heure où le travail se fait de plus en plus propre, tertiaire, créateur, culturel, pourquoi ne pas profiter de ces espaces géants pour faire l'expérience de nouveaux modes d'habitation? On vit en famille au quatrième, on a son atelier au deuxième, avec un secrétariat où on se partage la photocopieuse, l'internet au premier, en attendant d'aller boire une bière au rez-de-chaussée. Tout ça en restant au chaud et sans prendre l'auto.

Voilà qui agrémenterait radicalement le paysage urbain post-industriel! Quant aux usines actuelles, que peut-on en dire, sinon qu'elles ont un très gros effort à faire au plan de l'architecture et de l'inscription dans le site avant de composer des paysages à peu près soutenables.



À travers les siècles, le bâti a toujours reflété l'histoire des individus et des peuples. Au Québec comme ailleurs, notre maison, c'est aussi celle qui s'offre au regard des autres.

Dès lors, la préoccupation pour l'habitat et son architecture devient une question sociale.

L'habitation, le logement et la qualité de leur environnement sont intimement liés pour tout gouvernement qui se préoccupe des conditions et du cadre de vie de ses citoyennes et citoyens.

Le gouvernement du Québec considère que c'est en œuvrant en étroite collaboration avec ses partenaires des secteurs municipal, privé et coopératif qu'il lui sera possible d'améliorer la qualité de l'habitat et des conditions de vie des communautés locales.

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation

Rémy Trudel

Québec



YVES LAFRAMBOISE

Le village de Cap-Santé, aux environs de Québec

Les axes historiques

Le Saint-Laurent n'est pas un cours d'eau ordinaire, il est le cours de notre histoire

SOPHIE GIRONNAY

Le premier combat livré et gagné au nom du paysage l'a été sur les bords du fleuve, entre Lotbinière et Grondines. Pas étonnant. Le Saint-Laurent n'est pas un cours d'eau ordinaire, il est le cours de notre histoire.

Depuis, les Amis de la vallée du Saint-Laurent qui avaient mené cette bataille (il s'agissait de faire passer sous l'eau la ligne d'Hydro) proposent de classer site historique l'ensemble de ses rives au grand complet. Aux États généraux du paysage de 1995, l'idée était appuyée, en plénière, par la corporation des urbanistes.

Ce réflexe de protection trahit de profondes inquiétudes. *«À travers les arcanes de la promotion immobilière, des montages financiers et des forces politiques, il est devenu pratiquement impossible de désigner les vrais responsables des changements qui affectent notre cadre de vie, qu'ils soient bénéfiques ou préjudiciables. En matière d'aménagement, plus l'enjeu d'une décision est important, plus la décision a des chances d'être prise par quelqu'un qui ignore pratiquement tout des principes fondamentaux sur lesquels celle-ci devrait s'appuyer»*, bougonnait avec justesse Pierre Larochelle, un professeur agrégé de l'Université Laval, qui se consacre à des recherches sur la morphologie et la syntaxe des paysages.

M. Larochelle est mécontent de ce qui s'est fait sur l'île d'Orléans. Malgré un classement comme arrondissement historique et un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architectural) idoine, des incohérences ont été commises, par méconnaissance du paysage — c'est-à-dire de tous les facteurs qui composent l'ensemble d'une trame historique et de la manière dont elle s'inscrit dans le site naturel.

On a reproduit avec application certains détails traditionnels comme la pente du toit, les matériaux, les ouvertures, écrit-il dans son étude. Mais lorsqu'il s'agit *«du mode d'implantation de la maison sur la parcelle, de la manière de résoudre la rencontre du bâtiment avec le sol, du mode de délimitation de la propriété, du choix et du mode de distribution des éléments de la végétation et de l'orientation de la ligne de faîtière de la toiture, on constate une apparente indifférence aux règles qui ont gouverné l'organisation du milieu bâti sur l'île depuis plus de trois siècles. La même rupture de la continuité historique s'observe aussi dans l'insertion de constructions récentes dans la structure existante des villages...»*.

Ce qui prouve qu'il ne suffit pas d'imposer un type de toiture ou de revêtement. Il faut voir et comprendre plus large: *«Un plan d'aménagement territorial du paysage,* écrit M. Larochelle, *pourrait constituer un instrument de contrôle apte à assurer l'inscription de l'ensemble des transformations du milieu bâti dans la continuité historique des lieux.»*

En attendant de mettre le fleuve en bouteille, certains préconisent plutôt (comme dans l'expérience-pilote de Verchères) d'utiliser la science de l'aménagement paysager pour rassembler les populations autour d'un projet de plantations capable de traduire, sous forme de végétaux et de dessin paysager à l'échelle d'un village entier, l'histoire et l'esprit des lieux. La continuité historique partirait alors des racines, pour s'élever jusqu'aux nuages. Et que ça pousse!

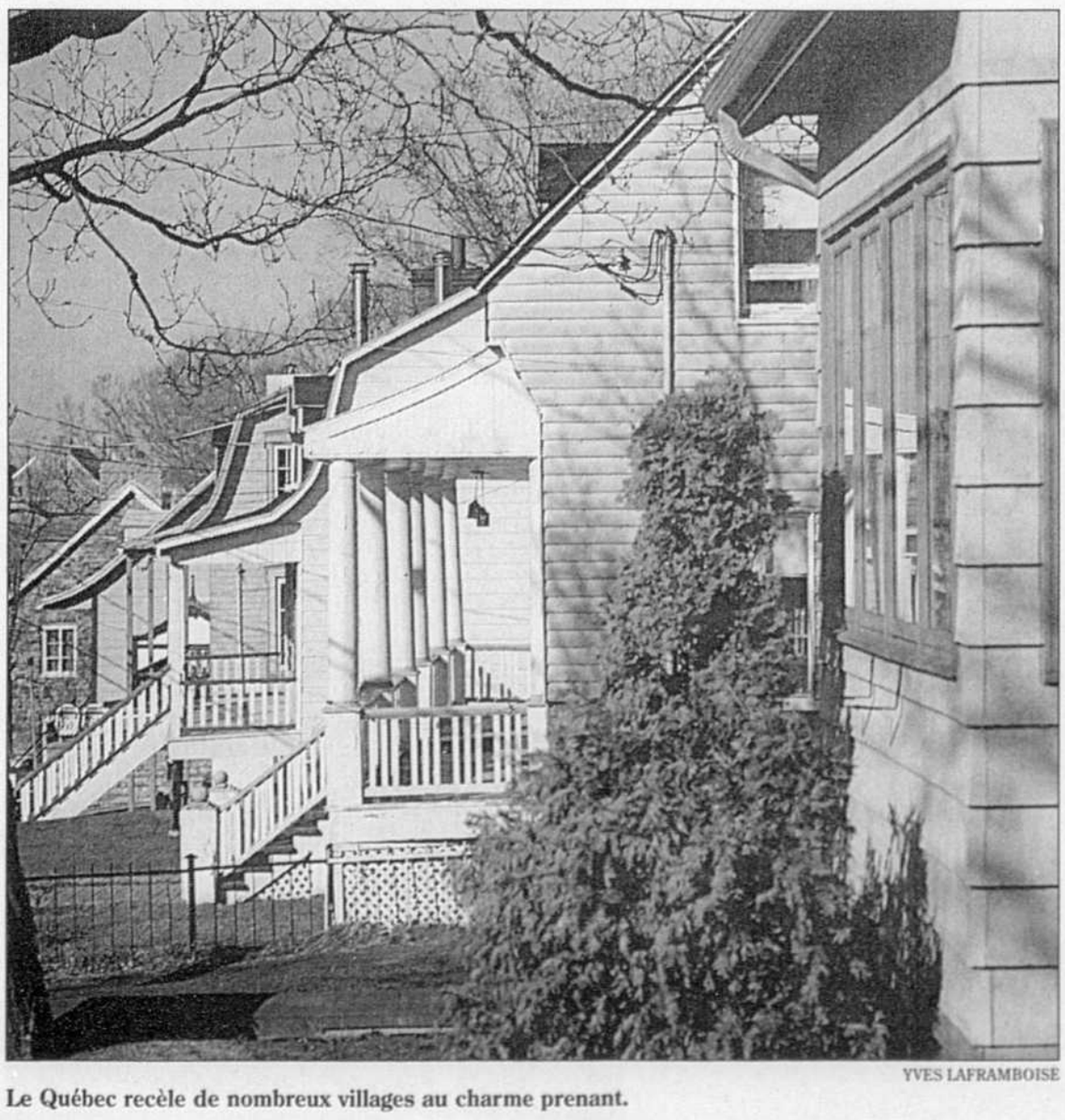
«Des villes,
des paysages,
sans autre contour que
celui du temps,
comme les fragments
d'une même histoire.»

—HÉLÈNE DORION
Un visage appuyé contre le monde



YVES LAFRAMBOISE

Pas facile d'intégrer aux villages d'autrefois de nouvelles constructions qui respectent l'esprit des lieux...



YVES LAFRAMBOISE

Le Québec recèle de nombreux villages au charme prenant.

Le patrimoine bâti

On peut détruire en rénovant mal, tout autant qu'en ne rénovant pas!

SOPHIE GIRONNAY

Après vingt ans de militantisme patrimonial, une loi sur les monuments et sites, des centaines de sociétés historiques et autres Association des amis et propriétaires des maisons anciennes, on croyait le patrimoine bâti sorti du trou. C'était chanter trop tôt victoire. *La Presse* résumait bien la chose l'an dernier déjà: *«Le patrimoine s'en va chez le diable!»*

Les outils réglementaires valables ne manquent pourtant pas. Ainsi, l'architecte Jean-Claude Gauthier juge avoir réussi à sauver le site du plus ancien port de pêche des îles de la Madeleine, à Havre-Aubert. Il a mis au point, simplement, à la demande des élus et des proprios, le réglementaire *Plan d'implantation et d'intégration architectural. «Dommage que les municipalités ne se servent pas plus du PIIA,* dit-il. *C'est le seul outil efficace qui leur permettrait, par exemple, d'imposer le respect d'un alignement pour préserver l'esprit d'une place, ou d'empêcher qu'une bâtisse de quatre étages pousse à côté d'une église...»*

Le pire ennemi n'est pas toujours la mauvaise volonté des maires, mais, souvent, la méconnaissance. On détruit en rénovant mal, tout autant qu'en ne rénovant pas. Le cas des églises et des écoles en est un exemple.

Abandonnées par les fidèles, les églises dont les jolis clochers ponctuent nos paysages ont du mal à rester debout, mais au moins leur reconnaît-on une valeur patrimoniale. Des fonds, substantiels quoiqu'insuffisants, ont été débloqués l'an dernier. Certaines cathédrales se restaurent et l'expertise se développe.

En revanche, les écoles sont encore utiles et utilisées. Mais comme elles datent bien souvent du baby-boom des années 50 et 60, elles appartiennent au dit patrimoine moderne, un cheptel fort riche au Québec et fort mal connu. Arrivé à l'âge vénérable où s'imposent des rénovations, ce patrimoine-là est en ce moment même en train de se faire ratiboiser dans la plus totale bonne conscience.

Avec leurs lignes horizontales simplifiées, leur ancrage au sol étudié, les groupes scolaires modernistes composaient, avec les églises, des ensembles bâtis solides, sensés, et sympathiques, en parfaite correspondance avec le paysage naturel du Québec. Ce n'est pas telle façade en particulier qui raconte l'histoire sociale québécoise, c'est l'ancrage des clochers dans l'horizon et leur espacement ou encore le rapport des volumes et les distances entre les bâtisses. Ce qui parle, c'est le nombre de pas que faisait monsieur le curé pour rendre visite aux écoliers, le nombre d'arpents sur lesquels brillait, tel un phare dans une mer de nature hostile, l'argenté de ce clocher-ci, avant que cet autre clocher-là ne prenne le relais.

C'est le jeu du silence et des sons qui fait la musique, pas les sons tout seuls.

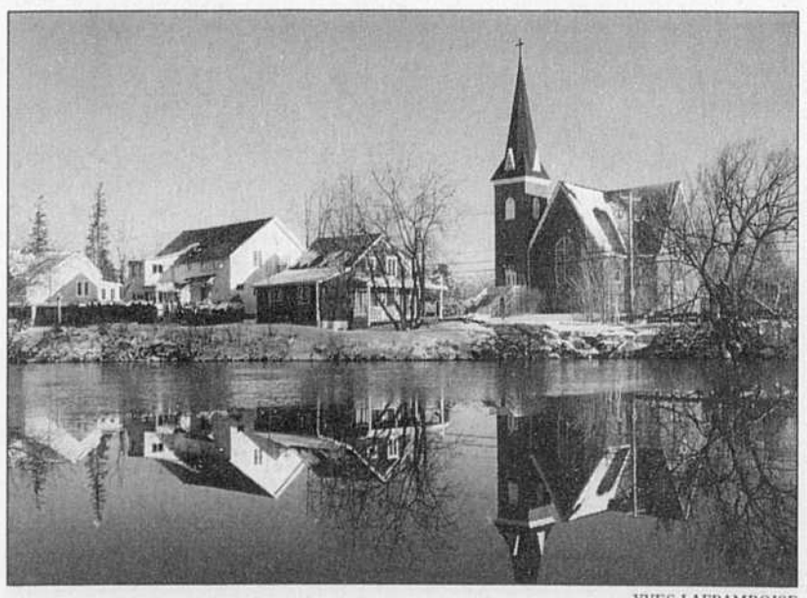
A partir du moment où l'on inverse la lorgnette, et où l'on se met à élargir son champ de vision pour embrasser le paysage dans son entièreté, toute l'importance d'en bichonner les composantes patrimoniales saute aux yeux, avec une force renouvelée et une meilleure compréhension, aussi, de ce qui détruit, de ce qui est urgent et de ce qui l'est moins.

Les amoureux de vieilles pierres ont donc tout à gagner en grossissant les rangs des défenseurs de paysages.



YVES LAFRAMBOISE

L'église de Saint-Antoine-sur-Richelieu



YVES LAFRAMBOISE

L'église méthodiste de Knowlton



PIERRE LAHOUD

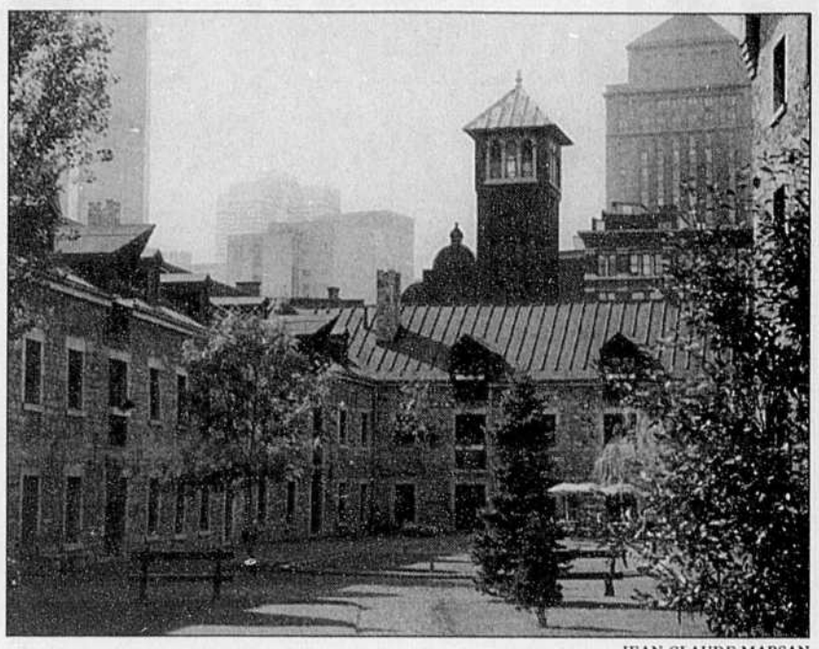
Place d'église à l'île d'Orléans

Le contexte

La période de récession que nous traversons est-elle favorable à l'avancement d'un projet collectif de paysage? Plus que jamais! répondent les professionnels et chercheurs qui ont contribué à la rédaction des textes qui suivent, observateurs privilégiés de la scène paysagère. À la question de savoir si notre société a les moyens de se payer le luxe d'un aménagement intelligent et respectueux, ils répondent, chiffres, analyses et preuves à l'appui, que notre société, au contraire, n'a plus les moyens d'ignorer les richesses multiples et fabuleuses de son héritage, et que c'est la qualité, désormais, qui devient payante.

Vive l'austérité, mère de l'invention, surtout à un moment de notre histoire où le patrimoine au sens large regagne le cœur des Québécois. Nul besoin de rester passéiste, d'ailleurs. Même dans l'architecture d'ici la plus novatrice, la mémoire et l'esprit du lieu sont les sources premières d'inspiration.

Mais à la campagne comme en ville, les paysages du Québec sont avant tout des lieux multiples de cohabitation bigarrée. Tandis que l'État se désengage, les intérêts divergents se font la bagarre sur le terrain. Coup de chance et marque distinctive: l'occupation des espaces que nous a léguée l'ère industrielle est plus diversifiée et humanisée ici que partout ailleurs en Amérique du Nord. Le terreau est riche, la saison, parfaite: profitons-en.



JEAN-CLAUDE MARSAN

L'invention qui vient d'ici

Il faut savoir donner place à un travail d'intervention créative



MICHEL LAVERDIÈRE

Le centre d'interprétation du Bourg de Pabos

ANNE CORMIER
Architecte
Atelier Big City

Le Québec s'inscrit physiquement sur son territoire et le transforme. Tant les rangs tracés perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent à l'époque de la Nouvelle-France que les barrages gigantesques des complexes hydro-électriques en sont témoins. Depuis quelques décennies, non sans raison, des efforts considérables ont été déployés pour que soit reconnu un patrimoine ancien, fragilisé par la spéculation foncière, la rationalisation de la gestion de l'aménagement et, simplement, le manque d'intérêt — il y a moins de quarante ans, la construction d'une autoroute élevée coupant le Vieux-Montréal du fleuve a été évitée de justesse...

Plus récemment, grâce au travail de Docomomo Québec (ex-Montréal Moderne) qui documente les bâtiments issus du mouvement moderne, on redécouvrait in extremis la valeur de constructions tombées en défaveur au cours des années 70, au moment où, justement, les vieilles pierres acquéraient leurs lettres de noblesse.

Patrimoine ancien, patrimoine moderne, indéniablement influencés par d'autres façons de faire (quel champ d'activité scientifique, industriel ou culturel bénéficierait d'un repli total?), de la maison d'origine normande adaptée aux conditions locales, aux églises modernes qui illustrent le renouveau de l'art sacré vers la fin des années 50, ces structures, infrastructures et autres aménagements sont tous d'ici et pourraient porter l'étiquette «qualité Québec».

Quoi de neuf? Il est possible de laisser place à l'invention, et l'invention peut venir d'ici. Sans nécessairement accepter de laisser raser systématiquement quelque maison ancestrale ou boisé, ni de construire Las Vegas dans Charlevoix, il faut savoir aussi donner encore un peu de place à un travail d'intervention créatif qui nous évitera peut-être la banalité d'un futur préfabriqué disponible par catalogue.

Ce travail est en cours, en chantier. On en trouve les traces dans les villes et en région. Est-il influencé par ce qui se fait ailleurs? Sans doute... Mais il est surtout fondamentalement ancré dans la compréhension du territoire. L'écho du mot «mémoire» ou mieux, de l'expression «esprit du lieu», si souvent répétés depuis le début des années soixante qu'ils en sont presque devenus des clichés, est présent dans les projets les plus contemporains et se manifeste à travers l'interprétation des lieux et la façon dont leurs transformations sont imaginées.

Il faut éviter la banalité d'un futur préfabriqué disponible par catalogue

Des exemples? L'esquisse d'aménagement du monument du Grand coup d'eau à des fins touristiques en est un. Cette étude préparée en août 96 par les historiens Luc Noppen et Lucie K. Morisset en collaboration avec l'architecte du paysage Claude Cormier est fondée sur l'histoire et la configuration physique du secteur du Bassin à Chicoutimi qui a été gravement endommagé par l'eau le 20 juillet dernier. Elle propose un réaménagement spectaculaire, contemporain et sensible du site où une masse de granit (le cran rouge) lavé de son couvert végétal ramène le sol du parc du bassin à sa préhistoire.

Ce cran rocheux est le point d'ancrage de l'intervention. Des éléments qui ont résisté au Grand coup d'eau s'y greffent. Ces éléments encore en place (dont la très médiatisée petite maison blanche du 441, rue Gédéon) n'y sont pas muséifiés dans l'optique d'une impossible reconstitution nostalgique de l'ensemble; des rôles leur sont plutôt assignés (maisons-jardins, maisons-piscines, lit de la rue Taché, îlot sacré) en prévision d'un aménagement récréo-touristique cohérent planifié à l'échelle du quartier et de la ville.

On peut aussi citer l'aménagement du Vieux-Port de Montréal, réalisé sous la direction de l'architecte et urbaniste Aurèle Cardinal, qui comporte les structures ludiques et évocatrices du pavillon Jacques-Cartier que des mâts-colonnes prolongent loin sur le quai, de la Maison des éclusiers qui apostrophe les silos à grain, du pavillon des patineurs qui salue de son dôme le marché Bonsecours.

Aussi, en bordure du port, le musée de Pointe-à-Callière où l'architecte Dan Hanganu a déposé sur des vestiges archéologiques un bâtiment de maçonnerie les révélant. À la fois indépendant et solidaire de son environnement, l'«Éperon» n'est ni un pastiche ni un bâtiment servile, il affirme sa contemporanéité. Plus à l'est, à Pabos Mills, en Gaspésie, l'atelier d'architecte dont je fais partie a réalisé un centre d'interprétation historique et archéologique qui relève davantage de l'installation *in situ* que de la boîte noire à laquelle nous avons été traditionnellement habitués.

Musée de site, centre d'interprétation, parc commémoratif sont issus d'un patrimoine collectif et pourraient être destinés à y appartenir. Dans de tels programmes, la «mémoire» et l'«esprit du lieu» sont omniprésents. Révélant l'histoire à laquelle ils sont liés (l'aménagement est réalisé pour parler du lieu), ils peuvent aussi donner place à l'invention et contribuer à son interprétation.

D'autres aménagements qui ont des rapports d'usages moins directs avec l'histoire du site sur lequel ils sont implantés témoignent de l'enrichissement programmatique qu'apporte l'interprétation du rapport au lieu. Ainsi, lors d'un concours organisé par la municipalité de Rosemère, des architectes, paysagers et autres aménagistes, loin d'une recomposition disneyenne de banlieues pastel, ont fondé leurs propositions pour une nouvelle cité-jardin peuplée de travailleurs autonomes et informatisés sur les étonnantes caractéristiques d'un terrain marqué par le tracé d'anciennes fermes, par la présence d'une autoroute et celle d'un ruisseau.

À Drummondville, la joyeuse architecture d'une caisse populaire (mais oui!) que son auteur, Louis-Paul Lemieux, qualifie de pop-moderne, est installée le long de la très commerciale artère conçue pour l'automobile qui relie l'autoroute 20 au centre de la ville. Participant sereinement au désordre du boulevard Saint-Joseph, la caisse pop affirme la présence d'un trésor à la fois accessible et bien gardé au cœur d'un volume bleu et arrondi qui s'adresse autant à l'artère commerciale qu'aux quartiers habités situés en retrait qu'elle tente d'apprivoiser.

Le bâtiment-échasse de Pierre Thibault à Upton Valley, le théâtre de la Dame de Cœur dont la structure jaillit au milieu du paysage; l'école technique d'ABCH à Saint-Hyacinthe, une grande barre de pans de verre brisés qui strie un champ; le bâtiment de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda qui donne une nouvelle dimension à la ville, et bien d'autres encore, sont autant de projets qui témoignent de l'énergie présente aujourd'hui et de la qualité du travail d'invention qui vient d'ici.

Le temps du projet

Un travail d'aménagement à la fois innovateur et ancré dans son contexte requiert cependant quelques prémisses. Il implique l'étude du lieu où s'implante un projet et l'interprétation d'un programme, c'est-à-dire la définition d'un usage: qu'est-ce que cet usage veut dire aujourd'hui, là où l'on construit? Ce travail de conception fait partie de ce qu'un ami appelle le «temps du projet». Il permet de découvrir pleinement le potentiel d'un lieu et celui d'un programme.

Il faut comprendre (et les étudiants en design et aménagement sont rapidement confrontés à cette réalité, leur temps libre s'évanouissant dès l'entrée à l'université) qu'en amont du projet construit et de la production de plans et devis, un sérieux travail de conception et de mise en question s'impose.

Ce travail, parfois compris par des maîtres d'ouvrage éclairés, est souvent quasi escamoté dans la pratique courante au profit d'esquisses purement fonctionnelles, c'est-à-dire à l'agencement à peu près pratique de mètres carrés à construire, auxquels on plaque des façades répondant au goût du jour (pignons et tourelles ou encore boîte rationnelle-fonctionnelle). Le travail de conception sur lequel repose la qualité d'un projet (les détails constructifs d'un ouvrage ont beau être parfaits, ils ne constituent pas à eux seuls un cadre de vie) est souvent réduit au minimum dans une recherche économique étroite de «services essentiels» de l'aménagement.

«êtes-vous de ces êtres qui n'ont jamais mis une graine en sol?»

— PIERRE MORENCY
Les paroles qui marchent dans la nuit

Sans proposer d'y recourir systématiquement, il faut souligner que les concours qui ne constituent qu'une infime fraction de la commande publique au Québec, présentent un moyen de mettre en relief et de valoriser ce travail de conception, puisque le choix du projet se fait à l'étape de l'esquisse, de la présentation des idées (quelle forme prendra ce projet et pourquoi? comment s'inscrit-il dans son environnement?).

De plus, parce qu'ils permettent de juger de plus d'une proposition pour le même programme, les concours permettent également de juger plus largement de la façon dont nous voulons modifier notre environnement. Peu de projets publics, à l'heure actuelle, sont attribués par voie de concours. Ils le sont plutôt par voie d'appels d'offres (parfois limités), lors desquels les candidats sont principalement évalués selon la quantité de mètres carrés construits.

La constitution d'un patrimoine construit durable n'est pas tant liée à une stricte fabrication locale qu'à l'aménagement sensible d'un territoire. Par voie de concours ou autrement, l'aménagement «qualité Québec» est possible. Il réside dans le temps du projet.



JEAN-CLAUDE MARSAN

Le Vieux-Port de Montréal

LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DES SYNDICATS
MEMBRES DE LA FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL
1259, rue Berri • Bureau 400 • Montréal (Qc) H2L 4C7
Tél. : (514) 848-9977 - Télécopieur : (514) 848-0166

AU SOMMET DE NOS PRÉOCCUPATIONS
l'éducation sans compression

L'austérité et l'imagination

Toutes les périodes de crise ont été des creusets d'idées nouvelles

ANNICK GERMAIN
Professeur-chercheur
INRS-Urbanisation

L'époque est morose. La conjoncture économique semble miner notre pouvoir d'action, nous entraînant vers toujours plus d'immobilisme. L'État, qui nous avait habitués à de grands projets et à des lendemains qui chantent, se dérobe et nous laisse seuls devant un gâteau qui rétrécit à vue d'œil et n'est même plus appétissant. Même nos idéaux et nos valeurs en prennent un coup, accentuant notre désorientation. Et puis cette crise qui dure épuise nos bonnes volontés, gruge nos espoirs. N'eut été de la catastrophe du Saguenay, nous aurions peut-être aussi perdu confiance dans notre aptitude à la solidarité. Mais comme cure de mobilisation collective, c'est un peu cher payer! Cette époque n'est-elle donc porteuse d'aucune promesse, faut-il donc simplement attendre qu'elle passe, en espérant retrouver au plus vite nos moyens et nos habitudes de croissance?

L'histoire de l'aménagement fournit en la matière des enseignements précieux. On y apprend notamment que toutes les périodes de crise furent aussi des creusets d'idées nouvelles. Les architectes et urbanistes théoriquement condamnés à l'inaction pendant les deux guerres mondiales ou paralysés par la crise économique des années trente vont réinventer l'aménagement. Certains devront s'exiler. Ce sont eux qui seront par la suite les plus inventifs.

Ces périodes difficiles n'engendrent pas seulement des idées. Il arrive aussi qu'elles donnent lieu à des projets intéressants amorcés pour contrer la conjoncture. À Montréal, nous«devons» à la crise des années trente des travaux publics qui font aujourd'hui partie de notre patrimoine: le lac aux Castors sur le mont Royal, l'amorce d'un plan d'aménagement du parc de l'île Sainte-Hélène par F. Todd, les premières étapes du Chemin de croix de l'Oratoire Saint-Joseph, en plus des édifices majeurs que sont la gare Centrale, le marché Atwater et le pavillon administratif du Jardin botanique.

Mieux encore, les composantes mêmes des situations de crise et d'austérité peuvent inspirer un changement profond dans notre rapport à l'aménagement de nos villes. C'est que l'urbanisme moderne nous a habitués à associer aménagement et croissance, planification et développement urbain. En d'autres termes, nous avons pris pour acquis que l'amélioration de notre environnement urbain passait nécessairement par la construction de nouveaux équipements, de nouveaux ensembles résidentiels, par l'aménagement de nouveaux parcs. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les planificateurs ont toujours eu tendance à se montrer excessivement optimistes dans les composantes prospectives de leurs schémas d'aménagement!

Or les habitants de Bologne (ville historique en Émilie-Romagne au nord de l'Italie) nous ont donné une belle leçon en décidant, en plein cœur des trente glorieuses, que la croissance zéro était peut-être une des conditions de base d'un aménagement urbain intelligent. Renonçant à la fuite en avant que représentait un mégaprojet de nouveau centre-ville en périphérie de la ville, ils ont plutôt misé sur le centre historique où se love, entre autres, une des plus vieilles universités d'Europe. Il s'agissait bien sûr de restaurer les monuments anciens et de réhabiliter l'habitat populaire mais également de repenser les politiques d'équipements collectifs (les transports en commun par exemple) et les stratégies de développement économique en fonction de ce pari initial pour l'existant.

Notre contexte économique est évidemment très différent de celui dans lequel ont travaillé les Bolognais. Mais précisément, l'austérité à laquelle nous astreint l'état de notre économie et de nos finances publiques rend la leçon de Bologne des plus pertinentes. Elle nous oblige en effet à faire le tour de notre jardin en priorité avant de penser à des développements nouveaux. Pourquoi construire de nouveaux bâtiments si des édifices de valeur attendent une nouvelle vocation? Pourquoi démolir une structure ancienne si l'on n'a pas au préalable épuisé tous les scénarios de reconversion?

Cette attitude économe ne doit pas être pour autant associée à un refus des constructions nouvelles ni être interprétée comme une méfiance exprimée à l'égard de l'architecture contemporaine, loin de là. Elle peut aussi inspirer de nouvelles manières de faire. Ainsi, au marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal, les budgets ne permettant pas d'envisager la construction d'un grand escalier monumental dans des matériaux dignes de ce superbe édifice, on a opté pour un concept discret et réversible qui ne préjuge en rien de l'avenir.

Il serait facile de démontrer que les villes qui ont été laissées pour compte par la croissance économique des années d'après-guerre sont souvent celles qui ont le mieux préservé l'intégrité de leur tissu urbain. La croissance économique les a en quelque sorte épargnées!

Mais il y a plus qu'un plaidoyer pour le recyclage ou la reconversion. En période d'austérité, l'aménagement du paysage urbain ou rural devient l'affaire de tous, car il cesse d'être porté en exclusivité par les promoteurs immobiliers et les professionnels de l'aménagement. Notre regard cesse d'être attiré vers les productions nouvelles et peut se porter sur le patrimoine (au sens large) qui nous entoure. Le transfert d'intérêt n'est cependant pas automatique. Il suppose une certaine mobilisation collective.

Un autre exemple étranger (mais il y en aurait mille au Québec!) viendra illustrer cette idée. Paralysée par une désindustrialisation significative, la région de la Franche-Comté, en France, a fait du patrimoine un instrument de reprise en main de la collectivité par ses habitants et ses élus. En stimulant dès les années 1980 une réflexion sur l'identité de cette région, le patrimoine a favorisé l'octroi pour certains lieux d'une nouvelle vocation de tourisme culturel. Ces stratégies nous sont désormais familières, mais il faut insister sur leur impact symbolique. Quand nos municipalités revitalisent leur «rue principale», c'est en fin de compte toute la collectivité qui renoue avec son cœur urbain. C'est à l'ensemble de l'agglomération qu'il faut désormais étendre cette réappropriation.

Le sentiment de faire partie d'un paysage qui doit avoir sa cohérence est une attitude relativement nouvelle au Québec. L'incidence de l'aménagement des jardins, des cours et des entrées de garage sur la qualité du paysage urbain est pourtant bien réelle. Le caractère d'une ville ne dépend-il pas autant de l'ambiance de ses quartiers que de l'envergure de ses édifices publics?

On pourrait faire l'hypothèse que des décennies passées à découvrir les possibilités associées au fait de pouvoir se déplacer facilement d'un coin à l'autre de nos territoires nous ont fait perdre de vue l'ensemble auquel nous appartenons même temporairement — ville, village, quartier. Tout se passe comme s'il nous fallait réapprendre à lire les paysages qui nous entourent pour mieux nous y inscrire.

L'austérité n'est-elle pas propice à cette lecture et en fin de compte à cette réappropriation?



RUES PRINCIPALES

Restauration de l'ancien Rossy à Buckingham

«La ville avec ses voiles
de fer ondoie
dans son vertige.»

— CLAUDE GAUVREAU
Œuvres créatrices complètes



RUES PRINCIPALES

Rénovation d'un restaurant au centre-ville de Hull

L'économie immobilière

Les coûts cachés d'un certain type de développement immobilier

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Depuis un demi-siècle, les municipalités ont fait du développement immobilier la voie royale d'accroissement de leurs revenus. Aujourd'hui, en des temps économiques difficiles, la concurrence inter-municipale semble justifier aux yeux de plusieurs élus une diminution des contraintes susceptibles de rebuter les développeurs. Mais de plus en plus de voix demandent maintenant la prise en compte des coûts cachés d'un type de développement qui s'avère de plus en plus dispendieux pour la collectivité québécoise.

«On dit depuis longtemps que, quand ça va dans la construction, tout va, remarque David Belgue, président des États généraux du paysage québécois et urbaniste au ministère des Affaires municipales. *Mais je serais maintenant porté à penser le contraire. Quand la construction va dans les banlieues, ça ne va plus.»*

L'étalement urbain date surtout de l'après-guerre, alors que le baby-boom appelait le développement d'un parc immobilier important. À une époque où l'accession à la propriété apparaît comme la meilleure façon d'accumuler un patrimoine familial, les terrains situés à la périphérie des villes, beaucoup moins chers, sont pris d'assaut par les promoteurs immobiliers. Commence alors un développement en saute-moutons — par-delà routes et ponts — qui connaîtra ses heures de gloire dans les années 60 et 70, et qui consacrera le rêve du bungalow de banlieue.

«Je me suis toujours élevé contre une réaction émotive ou esthétique face à l'étalement urbain, note François Des Rosiers, professeur de gestion urbaine et immobilière à l'Université Laval. *Mais il faut bien voir que ce phénomène n'a été possible que parce qu'on n'a pas inclus les coûts sociaux à long terme dans les coûts financiers.»*

L'importance accordée par les municipalités à la construction immobilière se comprend aisément quand on sait que 80 % de leurs revenus proviennent des taxes foncières. Une fiscalité qui suscite une compétition féroce entre elles pour attirer résidences, immeubles à bureaux et autres industries, et qui tend à dissimuler dans le grand trou noir des finances publiques des coûts qui commencent maintenant à se dévoiler: construction d'écoles et d'hôpitaux à la périphérie pendant qu'on en ferme dans les villes-centres, développement du réseau routier, comme par exemple dans la région de Québec, qui compte trois fois plus de kilomètres d'autoroute per capita que Montréal ou Toronto.

La consommation d'espace qu'entraîne l'étalement urbain est bien visible dans la région métropolitaine de Montréal, dont la superficie s'est accrue de 31 % entre 1971 et 1991, alors que sa population ne progressait que de 14 %. Durant la même période, le poids démographique de la ville de Montréal est passé de 46 % à 33 % par rapport à la population totale de la région métropolitaine. Si l'étalement urbain est moins marqué que dans les grandes années d'expansion des banlieues, le développement des zones périphériques est maintenant plus important que celui de la démographie, ce qui se traduit par une diminution de la densité de population sur le territoire.

«On n'aura pas besoin d'autant de maisons dans les prochaines décennies que pour les trente ou quarante dernières années, remarque Serge Filion, président de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). *En fait, le développement urbain actuel peut déjà répondre à la demande réelle en nouveaux espaces. En continuant à aller de l'avant, alors qu'il n'y a plus de croissance démographique, l'industrie du développement urbain est en train d'en devenir une des déménagements.»*

Il est difficile d'évaluer précisément les coûts sociaux d'un tel type de développement. Mais ces coûts, bien réels, exigent à court terme des mesures de redressement, selon l'OUQ, qui lançait récemment un cri d'alarme dans un mémoire présenté à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. *«Nous sommes maintenant confrontés au fait que nous ne pouvons plus collectivement nous payer un modèle d'urbanisation qui encourage le gaspillage du sol et la dégradation de l'environnement ainsi que le dédoublement continuel d'équipements et qui augmente la charge fiscale de tous les contribuables québécois, particulièrement celle des résidants du cœur de l'agglomération.»*

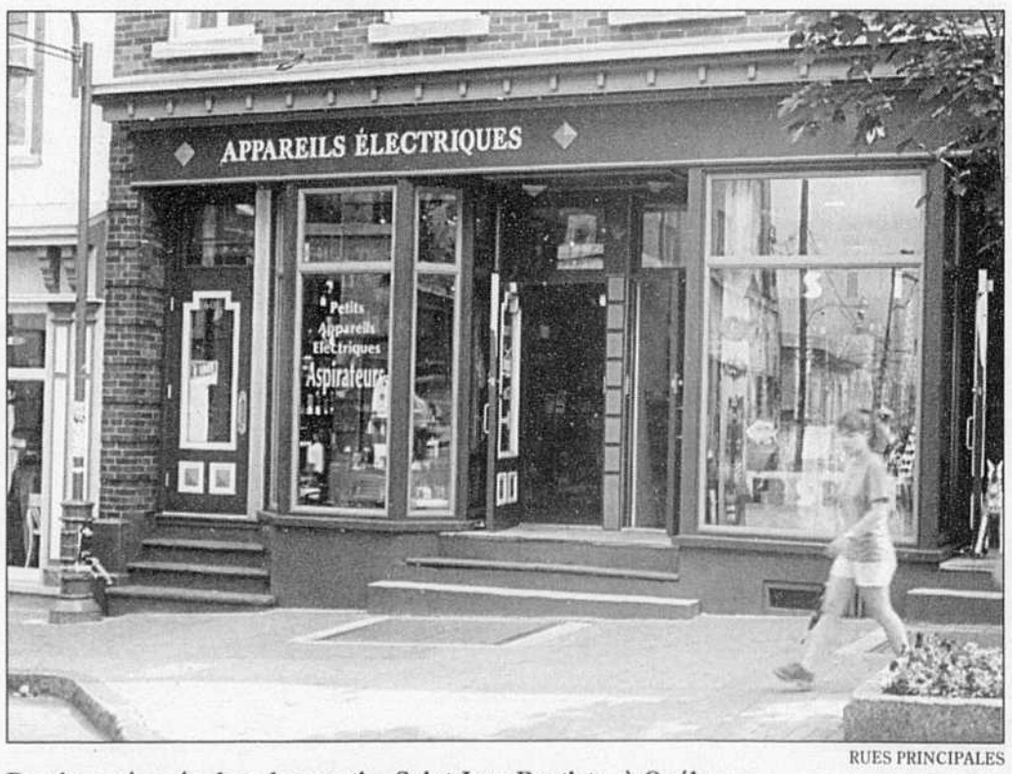
L'internalisation des coûts assumés par l'ensemble des citoyens d'une municipalité ou d'une région (ex: un aréna municipal) ou par le gouvernement (ex: une école, une autoroute) permettrait selon l'OUQ d'atténuer le phénomène de l'étalement urbain, le prix payé par l'acheteur d'un immeuble étant haussé pour le rapprocher du coût total réel lié au développement.

Un meilleur partage de l'assiette fiscale au sein d'une grande agglomération permettrait de contrer l'étalement urbain et de modérer le maraudage inter-municipal. La construction de nouveaux complexes immobiliers s'en trouverait ralentie, ce qui ne serait pas nécessairement mauvais d'un point de vue purement esthétique. *«À cause de la concurrence accrue entre les municipalités, certaines d'entre elles se montrent plus laxistes afin d'attirer chez elles les développeurs»,* note à cet égard David Belgue.

«Et si on continue à construire des maisons dont on n'a pas besoin, on se trouve à inciter les gens à ne pas entretenir leurs maisons existantes, parce qu'elles vont de toutes façons perdre leur valeur, précise Serge Filion. *Les gens vont plutôt être tentés d'acheter des maisons neuves, dans un environnement neuf, dans un nouveau paysage, sans être conscients que, si on est 10 000 à faire ça, le paysage n'existera plus à la fin.»*

Déjà, remarque Léonce Naud, conseiller au Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent, l'extension des grandes surfaces à la périphérie des villes est en train de tuer de nombreux centres-villes. *«Pourtant, la beauté peut être très payante. Ça coûte cher d'être laid, comme on le voit dans certains quartiers populaires, là où il y a le plus de béton et de métal.»*

La corrélation entre concurrence inter-municipale et enlaidissement du territoire n'est certes pas parfaite, puisque la qualité du milieu urbain peut également devenir un critère de vente important. *«A priori, il n'y a aucun intérêt pour un entrepreneur privé d'aménager un bel environnement,* note Pierre-J. Hamel, de l'INRS-Urbanisation. *Il faut être bien naïf pour se fier au libre marché pour protéger l'environnement. Mais si ça peut devenir payant pour l'entrepreneur, parce que la demande est là, pourquoi ne le ferait-il pas?»*



RUES PRINCIPALES

Boutique rénovée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec



RUES PRINCIPALES

Nouveau commerce dans le Vieux Lévis

Histoire de styles

Depuis quelques années, une évolution de première importance commence à réconcilier patrimoine et histoire

CYRIL SIMARD
Président de la Commission des biens culturels du Québec

Dans le climat général de changements qui anime le Québec d'après la Première Guerre mondiale, des voix s'élèvent pour dénoncer la disparition des «reliques du passé». Sous l'impulsion du secrétaire de la province, Louis-Athanase David, le gouvernement se rend à leurs arguments et il décide de créer une commission pour la conservation des monuments ayant un intérêt historique ou artistique. Calquée sur la loi française de 1913, la loi québécoise de 1922 veut préserver nos monuments historiques. La Commission des monuments historiques qui est chargée de cette mission commence par recenser les styles des 17e et 18e siècles, ce qu'on nommait alors l'architecture traditionnelle canadienne-française, considérant le reste comme de l'inculte ou du trop nouveau.

Quelqu'un avait déjà dit que nous étions un peuple sans histoire. Nos premiers chevaliers du patrimoine ont suivi. En se limitant aux traces du Régime français, ils ont développé le complexe de la petite histoire. Sur ce point, la réussite a été telle qu'on a même essayé de rallonger ce passé glorieux en créant, avec la place Royale à Québec, un monument commémoratif des 17e et 18e siècles, détruisant du même coup toutes les traces d'occupation successive sur ces lieux. Cette opération annonçait d'une certaine façon les «modernes» qui, par la suite, ont éventré le cœur de nos villes et de nos villages. Nous venons d'ailleurs tout juste de guérir une de ces attaques du cœur en administrant un pontage au centre de la ville de Québec, là où l'ingénierie des années 1970 avait appliqué un cataplasme de béton et d'asphalte pour faire une capitale à la mode, civilisée, digne de la tour du ministère de l'Éducation!

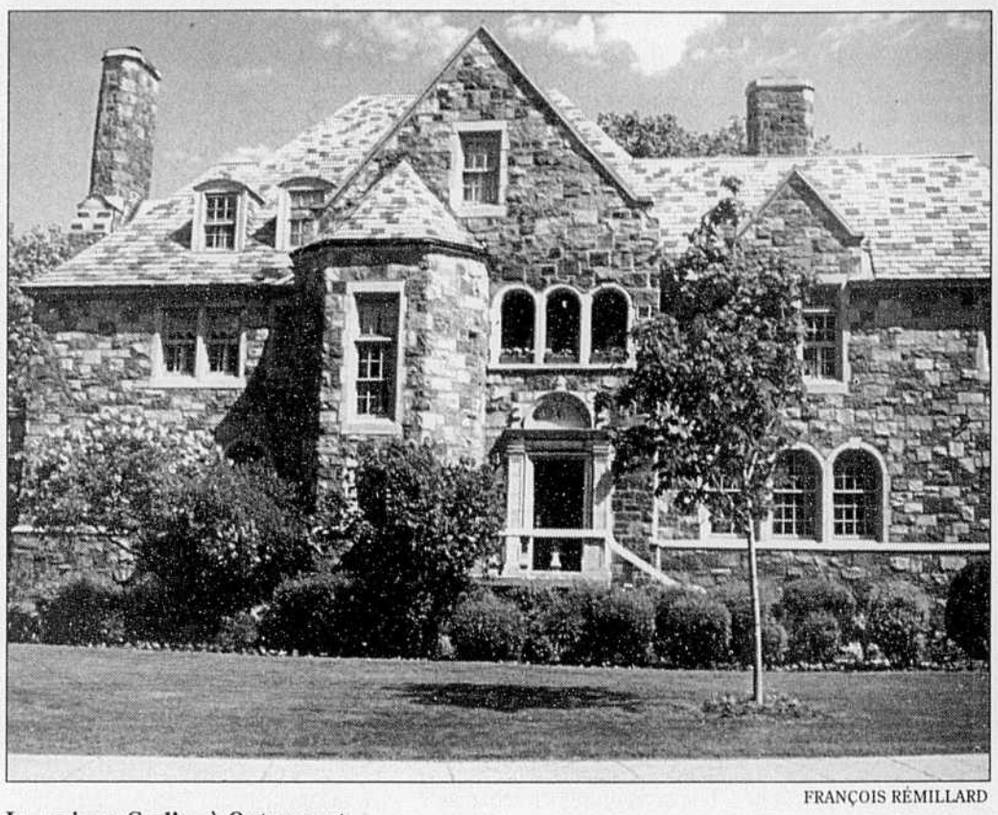
À ce complexe de la petite histoire, trop petite nous semblait-il pour nous donner de grands monuments ou de grands boulevards comme dans les vieux pays, se superposera avec le temps le sentiment de la gêne, la gêne d'être nous-mêmes. Ce que nous avions de plus sacré est devenu du «folklore». Nous allions expertiser le folklore des autres tout en rejetant celui d'ici. L'intérêt pour l'ethnologie locale devenait objet de dérision et toute étude sur le scapulaire ou la ceinture fléchée était traitée de «quétaine». Y a-t-il un peuple qui méprise autant ses origines et les traces qu'elles ont laissées qu'on doive lui rappeler d'être au moins poli à l'égard de son passé? Mais faut-il se surprendre d'avoir une mémoire aussi courte, jusqu'à ne plus reconnaître ses propres ancêtres, quand on voit comment l'enseignement de l'histoire a été évacué au profit d'intérêts plus pratiques!

Depuis quelques années, cependant, une évolution de première importance commence à réconcilier patrimoine et histoire. Ce processus a suivi l'élargissement, sur le plan international, de la notion de patrimoine. Ce dernier n'est plus une affaire de style architectural à préserver. Ce sont les traces laissées par chacune des phases de notre histoire qui trouvent place dans un héritage reçu, à enrichir et à transmettre à notre tour.

Ce patrimoine, il se transmet d'abord par la famille et c'est la famille qui décide ce qu'elle conserve. Si, dans certains cas, on y trouve encore un manoir ancestral, on y trouve aussi des savoir-faire, des objets familiers et, bientôt, des cassettes vidéo et des cédéroms. Ainsi, ce petit piano que j'ai reçu en étrennes à cinq ans, et qui occupe maintenant une place de choix sur ma table de travail, représente à mes yeux un patrimoine familial que j'entends conserver et léguer. C'est un peu à cause de lui que je peux maintenant vous jouer ma sonate pathétique! Il aura réussi mieux que d'autres objets plus précieux ou plus artistiques à me faire partager les joies de la culture universelle.

Ce patrimoine, il se transmet également par la grande famille de la société. C'est elle qui est maintenant appelée à faire des choix qui ne peuvent plus être, comme auparavant, uniquement le choix de spécialistes, architectes ou historiens d'art. Car si nous voulons que le patrimoine transmis continue à vivre, il faut qu'il soit approprié. Appropriation, voilà le grand mot.

C'est là le nouveau chantier à explorer. Pour ce faire, il faut sans doute une législation appropriée. Il faut également la contribution des universités et des corporations professionnelles, mais il faut surtout trouver un écho sur le terrain pour faire les bons choix. Car si une société ne se reconnaît pas dans ses choix, elle n'aura ni le cœur ni la fierté de développer des outils conservant et son image et ses rêves. Quels styles faut-il conserver? Tous et aucun à la fois. Ce qu'il faut conserver, ce sont les traces de ce qui fait notre spécificité, car on n'apprivoise jamais l'avenir par le déni du passé.



FRANÇOIS RÉMILLARD

La maison Godin, à Outremont.

•

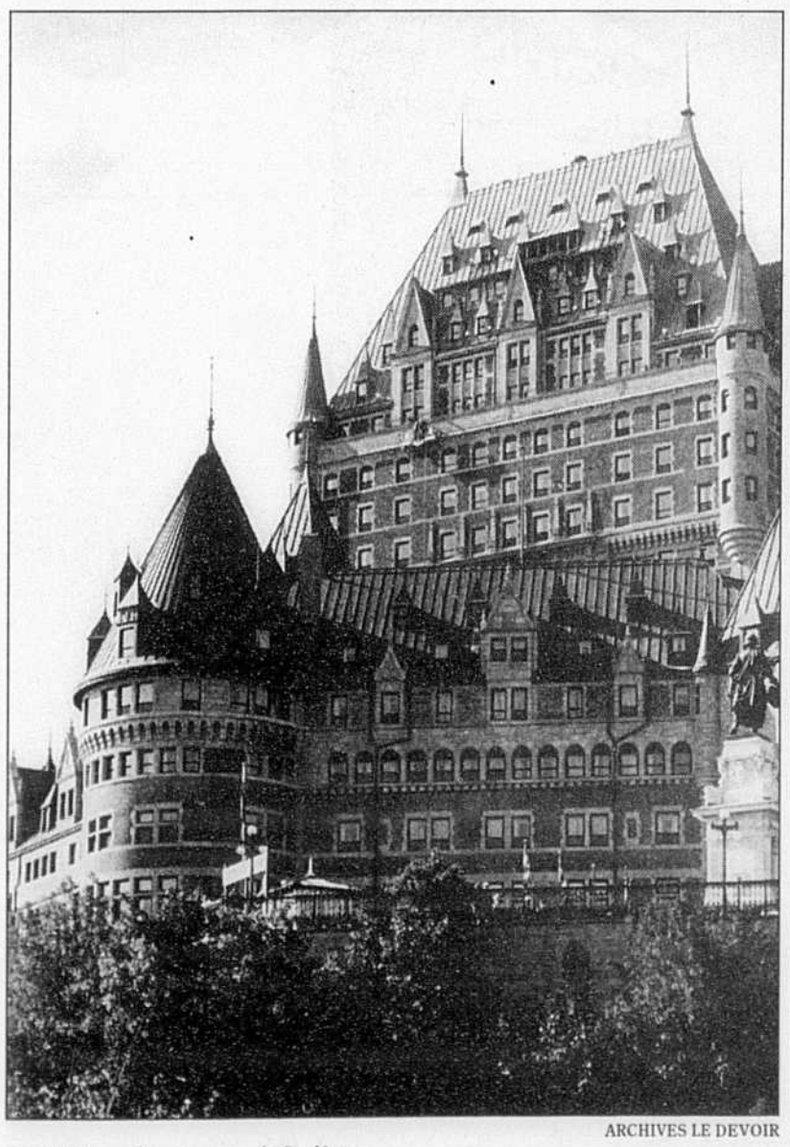
Un jour, sur le cap aux Corbeaux, en face de l'île aux Coudres, mon père dit au jeune architecte que j'étais: *«Si tu ne veux pas qu'on ait l'air dépaysé dans cinquante ans, promène-toi dans la rue, parle avec le monde, construis avec les mains de ton peuple.»* Je venais de recevoir ma première leçon de patrimoine.

Mon père avait du style!



ARCHIVES LE DEVOIR

Le musée McCord, à Montréal.



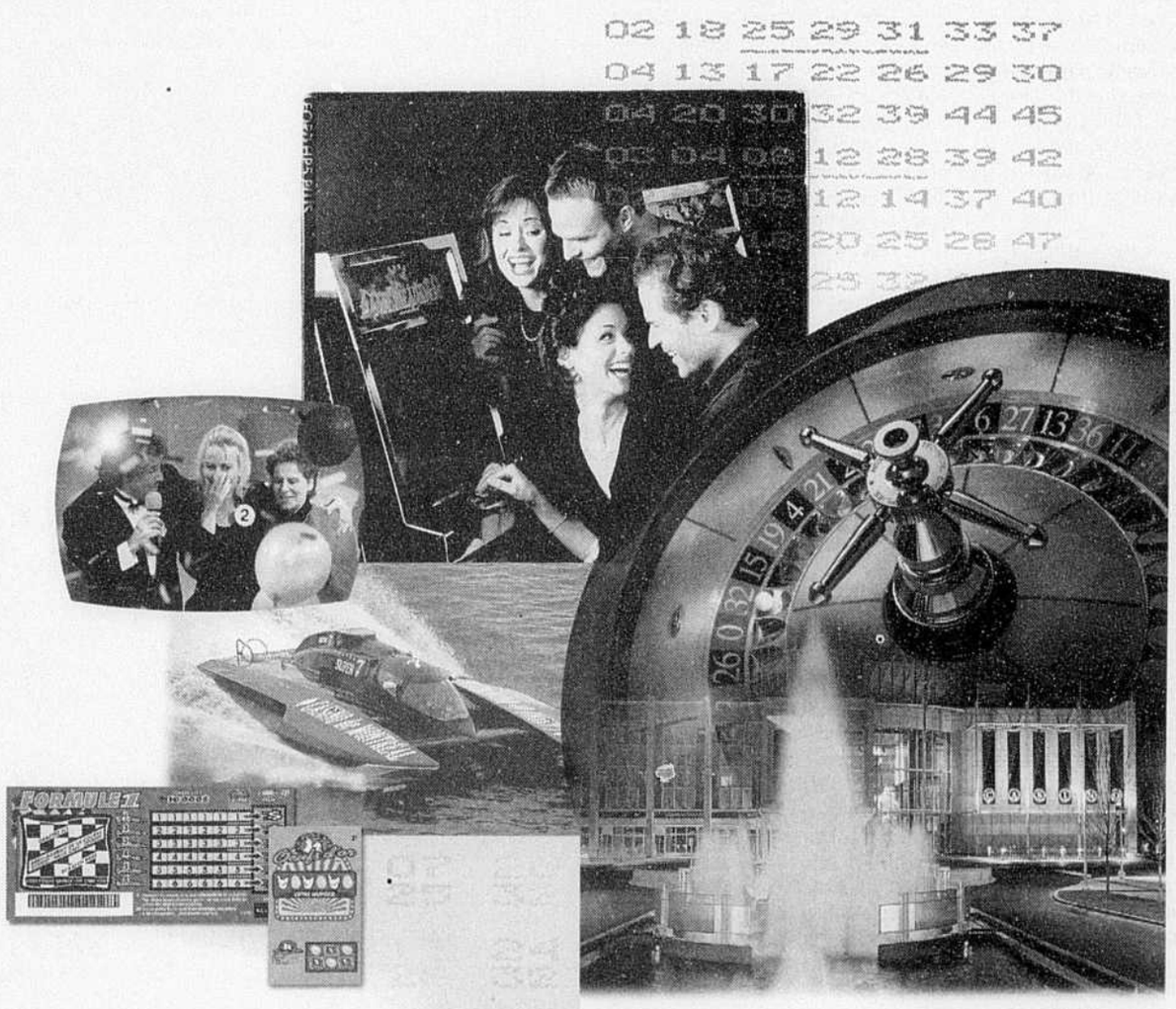
ARCHIVES LE DEVOIR

Le Château Frontenac, à Québec.

Les États généraux du paysage québécois

Si la mise en valeur des paysages du Québec vous préoccupe, communiquez avec nous pour en savoir plus sur nos activités.

Secrétariat
3, rue Vallière, bureau 112
Québec (Québec)
Téléphone: (418) 692-2607 G1K 6S9 Télécopieur: (418) 692-1340



UN ATOUT
POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

11,7 millions $
versés au Fonds d'aide à l'action communautaire

100 millions $
payés en taxes de vente aux gouvernements

216 millions $
remis à 15 700 détaillants de loteries et de loteries vidéo

337 millions $
consacrés à l'achat de biens et services

761 millions $
attribués aux gagnants de loteries

860 millions $
versés en dividendes à l'État

et surtout...

5 100 Québécoises et Québécois, fiers de contribuer au développement du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Prévisions budgétaires 1996-1997.

loto-québec

Vivre en milieu urbain

L'équilibre entre la ville et les banlieues passe par un réinvestissement de l'habitat dans les quartiers centraux

DENYS MARCHAND
Professeur agrégé à l'École d'architecture Université de Montréal

Face à l'industrie de l'immobilier, un immense conglomérat multiforme qui s'est mis en place depuis le début du siècle, puis qui s'est consolidé après la Seconde Guerre mondiale, la notion d'habiter a perdu son sens pour faire place à la commercialisation des espaces construits organisés en un vaste système d'incitation à la consommation.

Les opérations d'acquisition et de parcellisation des terres, la construction d'infrastructures et d'équipements, les entreprises de construction et de matériaux, les prêteurs hypothécaires, compagnies d'assurances et professionnels ont tous été englobés dans une logique de commercialisation dont la finalité dernière consiste essentiellement dans la production du capital, pour utiliser un terme qui, pour ne plus être à la mode, ne traduit pas moins la réalité. Bref, on construit des maisons essentiellement pour faire de l'argent; les autres préoccupations telles que la création d'un milieu de vie sociale valable et épanouissante et la préservation de l'environnement ne constituent que des considérations accessoires et, à l'occasion, des arguments de vente. C'est ainsi que l'on se doit de comprendre l'éparpillement urbain et la mort des quartiers centraux, car il est éminemment plus facile de réaliser les opérations immobilières en dehors des milieux construits en essayant d'échapper le plus possible aux contraintes réglementaires.

Cette perspective doit aussi nous éclairer quand nous abordons la question de la crise dans l'industrie de la construction. Cette industrie s'est mise en place dans un contexte de croissance continue et d'exploitation débridée de l'énergie et des ressources. Mais le contexte a changé, les conditions qui ont donné naissance au système ne sont plus les mêmes. L'achat d'une maison ne constitue plus un placement sûr pour l'avenir (il suffit d'en parler aux centaines de personnes qui doivent vendre à rabais leur «pension de vieillesse»). La croissance démographique tout comme la croissance économique sont en stagnation. L'énergie, allègrement consommée pour maintenir les milliers de bungalows étalés dans la plaine ou pour assurer les déplacements obligatoires imposés par l'éparpillement, coûte de plus en plus cher. Les dépotoirs débordants de déchets de construction se font de plus en plus difficiles d'accès...

L'industrie de la construction est malade d'elle-même, et ce n'est pas en offrant des salles de bain de plus en plus grandes et clinquantes ou en construisant autour de terrains de golf aménagés pour attirer la clientèle (mais qui épuisent les nappes phréatiques) que l'industrie de la construction va revivre telle qu'elle a vécu ces quarante dernières années.

Pour une rare fois, les contraintes de l'économie et celles de l'écologie semblent pouvoir se conjuguer pour nous inciter à chercher de nouvelles formules. Mais, pour une bonne part, celles-ci peuvent se trouver dans les leçons du passé. Nos quartiers anciens offrent des exemples de réussites intéressantes: compacts, ils économisent l'espace et l'énergie et sont accessibles par transport en commun; structurés socialement, ils présentaient des cas de mixité sociale, de petits milieux commerciaux et professionnels identifiés à un noyau paroissial.

Retenir le plus intéressant

Il ne s'agit certes pas de reproduire un modèle social dépassé, mais de retenir, comme le font les planificateurs néo-traditionnalistes, les éléments les plus intéressants de ces milieux: une plus grande densité, mais en assurant un juste équilibre entre l'intimité et l'ouverture à l'espace public; un contrôle social par l'aménagement d'entrées, de porches et de balcons donnant sur des rues au pavage plus étroit qui restreint la circulation automobile; une disposition favorisant la circulation des piétons et l'accès aux services dans des distances de marche raisonnables et sans obstacles majeurs.

Plusieurs exemples d'une telle planification existent déjà aux États-Unis. Toutefois, s'adressant à une clientèle aisée, ils ne permettent pas de mixité sociale. D'autres expériences du même type se basent sur les points d'arrêt du transport en commun (stations de métro, trains de banlieue ou autobus express) pour développer ou reconstituer des noyaux denses de commerces et d'habitat autour desquels s'aménage un quartier accessible à pied. Des tentatives semblables à ces exemples ont été entreprises ici, que l'on songe au quartier «L'Isle» à l'île des Sœurs qui est loin d'être terminé, aux «Bois-Francs» ou encore au «Faubourg Québec» qui, malgré des efforts de planification exemplaire, semble désormais s'enliser dans ses erreurs de stratégie et des polémiques stériles.

On l'affirme depuis longtemps, l'équilibre entre Montréal et ses banlieues passe par un réinvestissement de l'habitat, entre autres dans les quartiers centraux. Plusieurs tentatives ont eu lieu en ce sens, les moins heureuses étant celles de l'opération 20 000 logements par laquelle on importait la banlieue en ville en faisant une consommation exagérée de précieux terrains à proximité du centre-ville, sans pour autant réussir à recréer des quartiers dynamiques. Une des voies les plus prometteuses en matière de qualité de vie urbaine s'amorçait avec le concours «L'art de vivre en ville» lancé en 1991 par la SCHL, la SHQ et la Ville de Montréal. Cette opération se proposait de générer différents modèles d'habitat urbain réalisables en petites insertions dans différents quartiers. Malheureusement, une seule réalisation a vu le jour par manque d'intérêt des constructeurs trop attachés à leurs méthodes habituelles et inquiets de la conjoncture, tandis que d'autres construisaient toujours en banlieue, notamment à Rivière-des-Prairies, Montréal se faisant concurrence à elle-même.

D'autres projets prometteurs restent en suspens, notamment celui du Faubourg Saint-Laurent, incursion courageuse sur la «Main» qui profiterait de la mise en valeur du Monument national et de l'aménagement de la Place de la Paix pour y introduire commerces, bureaux et logements divers. Le contexte économique et la réputation des lieux font-ils peur aux investisseurs et acheteurs potentiels, cela est plus que possible. On attend peut-être aussi de voir le succès que connaîtra le «Faubourg Saint-André» dont la construction se termine un peu plus à l'est.

La remise en valeur des quartiers centraux se heurte à plusieurs obstacles en dehors du contexte économique. L'engouement pour la banlieue, les habitudes et façons de faire des constructeurs, promoteurs et financiers développées au cours des quarante dernières anées en sont quelques-unes. Mais à cela on peut opposer, en contrepartie, l'engouement toujours constant pour le Plateau Mont-Royal qui se caractérise par des actions continues de rénovation et le développement de petits commerces. Certains constructeurs plus courageux ou plus clairvoyants ont su en voir les avantages. Il reste à en tirer les leçons applicables ailleurs dans la ville.

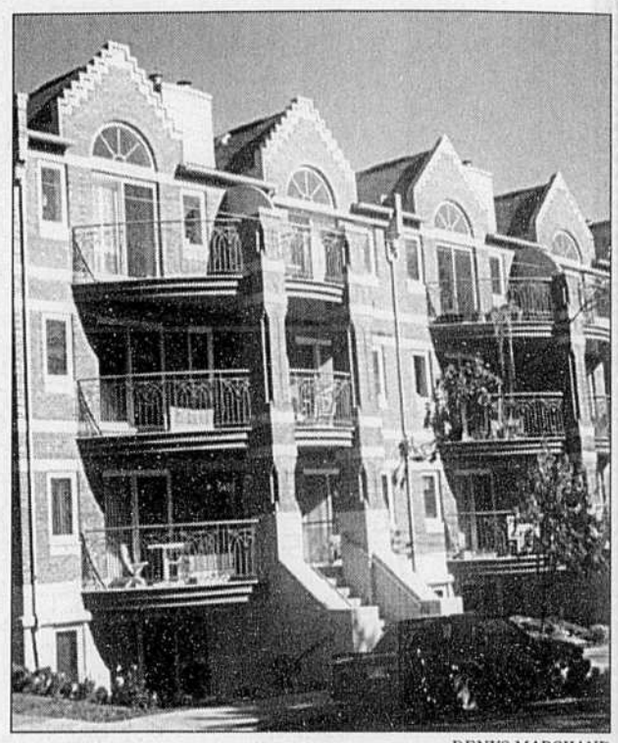


WILLIAMS ASSELIN ACKAOUI ET ASSOCIÉS

Passage piétonnier sous l'hôpital Notre-Dame

«Il y avait aussi
L'étonnant espace
minéral des villes»

— ALAIN GRANDBOIS
L'étoile pourpre



DENYS MARCHAND

Rue Drolet, à Montréal



WILLIAMS ASSELIN ACKAOUI ET ASSOCIÉS

Place de la Cathédrale, au centre-ville de Montréal



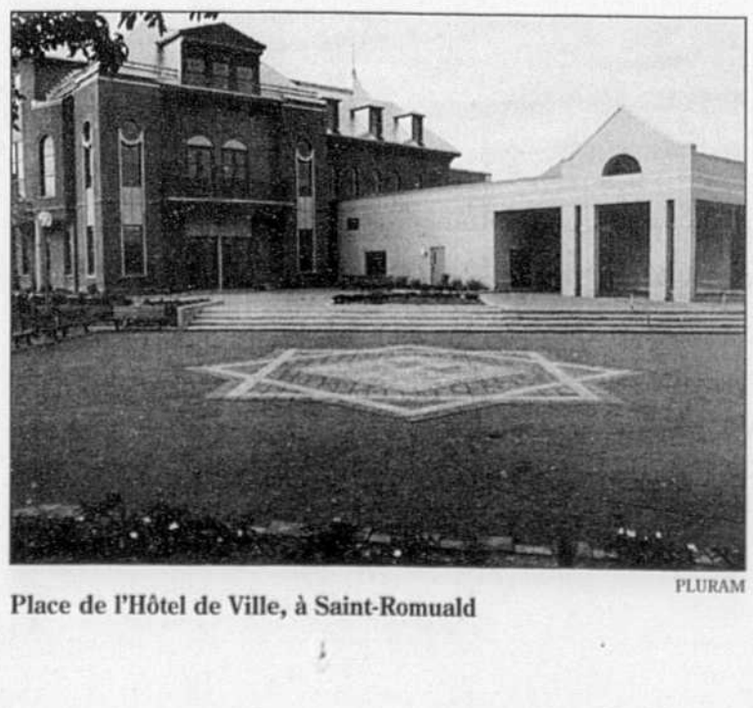
BERNARD SAINT-DENIS

Le parc Émilie-Gamelin, à Montréal



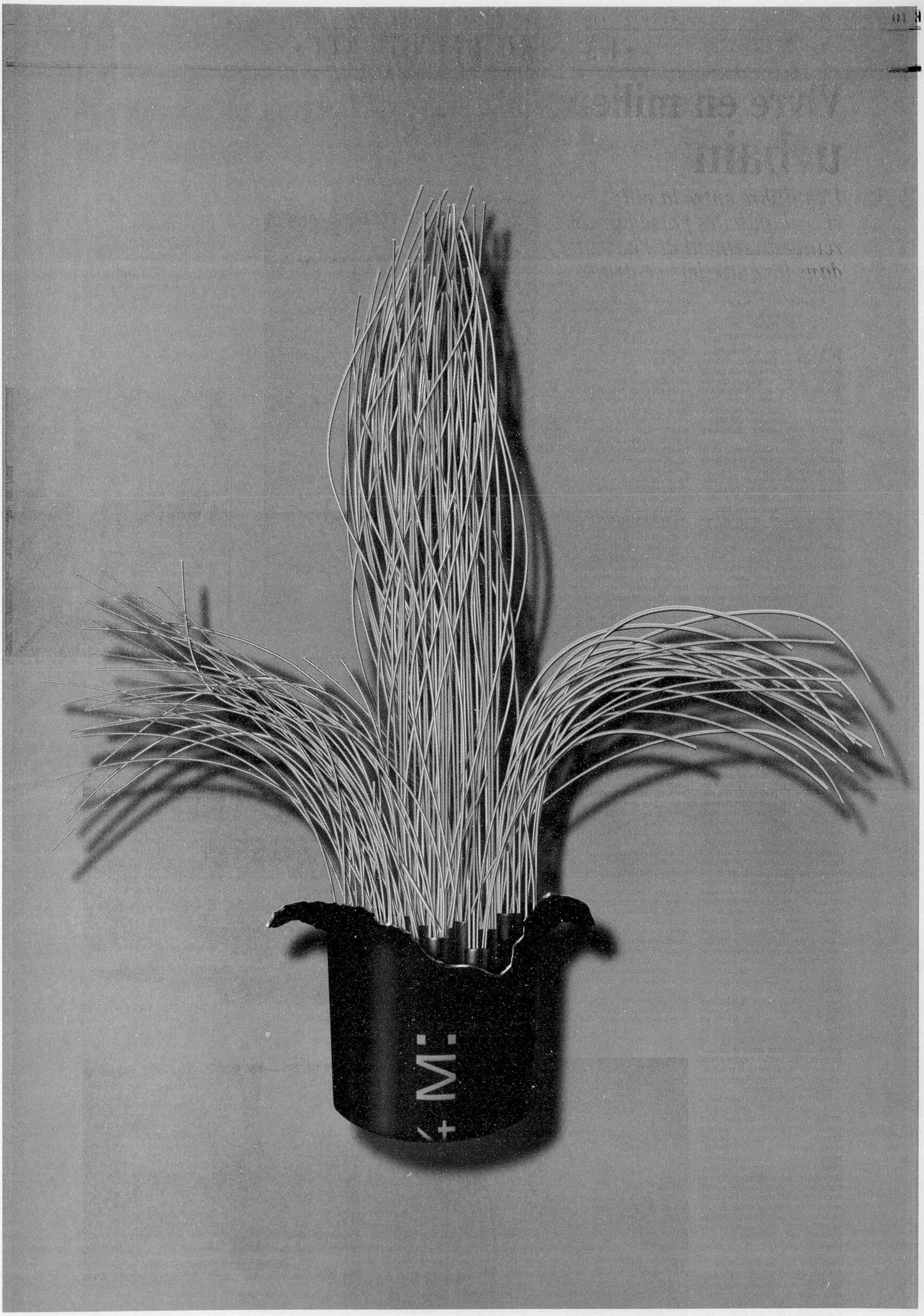
JEAN-CLAUDE MARSAN

Place du Canada, à Montréal



PLURAM

Place de l'Hôtel de Ville, à Saint-Romuald



La fibre québécoise

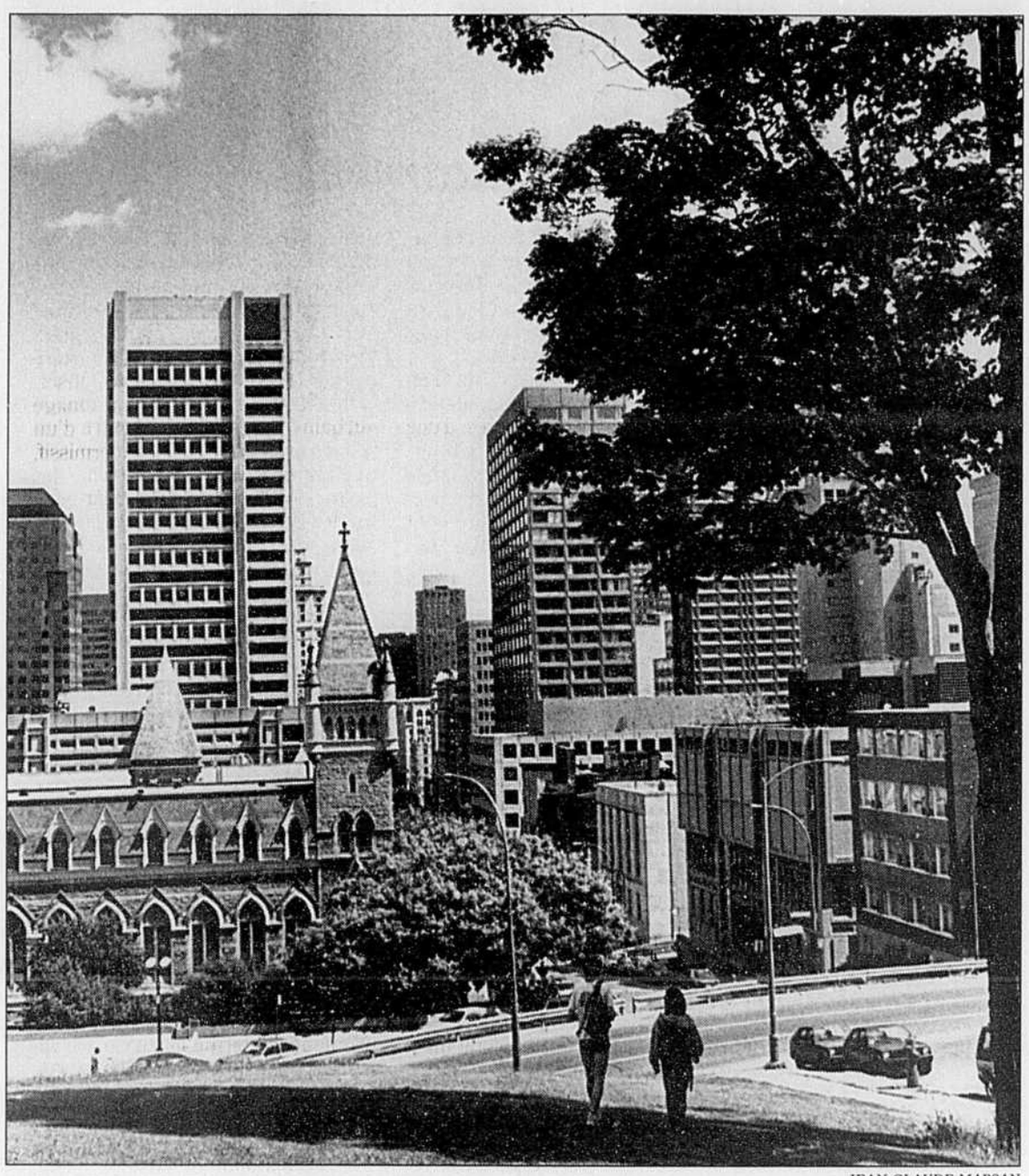
Chaque jour, des milliers de Québécois des quatre coins de la province empruntent le réseau de Bell, constitué en grande partie de fibre optique. De Rivière-du-Loup à Hull, en passant par Mistassini, on y échange des idées, des images, des données. Voilà la contribution de Bell à l'enrichissement de notre patrimoine. Et si, depuis quelques années, on s'affaire à moderniser encore plus ce réseau, c'est afin d'en faire une véritable inforoute : l'Inforoute Bell.

L'INFOROUTE BELL

Ainsi, ces efforts, conjugués à ceux des créateurs de contenu, permettront de relier entre eux tous les Québécois et de leur donner accès à une quantité quasi illimitée d'information. C'est là une excellente façon de participer au développement économique et social du Québec. Et chez Bell, c'est important, depuis 117 ans.

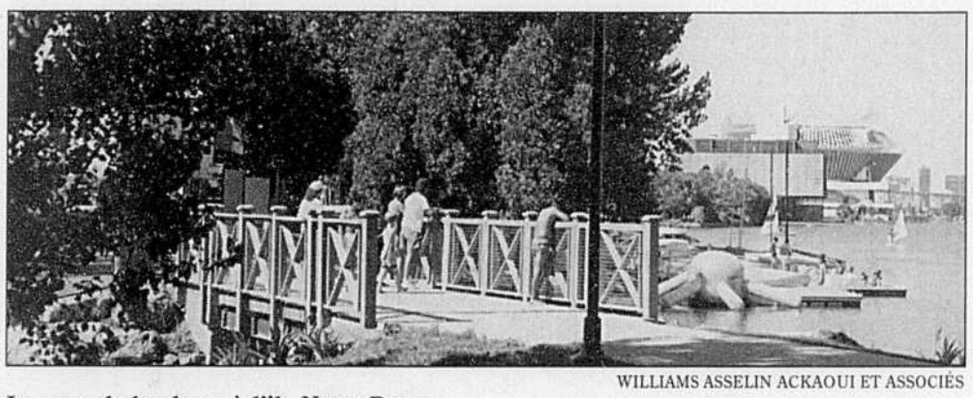
Bell

du génie et des gens[MC]



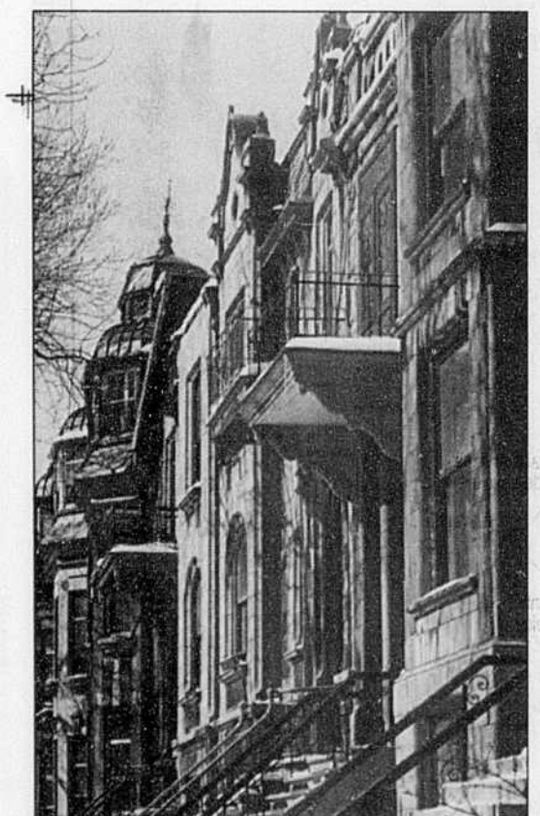
JEAN-CLAUDE MARSAN

Le Québec est une société urbanisée à quatre-vingt-cinq pour cent.



WILLIAMS ASSELIN ACKAOUI ET ASSOCIÉS

Le parc de la plage, à l'île Notre-Dame



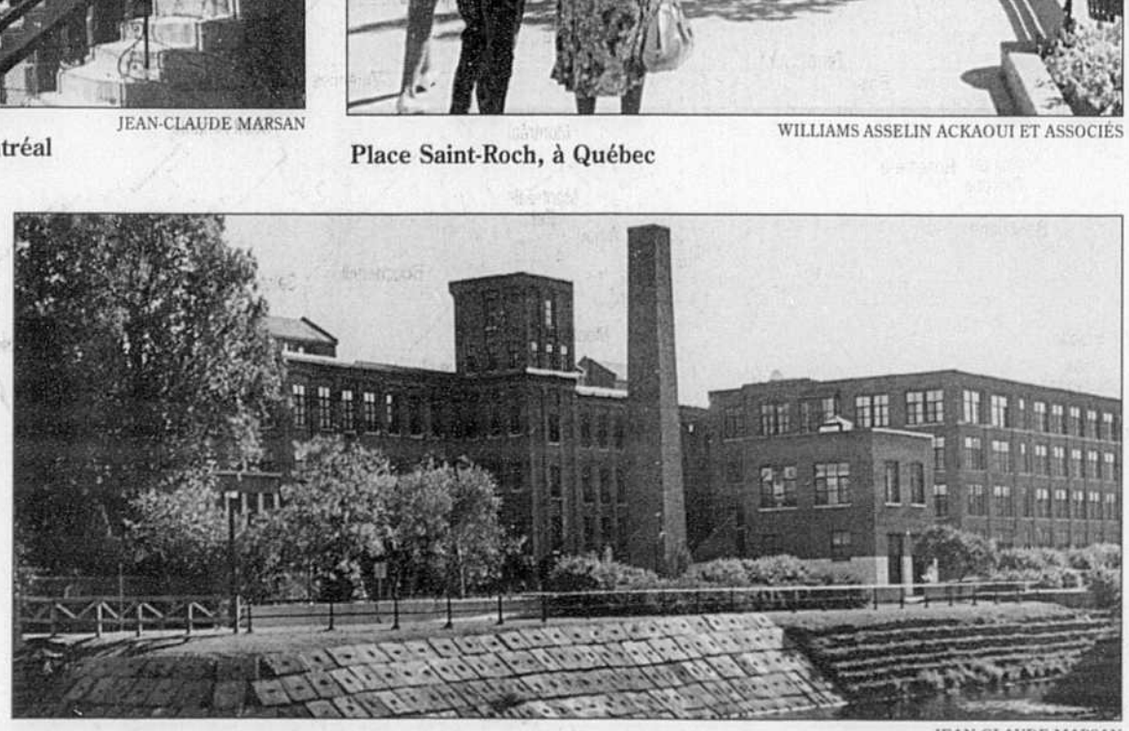
JEAN-CLAUDE MARSAN

Rue Laval, à Montréal



WILLIAMS ASSELIN ACKAOUI ET ASSOCIÉS

Place Saint-Roch, à Québec



JEAN-CLAUDE MARSAN

Le Corticelli, près du canal de Lachine

Modes de vie et occupation des lieux

Montréal et Québec englobent à elles seules près de 60 % de la population québécoise

JEAN-CLAUDE MARSAN
O.C.
Professeur titulaire responsable du programme de Maîtrise en conservation de l'environnement bâti
École d'architecture
Université de Montréal

Le Québec est une société urbanisée à 85 %. C'est dire que l'occupation des lieux et les modes de vie ont principalement pour cadre des agglomérations urbaines, plus précisément des régions urbanisées. Deux régions prédominent: celles de Montréal et de Québec. Elles englobent à elles seules près de 60 % de la population québécoise.

Ces régions urbanisées présentent, par leurs infrastructures de transport et de communication, une matrice d'organisation spatiale où se répartissent les lieux de travail, d'échange, de gestion, de résidence et de loisir, donc où se manifestent et s'expriment les modes et les styles de vie. Au Québec, comme dans tout l'Occident, cette matrice s'est formée à partir de celle de la ville industrielle.

Le modèle d'organisation spatiale de la ville industrielle, comme nous le rappellent le port, le canal de Lachine et les anciens quartiers ouvriers montréalais, était un modèle rigide, façonné par les transports lourds par voies d'eau et par chemins de fer. Dans ce cadre, les modes de vie étaient conditionnés principalement par les revenus: seuls ceux qui avaient des revenus élevés pouvaient échapper à la contrainte de vivre à proximité des lieux d'emplois et profiter des avantages d'un environnement bâti et naturel de qualité.

Ce modèle a changé avec l'apparition des véhicules à combustion interne, du téléphone, de la radio, de la télévision, etc. Cette révolution technologique a permis l'émergence d'une nouvelle matrice d'organisation spatiale qui a pour caractéristique d'être, en théorie, assez maniable pour atténuer les ségrégations d'occupations propres à la ville industrielle.

Chaque pays a ses particularités

Même si cette matrice est identique dans toutes les régions urbanisées d'Occident, elle ne produit pas le même type d'organisation spatiale ni n'engendre les mêmes modes de vie. Chaque continent, voire chaque pays, a ses particularités. En France, par exemple, ce sont les classes pauvres et les groupes ethniques qui se retrouvent en banlieue, le plus souvent dans de grands ensembles immobiliers; leurs modes de vie n'ont rien de comparable à ceux qui prévalent de l'autre côté de l'Atlantique où ce sont les classes moyennes blanches qui monopolisent la périphérie. Aux États-Unis, pour diverses raisons dont les problèmes raciaux et le fait que l'administration des programmes sociaux soit du ressort des municipalités, la ville traditionnelle, avec son centre-ville et ses quartiers centraux, est moribonde un peu partout. Le mode de vie dominant est celui de la banlieue pavillonnaire, royaume de l'individualisme, de l'automobile et du centre commercial.

Au Canada, des villes traditionnelles telles qu'Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg ou Vancouver ont échappé en partie à ce lessivage. Il y a heureusement encore des centres-villes actifs et animés, surtout des quartiers traditionnels où la vie communautaire est réelle et féconde. À Montréal comme à Québec, tous les styles de vie sont possibles: celui du nouvel urbain installé dans un arrondissement historique ou au centre-ville, celui de l'habitant du quartier traditionnel, le style banlieue évidemment (qui commence cependant à se diversifier), voire même le refuge dans une périphérie restée encore à l'état naturel à plusieurs endroits.

Ce choix possible entre divers types d'habitat reflète une culture distincte, au même titre que la langue. Dans ce sens, le modèle d'occupation des lieux dont nous avons hérité dans nos régions urbanisées est précieux, car il permet une liberté d'expression de styles de vie à nulle autre pareille sur ce continent, lequel tend plutôt vers l'uniformisation et la stérilisation de l'habitat. Il permet d'ailleurs la conservation et la mise en valeur de la diversité des paysages urbains comme durant aucune autre période de l'histoire du Québec.

Conserver les témoins du passé

Au cours des siècles passés, dans des milieux dynamiques comme Montréal, chaque période de développement tendait à araser impitoyablement les paysages urbains de la période précédente à cause de la rigidité de la matrice d'organisation spatiale. Ainsi, il ne reste guère plus, dans le Vieux-Montréal, qu'une demi-douzaine de structures datant du Régime français. Aujourd'hui, l'agglomération peut être organisée de façon à conserver les témoins du passé. Rien n'empêche la conservation du Vieux-Québec; la coexistence de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et du nouveau centre-ville fournit une autre preuve des possibilités qu'offre le modèle actuel, tant du point de vue de la sauvegarde des paysages que de celui des supports aux styles de vie.

Encore mieux, ce modèle actuel permet de réintroduire la nature dans la ville. Au siècle dernier, ici comme ailleurs, la nature reculait au fur et à mesure que se développait l'agglomération, et le port qui a élevé un mur de Pékin devant le Vieux-Montréal nous a fourni un bon exemple de ce processus. Maintenant on peut se permettre de retrouver le fleuve au pied de la rue de la Commune, de faire pénétrer la nature le long du canal de Lachine, de mettre de l'avant des projets comme le Parc de l'archipel ou le Montréal bleu. Maintenant, tous, pauvres ou riches, peuvent espérer avoir accès à l'environnement naturel dans le cadre urbain même.

> «Le cœur s'égare
> sur les toits des villes
> Son périmètre reste
> impossible à imaginer.»
>
> — FRANÇOIS CHARRON
> *La vie n'a pas de sens*

Mais l'environnement urbain équilibré, la conservation et la mise en valeur de la variété des modes de vie et des paysages nécessitent deux conditions principales pour se réaliser et se maintenir. Comme nous l'enseignent toutes les villes qui ont atteint une très bonne qualité d'environnement, que ce soit Édimbourg ou Stockholm, la première et essentielle condition est la présence d'une culture urbaine chez l'habitant. Malgré des progrès sensibles accomplis dans cette direction au Québec depuis trois décennies, il est loin d'être évident, notamment lorsque l'on observe certains de nos paysages urbains et péri-urbains, que cette culture ait atteint un début de maturité.

La seconde condition est la volonté politique d'assurer un certain contrôle dans l'organisation des milieux de vie. Trop souvent la liberté des uns brime celle des autres et aujourd'hui l'étalement pavillonnaire à la périphérie menace la survie des quartiers centraux. Au cours des dernières décennies, des mesures ont été prises dans ce sens par les gouvernements, mesures parfois efficaces comme le zonage vert, souvent mortes-nées comme l'option préférable d'aménagement et le Parc national de l'archipel. On observe, cependant, que la volonté politique de promouvoir la société distincte passe avant tout par la protection de la langue, comme si la langue constituait le tout de la culture. Dangereuse illusion! Une ville comme Calgary, par exemple, aurait beau être unilingue française qu'elle resterait fondamentalement dans ses formes et ses modes de vie une ville américaine. Il faut se rendre à l'évidence que les virus du type Calgary sont lovés dans toutes nos agglomérations urbaines.



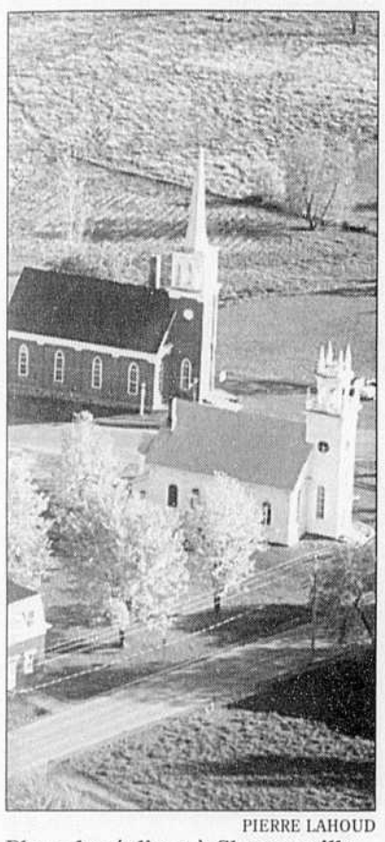
Ruralité et aménagement

La ruralité québécoise est aussi diverse que les petits pays qui l'incarnent

GÉRARD BEAUDET
Professeur
Institut d'urbanisme
et Université de Montréal

La ruralité québécoise est multiforme. Elle est aussi diverse qu'il y a de petits pays qui l'incarnent, de regards qui la contemplent ou la scrutent et de discours qui la disent. Mais elle est également le lieu et le produit de deux modes d'appropriation, d'occupation et d'aménagement qui s'y déploient, s'y entrechoquent et, parfois, s'y opposent.

Terroirs et territoires de l'économie marchande en ont longtemps été les deux visages. Les uns et les autres sont présents depuis le début de la colonie, dès lors que la France doit assurer le peuplement et la défense d'un espace-ressources démesuré et convoité, initialement voué au mercantilisme. Le rang aura constitué l'essence des terroirs. De la côte de Beaupré de la deuxième moitié du XVII[e] siècle à l'Abitibi de la Crise, il aura été le canevas d'un habitat rural dispersé à vocation agricole ou agroforestière dominante. Les réseaux infrastructurels (routes, canaux, chemins de fer, autoroutes, corridors aériens, équipements de télécommunication), le maillage urbain et les aires d'exploitation-transformation des ressources naturelles auront, quant à eux, inscrit dans l'espace les territoires de l'économie marchande.

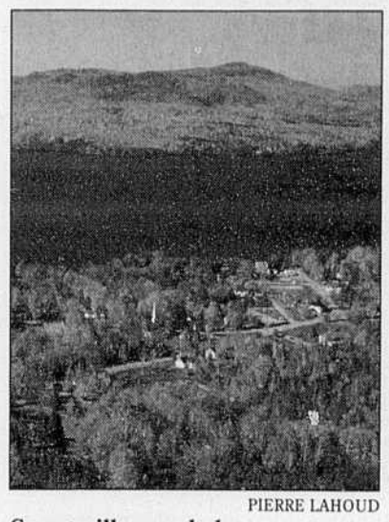


PIERRE LAHOUD
Place des églises à Clarenceville.

De lentes transformations et de nombreuses secousses ont marqué l'histoire de cette cohabitation. Poussées de colonisation, crises agricoles, surpeuplement des campagnes, abandons de terroirs trop ingrats, spécialisation des cultures au gré de l'évolution des marchés, industrialisation des pratiques culturales, explosion ferroviaire, manufacturière et urbaine, booms miniers, aménagement intégré des bassins hydrauliques et industrialisation lourde des principaux sites de production hydroélectrique, exploitation souvent inconsidérée des ressources, ainsi que mise en tourisme de sites de plus en plus nombreux et étendus, voilà quelques-uns des mouvements qui ont façonné les différents visages de cette ruralité.

La conciliation d'intérêts parfois divergents n'a pas toujours été facile. Le peuplement de l'aire seigneuriale a souvent été retardée par l'intérêt plus prononcé de seigneurs pour la traite ou la spéculation. Des conflits d'appropriation ont souvent marqué, au siècle dernier, la conquête des arrières-pays que se disputaient, parfois âprement, gros exploitants forestiers et colons.

Mais c'est au cours des années 1960 que l'affrontement des deux logiques territoriales a été le plus manifeste. Le regard fonctionnel et instrumental porté sur le territoire par l'État et les spécialistes des sciences régionales, conforté par la volonté politique de contrer les disparités et les inégalités à la faveur d'une planification volontariste du développement, a en effet conduit à négliger le pays, la région d'appartenance, au profit d'une logique productiviste du territoire. la ruralité québécoise, moins agricole que jamais, a alors été mise à dure épreuve. Elle a néanmoins résisté, plus et mieux qu'on l'avait généralement anticipé.



PIERRE LAHOUD
Georgeville, sur le lac Memphrémagog.

L'abandon d'une approche réductionniste, trop peu sensible à l'enracinement des populations, n'a toutefois pas modifié significativement l'ordonnancement des termes de l'équation. L'aménagement a dès lors été inféodé au développement et le demeure. C'est ainsi qu'au cours des années 1970, on misera davantage sur la performance et les effets d'entraînement d'une structure urbaine dominée par Montréal pour relancer l'économie rurale du Québec des régions. La ruralité ne sera plus abordée de front; elle n'aura qu'à suivre, qu'à s'adapter.

Certes l'État n'a plus les moyens de ses ambitions en matière de développement régional. La prépondérance du développement n'en demeure pas moins forte. En témoigne la deuxième génération de schémas d'aménagement en cours d'élaboration dans les MRC. Le virage développement y est presque partout manifeste.

Le repli sur tous les fronts de l'État providence s'accompagne toutefois, depuis une quinzaine d'années, d'une résurgence de la quête et de l'affirmation du pays. La région, la décentralisation, le partenariat, le développement local et communautaire sont plus que jamais à l'ordre du jour. Mais les mécanismes de régulation d'une économie mondialisée peuvent difficilement relever de cette quête du pays. Une part de plus en plus grande du développement échappe aux acteurs d'un aménagement durable d'une ruralité mise à mal par le déclin démographique, le vieillissement de la population, la déprise agricole, l'agonie de la pêche, les aléas d'une économie en restructuration, la désindustrialisation de certaines localités, la perte de confiance dans les institutions d'encadrement traditionnelles.

La question agricole témoigne éloquemment de cette difficile conciliation d'intérêts. Alors qu'il y a à peine cinq ou six ans, on semblait s'engager sur la voie d'une agriculture moins soumise aux diktats productivistes, on sent depuis les positions du monde agricole se radicaliser. Une opposition croissante peut être constatée entre, d'une part, le droit de produire, d'essence néolibérale, consenti aux agriculteurs, et, d'autre part, une requête de conservation.

Le premier se traduit par le refaçonnage des terroirs, l'industrialisation des pratiques culturales, la multiplication des mégaproductions animales, le recul des contrôles environnementaux, le reboisement à des fins strictement commerciales des terroirs abandonnés ou moins productifs, la banalisation des paysages hérités. Quant à la seconde, elle s'exprime par la création d'aires de conservation, la revendication d'un zonage «urbain» restrictif à l'encontre d'un zonage «agricole» jugé trop permissif, une interrogation sur le devenir des paysages et l'exploration de nouveaux modes d'habiter et de vivre la campagne, par exemple sous formes de la forêt habitée, des fermettes-villégiature ou du tourisme rural.

Évidemment, le parti pris par l'État-accompagnateur-facilitateur, de moins en moins régulateur des tensions, risque de compromettre d'une manière irréversible les cohabitations. L'appropriation pourrait dès lors se traduire par une ségrégation de plus en plus poussée entre deux types de ruralité.

Le premier verrait se multiplier, là où les conditions géoclimatiques le permettent, les aménagements productifs intensifs, peu propices, voire même réfractaires aux valorisations caractéristiques d'un établissement équilibré. Là où la géographie est plus contraignante et où les paysages sont moins attrayants, la déprise agricole se poursuivrait inéluctablement, compromettant à terme la survie des villages. Quant au second, il correspondrait à des enclaves mises en réserve et jalousement protégées par des acteurs qui en auraient les moyens.

L'appropriation de positions différenciées confirmerait, si la tendance se maintient, une ruralité de plus en plus hétérogène et ségréguée. La société distincte est-elle condamnée à s'incarner dans une telle ruralité?

Oser LA MÉTROPOLE

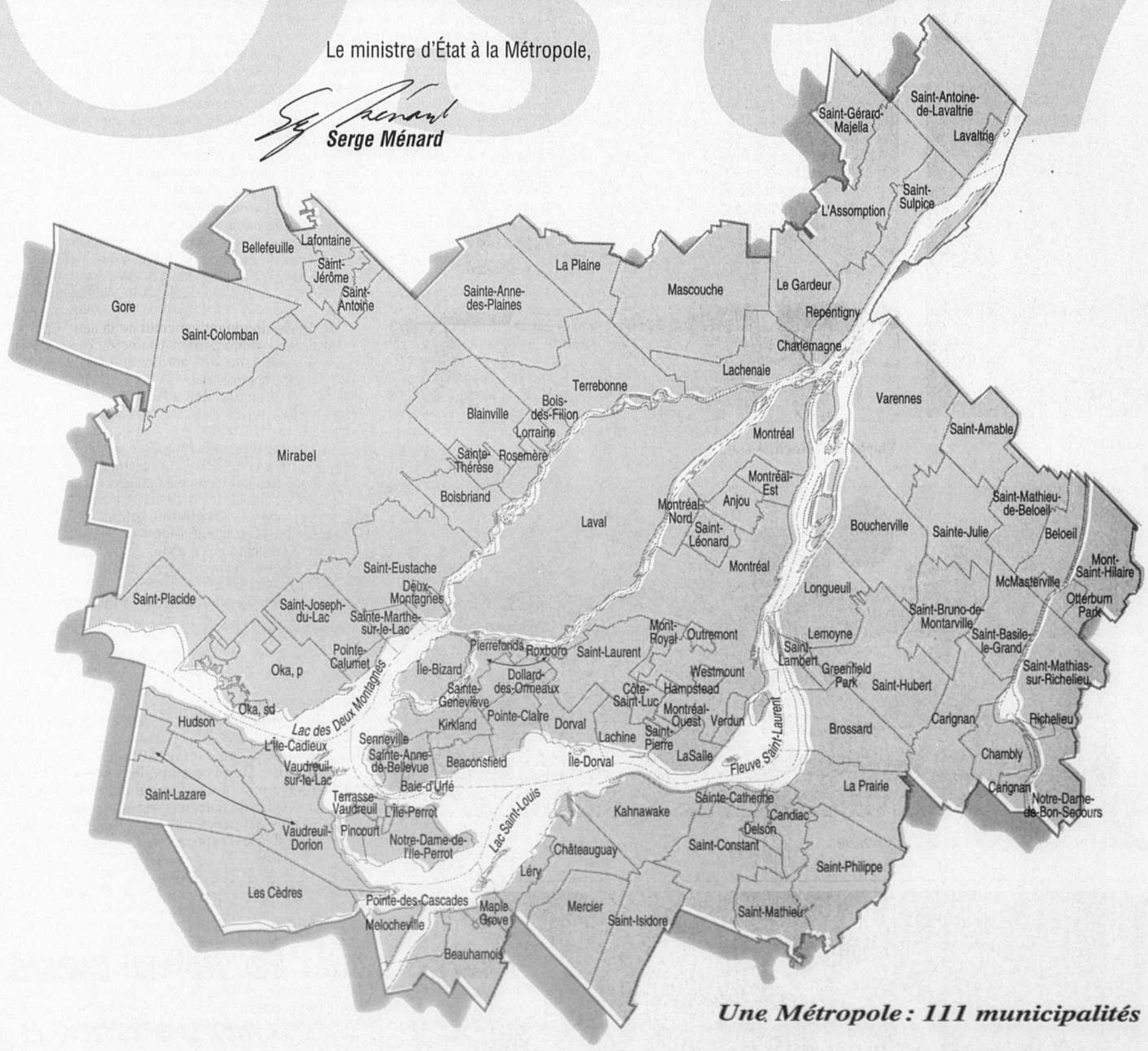
Le 29 janvier 1996, le Premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, a osé. En nommant un ministre d'État à la Métropole et en annonçant la création du ministère de la Métropole, il a ainsi initié un vaste chantier qui convie tous les partenaires métropolitains à oser à leur tour.

Oser la métropole, c'est reconnaître qu'ensemble, avec les gens qui vivent, travaillent et s'engagent dans la vie économique, sociale, culturelle ou politique de la métropole, nous pourrons assumer son développement, nous pourrons assurer sa relance.

Oser la métropole, c'est partager notre démarche avec nos concitoyens et concitoyennes du Québec qui ont tout autant besoin de la métropole que nous avons besoin du Québec tout entier... pour oser et réussir la métropole.

Le ministre d'État à la Métropole,

Serge Ménard



Une Métropole : 111 municipalités

Gouvernement du Québec
Ministère de la Métropole

Tour de la Place-Victoria
Case postale 83, Bureau 3.16
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Tél. : (514) 873-3860 Télec. : (514) 864-5901

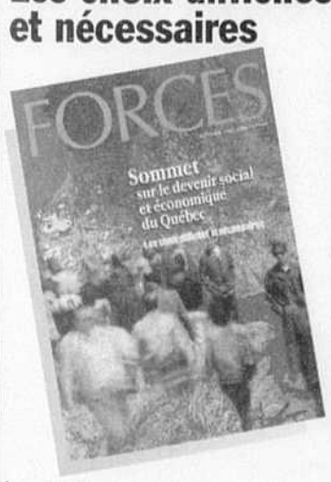
Québec

FORCES

À l'occasion du Sommet sur l'économie et l'emploi

Pour comprendre les enjeux
Pour éclairer les décisions

Les choix difficiles et nécessaires



Au sommaire

Parier sur les convergences, non sur les divergences
Une entrevue avec le premier ministre Lucien Bouchard par Stéphan Bureau

L'économie et l'emploi sur le chantier
avec Claude Béland, André Bérard, André Brunet, Jean Coutu, Nancy Neamtan, Françoise David, Ghislain Dufour, Clément Godbout, Louise Harel, Phyllis Lambert, Serge Ménard, Pierre Paquette, Michel Philibert, Patrice Simard, Gérald Tremblay par Pierrette Gagné, Jeanne Morazain

Une vision du Québec, à l'enseigne de la continuité
Une entrevue avec le chef de l'Opposition Daniel Johnson par Gérald LeBlanc

La fiscalité en question
par Jean-Robert Sansfaçon, avec la participation du vice-premier ministre Bernard Landry

La santé à un virage
par Yanick Villedieu, avec la participation du ministre Jean Rochon

L'éducation et la culture : un choix
par Lise Bissonnette

Les ressources naturelles : une base de développement durable
par Jean-Marc Carpentier, avec la participation du ministre Guy Chevrette

À propos de concertation : expériences, dangers et promesses
par Louis Balthazar

En vente dans les kiosques
et à la Société d'édition de la revue Forces
500, rue Sherbrooke ouest
Bureau 1270
Montréal, Québec H3A 3C6
Téléphone : 286-7647- 286- 7637

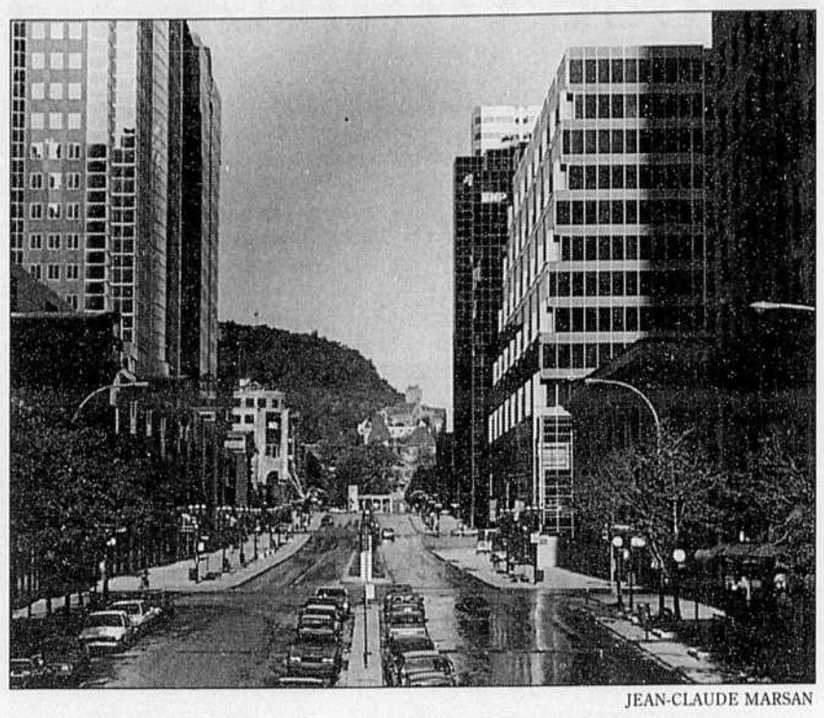
Les grands moyens

Qui va s'occuper des paysages? Et par quels moyens? Voilà les deux questions clés auxquelles les prochains textes tentent de répondre.

Au plan législatif, par exemple, le Québec est en retard, et de près d'un siècle dans certains cas (!), sur d'autres régions d'Occident. Il dispose quand même de quelques outils qui permettent de freiner les abus. Aujourd'hui, le pouvoir décisionnel demeure surtout entre les mains des municipalités, elles-mêmes menottées par la concurrence économique. Une loi-cadre semble donc s'imposer. Certains ministères, comme celui de la Culture, songent à en assumer le leadership et l'application, mais on ne sait encore ni quand ni comment.

Au fond, les paysages ne sont-ils pas l'affaire de tous, puisque chacun peut y ajouter, pour le meilleur comme pour le pire, son grain de béton ou de fleurs? Les universitaires, par exemple, ainsi que les corporations professionnelles concernées, se sont déjà dessiné des chemins de recherche et d'action novateurs.

Mais tous les acteurs directs du domaine partent et reviennent au même constat: sensibiliser, éduquer, impliquer et mobiliser les populations pour aménager leur cadre de vie de concert avec elles demeure l'étape la plus nécessaire. Comme les batailles autour du patrimoine bâti l'ont montré, les occupants du territoire, ceux qui vivent au cœur des paysages, sont capables d'araser les collines comme de déplacer les montagnes.



JEAN-CLAUDE MARSAN

La responsabilité des professionnels

Les professionnels de l'aménagement doivent s'impliquer dans la mise en valeur



PARENT LATREILLE ET ASSOCIÉS

Une solution aux problèmes d'érosion des berges du lac Saint-Louis.

DAVID BELGUE
Urbaniste
Président des États généraux du paysage québécois

Quelle est la part de responsabilité des professionnels de l'aménagement dans la protection et la mise en valeur des milieux naturels et bâtis au Québec? Les aménagistes, les archéologues, les biologistes, les architectes, les économistes, les géographes, les urbanistes, les ingénieurs, les agronomes, les architectes paysagistes, les arpenteurs-géomètres et les ingénieurs forestiers ont tous développé des connaissances et des pratiques professionnelles leur permettant de contribuer de façon importante à l'inscription de la société distincte dans l'occupation des lieux.

Or, pourquoi nos milieux naturels et bâtis deviennent-ils de plus en plus uniformisés et banalisés? La cause réside en bonne partie dans la prépondérance des facteurs économiques et fonctionnels lors des choix d'aménagement, reléguant au second plan tous les facteurs sans rentabilité quantifiable et tangible. Aujourd'hui, en période économiquement difficile, nous constatons plus que jamais que la préservation de notre patrimoine bâti et naturel ne fait pas le poids devant les impératifs socioéconomiques à plus court terme.

«L'ordre des saisons n'a jamais été respecté.»

— ROGER DES ROCHES
La réalité

Sous l'impact de l'urbanisation, les noyaux villageois perdent leur caractère distinctif ou disparaissent complètement. L'utilisation de l'automobile a marqué et marque encore les artères périphériques et les entrées des villes et villages. Les modèles de développement des nouveaux quartiers résidentiels, semblables les uns aux autres, ne tiennent pas toujours compte des milieux où ils s'inscrivent, ni de la protection des milieux naturels.

En milieu agricole, les transformations des modes de production entraînent l'abandon de nombreuses terres et l'apparition de friches, ou encore favorisent la monoculture et la disparition des haies et des bosquets, de même que le redressement et l'artificialisation des cours d'eau. Il s'ensuit une détérioration correspondante de nombreux écosystèmes agricoles et une diminution des habitats fauniques et floristiques.

En ce qui concerne les paysages forestiers, l'utilisation d'une machinerie de plus en plus performante et la pression incessante engendrée par la demande mondiale de matière ligneuse requièrent une vigilance constante afin d'assurer la pérennité de cette ressource et de conserver l'intégrité et la diversité des écosystèmes forestiers.

Face à ces constats, il sera facile pour nous, professionnels, de nous retrancher derrière notre «compétence professionnelle» et de prétendre que l'aménagement au Québec se porte mal parce qu'on ne le confie pas aux «vrais experts».

Il est vrai que les professionnels de l'aménagement sont rarement les décideurs ultimes. Qu'ils soient à l'emploi des organismes publics ou privés ou qu'ils agissent à titre d'experts-conseils, le rôle des professionnels est souvent celui de remplir des mandats octroyés par d'autres personnes. Dans ce rôle-conseil auprès des élus, des gens d'affaires ou des citoyens, il nous incombe néanmoins d'éclairer ces décideurs et de les aider à saisir toutes les conséquences possibles de leurs choix.

La question fondamentale qu'on doit poser est celle de la finalité de ces choix. Quel sera le résultat «sur le terrain»? Est-ce que nous créons des milieux où nous aimerions vivre et travailler? Dans quelques années, serons-nous fiers d'être associés aux projets réalisés aujourd'hui?

Dans beaucoup de situations, les professionnels n'interviennent tout simplement pas dans les décisions ayant des impacts déterminants sur la qualité des milieux. Pensons au citoyen qui s'improvise constructeur ou rénovateur de sa maison «au goût du temps», au villégiateur qui veut régler «une fois pour toutes» le problème d'érosion en bordure d'un cours d'eau de son terrain en construisant un mur de soutènement en béton, à l'agriculteur qui modifie de façon importante la nature de ses cultures.

Les citoyens et les décideurs se sentent-ils responsables de la qualité et de la protection des lieux? Il faut développer la fierté de chaque citoyen pour son milieu et lui faire comprendre que la qualité des milieux naturels et bâtis est d'intérêt collectif plutôt qu'individuel.

En l'absence de valeurs partagées quant à l'importance de la qualité des aménagements, les diverses réglementations gouvernementales et municipales jouent un rôle nécessaire mais fortement critiqué. Les débats se cristallisent autour de l'acceptabilité d'une norme plutôt qu'une autre, sans véritable discussion des impacts ultimes de ces gestes.

Face à des difficultés, les professionnels doivent se réapproprier leur rôle social et participer davantage au processus décisionnel. La concertation entre les citoyens, les professionnels et les élus dépend grandement de l'implication et de l'initiative de chacun dans son milieu. Mais les associations et ordres professionnels doivent également participer activement aux débats de société qui concernent la qualité des lieux.

Ces débats sont souvent axés sur un enjeu très précis: la démolition d'un bâtiment d'intérêt patrimonial ou le «massacre» d'un milieu naturel. Les professionnels de l'aménagement doivent participer à ces discussions mais une approche purement réactive ne conduira pas à de véritables changements dans les valeurs de la société québécoise à l'égard de notre cadre physique. La diffusion non seulement d'exemples d'interventions réussies, mais aussi de projets manqués, et la sensibilisation des jeunes en milieu scolaire constituent des voies à explorer.

Les professionnels travaillent trop souvent de façon isolée, chacun à l'intérieur de son propre champ de pratique. Toutefois, l'architecte doit considérer non seulement le bâtiment qu'il a le mandat de concevoir mais aussi le contexte dans lequel il se trouve, avec toute sa richesse historique et patrimoniale. Le biologiste doit concilier la protection des habitats fauniques avec le développement de l'écotourisme. L'agronome doit évaluer l'impact des changements dans les modes de production sur la biodiversité du milieu agricole.

Pour ce faire, les barrières interprofessionnelles doivent disparaître. Ce décloisonnement peut difficilement se faire sur une base individuelle et les associations et ordres professionnels ont un rôle important à jouer dans le rapprochement de l'ensemble des professionnels de l'aménagement. Un premier geste dans ce sens a été fait en 1995 quand 650 professionnels, membres de treize associations et ordres professionnels, se sont réunis pour les premiers États généraux du paysage québécois.

La notion de paysage a été retenue comme thématique de cet événement pour son aspect intégrateur puisqu'on définit les paysages comme étant le résultat de l'interaction entre les populations, leurs activités et les processus écologiques et que, par conséquent, ils représentent plus que la partie visible du milieu récepteur des interventions. Les États généraux du paysage québécois, en plus de permettre un rapprochement des professionnels, ont également amené ces derniers à adhérer à un certain nombre de principes. Si on veut que ces principes soient mis en application, les associations et les ordres professionnels doivent être les «gardiens de la foi». Dans leurs activités courantes, les efforts de sensibilisation et de formation doivent se poursuivre.

À cet égard, la Corporation des États généraux du paysage québécois organise, le 15 novembre prochain à Trois-Rivières, un colloque sur les «Notions de paysage et modèles d'analyse». Ce colloque s'adresse aux professionnels de l'aménagement mais également aux groupes et aux personnes qui se préoccupent de l'évolution des paysages au Québec.

Pour nous, des problématiques aussi diverses que la création d'emploi, la révision de la fiscalité, le financement des services publics ne doivent pas être abordées seulement dans l'optique d'assainissement des finances publiques et d'amélioration des conditions économiques des Québécois. Elles doivent également tenir compte des milieux de vie, de travail et de loisirs que nous voulons créer. Les professionnels de l'aménagement souhaitent ardemment participer à ces choix et apporter leur contribution aux discussions.

Pour plus de renseignements sur les activités des États généraux du paysage québécois, communiquer avec le secrétariat des États généraux à Québec au (418) 692-2607 (téléphone) ou au (418) 692-1340 (télécopieur).



PLURAM

Les Jardins de l'Anse, à Sept-Îles.

LA DÉCLARATION COMMUNE SUR LES PAYSAGES QUÉBÉCOIS

Lors de la plénière de clôture des États généraux, un projet de déclaration commune préparé par le Comité organisateur a été soumis aux participants. Ces derniers ont proposé un certain nombre de modifications avant d'adopter un projet révisé. Le texte qui suit intègre les modifications demandées et a été approuvé par les représentants des ordres et associations au sein du Comité organisateur.

TEXTE DE LA DÉCLARATION COMMUNE

À la suite des discussions et des travaux tenus dans le cadre des États généraux du paysage québécois, nous, membres des associations et des ordres professionnels partenaires,

Convenons que les paysages naturels et construits:

1. sont le résultat de l'interaction entre les populations, leurs activités et les processus écologiques et, par conséquent, représentent plus que la partie visible du milieu récepteur des interventions;
2. constituent une ressource d'intérêt collectif qui contribue à la qualité de vie, au sentiment d'appartenance à un lieu et au développement durable du territoire;
3. sont perçus différemment par les individus selon leurs valeurs, leur culture et leur époque, et s'inscrivent dans un processus culturel en évolution;
4. sont transformés à un rythme accéléré qui entraîne souvent une rupture avec la continuité historique et culturelle et une dégradation des milieux;
5. perdent leur qualité, leur identité, leur intégrité et leur diversité à la suite d'interventions caractérisées surtout par des facteurs économiques, fonctionnels et normatifs.

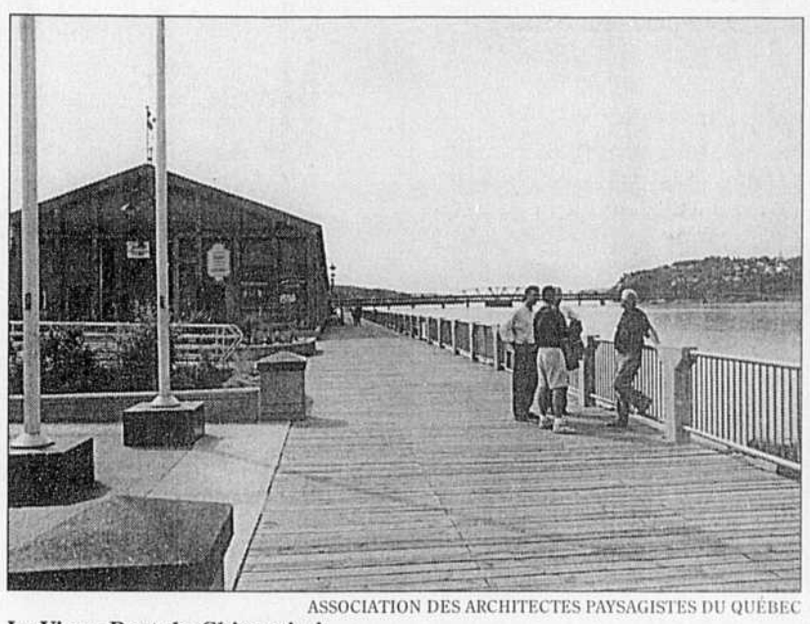
En conséquence, nous considérons que nos actions et pratiques professionnelles devront:

1. reconnaître le droit de l'homme de modifier les paysages dans l'intérêt de la collectivité tout en respectant les principes du développement durable et du maintien de la diversité biologique et culturelle;
2. veiller à ce que la préservation et la mise en valeur des paysages contribuent à la qualité de vie des citoyens, à leur sentiment d'appartenance à un lieu et à l'identité culturelle québécoise;
3. tenir compte des valeurs et des aspirations de la population tout en contribuant à une sensibilisation accrue des citoyens et des décideurs à l'égard du paysage;
4. respecter les particularités de tous les paysages en favorisant leur aménagement intégré;
5. reconnaître, plus particulièrement, les paysages exceptionnels, représentatifs et signifiants pour les collectivités;
6. reconnaître que la qualité du paysage concerne l'ensemble des actes professionnels et, par conséquent, que le paysage devait constituer un lieu de convergence multidisciplinaire;
7. favoriser l'émergence d'un langage commun, d'une plus grande concertation dans les domaines de la recherche et des études sur le paysage, et d'une collaboration multidisciplinaire lors de la conception et de l'évaluation des projets.

Une tradition à ériger

La loi québécoise sur l'aménagement et l'urbanisme demeure bien jeune si on la mesure à l'aune des législations européennes

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR



ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC
Le Vieux-Port de Chicoutimi



RUES PRINCIPALES
Commerces restaurés à Bonaventure

Le Québec n'a pas de tradition dans le domaine de l'aménagement du territoire: sa Loi sur l'aménagement et l'urbanisme n'a pas encore vingt ans! Mais si d'aucuns déplorent la lenteur de la loi à faire sentir ses effets, on s'entend généralement pour saluer le caractère original de cette législation, qui fait de la volonté politique des pouvoirs locaux la clé de voûte du système. Ne reste plus qu'à donner du temps au temps, en espérant que le souci de l'aménagement du territoire finisse par s'ancrer dans nos mœurs.

«Au Québec, la dégradation du territoire est essentiellement un problème de culture, note Gérard Beaudet, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. *Les gens pensent que c'est là le prix à payer pour le développement. La loi donne aux élus la capacité de faire face à ce problème, mais il n'y a pas de demande sociale sur cette question, comme les portes d'entrée de plusieurs villes le montrent bien.»*

Adoptée en 1979, la Loi québécoise sur l'aménagement et l'urbanisme demeure bien jeune si on la mesure à l'aune des législations européennes, adoptées au tournant du siècle et réaménagées à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, dans le contexte de la reconstruction de territoires souvent massivement détruits. Déjà dans les années 60, en pleine Révolution tranquille, on débat de la question de la responsabilité de l'aménagement du territoire: compétence municipale ou provinciale? Il faudra une quinzaine d'années pour que la question soit tranchée et que la responsabilité soit finalement confiée aux autorités locales.

«La question de l'aménagement et de l'urbanisme relève juridiquement de la province, mais elle a fait le choix d'en déléguer la responsabilité aux municipalités, explique Marie-Odile Trépanier, de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. *La province aurait pu adopter un grand plan du territoire, national, comme c'est le cas en France, et le faire percoler à tous les niveaux d'autorité, régionales et locales, qui n'auraient donc été que des exécutants. Mais on a plutôt opté pour un modèle hybride. Le gouvernement a des responsabilités en matière d'aménagement du territoire, notamment par les grands équipements, comme les routes ou les hôpitaux. Mais les municipalités sont concernées parce que c'est elles qui gèrent le territoire et qui ont les pouvoirs d'adopter les règlements. Tout le monde est concerné, mais il faut travailler en collaboration.»*

Les municipalités régionales de comté (MRC), qui vont émerger du nouveau cadre législatif, en constituent la plaque tournante, entre les municipalités et le gouvernement provincial. Créées au début des années 80, elles ont alors sept ans pour adopter un schéma d'aménagement qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire de la MRC. C'est conformément à ce schéma, qui doit respecter les orientations énoncées par le gouvernement, que les municipalités devront ensuite adopter un plan d'urbanisme. Une mesure extrêmement importante quand on considère que seulement une centaine des 1600 municipalités du Québec disposaient d'un plan d'urbanisme au milieu des années 70.

Révision quinquennale

«Les outils mis en place par cette loi dépendent beaucoup des autorités politiques locales, qui disposent de lois habilitantes dont les résultats d'application sont donc extrêmement variés, note Mme Trépanier. *Au lieu d'avoir des technocrates qui gèrent une décision prise d'une façon centralisée, c'est aux élus locaux d'assumer leurs responsabilités.»*

Comme la loi prévoit une révision quinquennale des schémas d'aménagement, cette gestion décentralisée de l'aménagement du territoire facilite l'adoption de politiques conformes aux désirs de la population. Pour le meilleur et pour le pire.

«Les gens sont convaincus que le développement prime et qu'il suffit d'éviter les gâchis à l'environnement, déplore Gérard Beaudet. *Ils se servent donc de la loi dans une perspective minimale, alors qu'ils devraient l'utiliser dans une perspective maximale. Parce que c'est une tradition qui nous est étrangère, on n'est pas convaincus de l'importance de l'aménagement du territoire, qu'on réduit à un luxe qu'on ne peut se payer quand ça va mal. Aussi faut-il craindre, dans le contexte actuel, des reculs dans la deuxième génération des schémas d'aménagement.»*

«Il n'est pas certain qu'une loi comme celle du zonage agricole serait adoptée dans le contexte actuel», ajoute Mme Trépanier, en précisant toutefois que dans de nombreux pays d'Europe, on adoucit présentement les lois en aménagement du territoire, parce que les États ne disposent plus des leviers financiers nécessaires à leur application.

Au Québec, la volonté de voir toutes les MRC adopter un schéma d'aménagement a réduit au minimum le plan d'orientation gouvernemental auquel les élus locaux sont soumis. Le contenu obligatoire de ce plan est donc très faible, alors que les mesures permettant aux municipalités l'adoption de règlements sévères restent facultatives. Cela ouvre bien sûr la porte à des négociations locales entre les différents élus, à l'intérieur des MRC, débouchant parfois sur des compromis extrêmement minces.

«Certains sont cyniques à l'égard des schémas d'aménagement parce qu'ils ne les trouvent pas suffisamment contraignants, admet Mme Trépanier. *Mais ils permettent une plus grande participation des citoyens à la prise de décisions concernant l'aménagement du territoire sur lequel ils vivent. Il n'y a pas de solution miracle en aménagement, mais la voie choisie par Québec a le mérite de sensibiliser davantage les gens à ces questions.»*

Sans déterminer à la place des pouvoirs locaux ce que les schémas devraient précisément dicter aux municipalités, Gérard Beaudet croit que le gouvernement devrait tout de même obliger les MRC à mettre plus de contenu dans leur schéma. Le gouvernement devrait d'ailleurs lui-même donner l'exemple en mettant fin aux mesures d'exception dont jouissent par exemple Hydro-Québec et de nombreux ministères (comme celui des Terres et Forêts), qui ne sont pas soumis aux schémas d'aménagement.

«Et il ne faut pas oublier que la Loi sur la protection du territoire agricole a préséance sur les schémas d'aménagement. Ce n'était pas encore le droit de produire qu'on confirmait alors, même si on est en train de le faire actuellement, mais un message était lancé, qui disait que l'agriculture avait un statut particulier au Québec, qui permettait des écarts de conduite, qui n'ont pas manqué évidemment de se produire.»

Sommet
sur l'économie
et l'emploi

Pour un Québec
économiquement solide
et socialement solidaire

Gouvernement du Québec
Ministère du
Conseil exécutif

Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi
875, Grande Allée Est, bureau RC .04
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418.646.3548
Télécopieur : 418.646.0136
Site Internet : http://www.sommet.gouv.qc.ca

Patrimoine et mobilisation

La compétence des citoyens compense-t-elle la démission des pouvoirs publics?

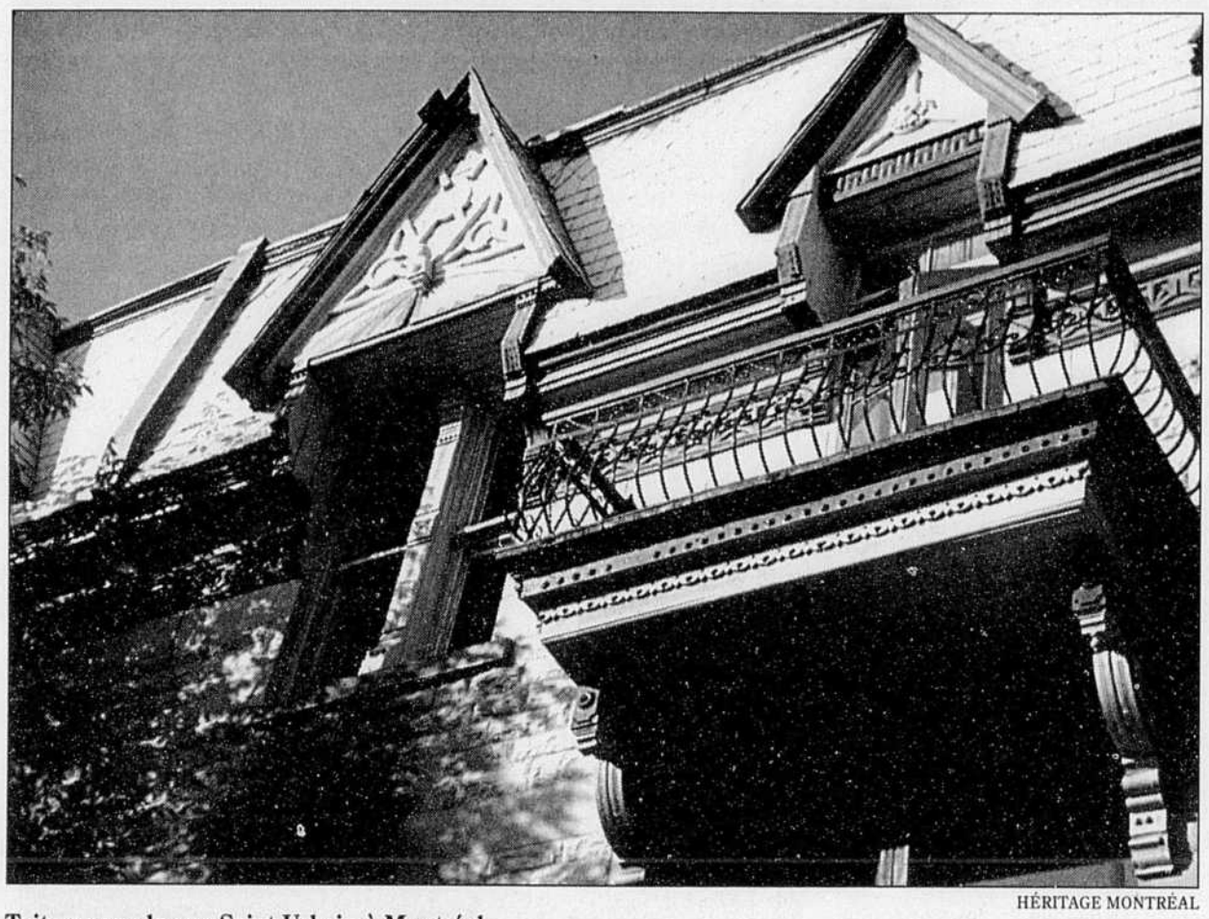
DINU BUMBARU
Directeur des programmes
Héritage Montréal

Mobilisation publique et sauvegarde du patrimoine vont de pair à Montréal et au Québec. Au XIXe siècle, la préservation des murs de Québec, tout comme la démolition de vestiges du Régime français, défrayèrent la chronique. À Montréal, une mobilisation publique à la suite de l'abattage d'une forêt par un des propriétaires du mont Royal est à l'origine de la protection de la montagne et de la création du parc qui célèbre son 120e anniversaire.

Au XIXe siècle, la mobilisation touchait beaucoup l'engagement des élites, mais moins la participation effective de chaque citoyen. De nos jours, non seulement les individus peuvent-ils mieux exercer un rôle réel en matière de sauvegarde et d'animation, mais ils le font beaucoup plus naturellement et souvent de façon mieux informée et plus intéressée.

C'est d'autant plus important que le Québec vit une démission de l'État face à ses obligations de protection et de cohérence en matière de patrimoine, qu'illustre, entre autres, l'abandon de l'application de la Loi sur les biens culturels depuis plusieurs années, loi qui devrait au contraire être promue comme instrument positif de valorisation du patrimoine québécois et non pas comme un outil de contrôle.

Sens et nature du patrimoine ont aussi évolué. En 1996, il demeure pertinent de parler de site, quartier ou monument historique ou artistique car, comme toute société, nous en avons qu'il faut reconnaître et traiter en conséquence. Mais on ne peut se limiter à cette seule définition, parfois savante, en oubliant les paysages patrimoniaux ou l'architecture populaire.



HÉRITAGE MONTRÉAL

Toitures sur la rue Saint-Urbain à Montréal

Le patrimoine acquiert le sens d'une ressource non renouvelable et désigne les qualités propres des lieux où nous vivons et que nous visitons, leur architecture, leurs activités ou leur caractère distinctif, visible ou non. On parle d'un capital culturel accumulé qu'on veut maintenir et enrichir d'une génération à l'autre et qu'on refuse d'appauvrir ou de dilapider par les gestes à courte vue de promoteurs servant leurs seuls intérêts ou des pouvoirs publics frappés d'incohérence ou d'irresponsabilité. Ne défend-on pas tant ces valeurs que les édifices qui les véhiculent en sauvegardant le patrimoine?

À Montréal, où bien des bâtiments sont menacés, l'attitude ambiguë d'une administration héritière des dossiers boiteux de l'administration précédente, qui se démarque par le goût de l'image du développement économique au prix d'une dilapidation du patrimoine montréalais et d'une étanchéité à l'opinion publique, explique en partie cette résistance croissante.

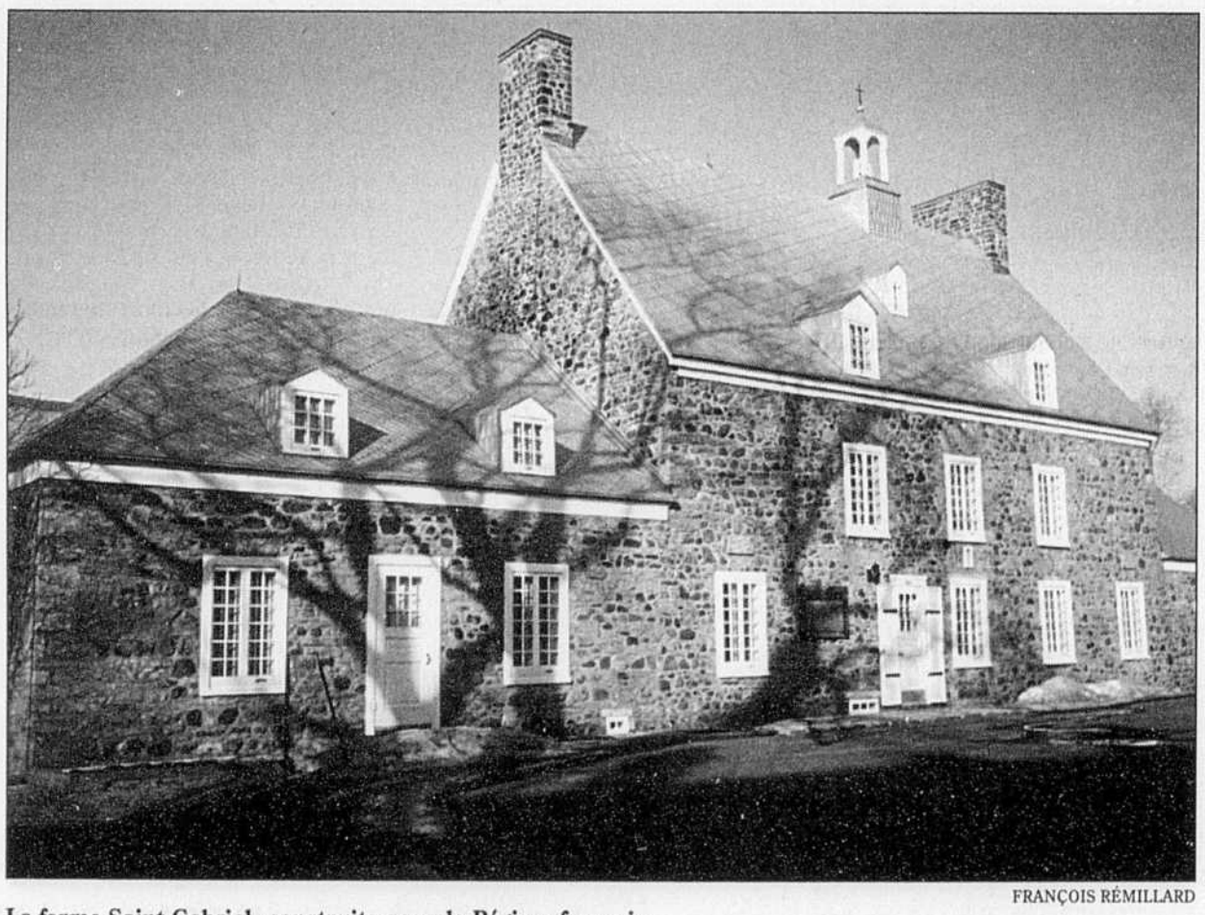
Après trente ans de débats et en l'absence de véritable consultation publique et de développement des outils de protection du patrimoine, la population de Montréal a acquis une compétence fort valide et une capacité de se regrouper pour élaborer et mener des stratégies.

Montréal n'est pas la seule ville où les citoyens s'organisent. Privés du recours au référendum qu'on retrouve dans les autres municipalités, les Montréalais ont imaginé d'autres moyens. Les Amis de la Montagne ont produit un bilan du mont Royal. Depuis dix mois, la Coalition Villa-Maria se réunit presque chaque semaine; elle a tenu sa propre consultation publique et veut en réaliser les recommandations, notamment par une formule de concertation et de bon voisinage pour préserver et animer cet ensemble exceptionnel. Les citoyens du Mile End ont lancé les premiers le patrimoine dans le cyberspace lors du débat sur le McDonald's à l'angle Parc et Mont-Royal.

Malgré ce dynamisme remarquable, on réagit généralement — souvent trop tard — à des projets auxquels plusieurs ne cherchent qu'à s'opposer même si une telle opposition n'est pas toujours garante de solution durable. Plusieurs de ces projets sont les symptômes de menaces sournoises comme la primauté du court terme, la dispersion des ressources professionnelles au sein des administrations publiques, le recul du droit de parole du public ou la banalisation et l'érosion lentes du patrimoine. La démission des autorités au nom des dogmes à la mode souligne le besoin d'une vigilance préventive pour assurer la sauvegarde de ce capital culturel et de ces qualités des lieux où nous vivons.

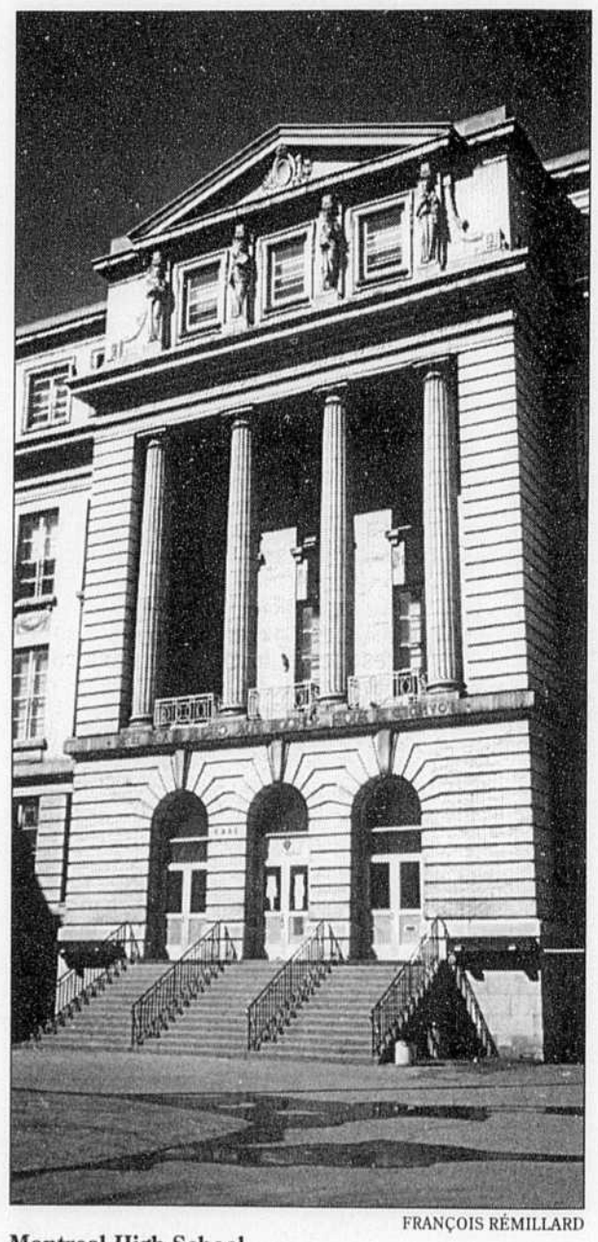
Se mobiliser pour prévenir signifie développer des ressources permanentes comme le Conseil des monuments et sites du Québec, Héritage Montréal et les autres groupes souvent bénévoles qui émaillent le Québec. Qu'il s'agisse de succès comme la modification de la ligne à haute tension à Grondines ou d'échecs comme la construction des nouvelles HEC dans un bois du mont Royal ou du complexe façadiste Ex Machina dans le Vieux-Québec, ces dossiers sont porteurs de leçons précieuses en matière de sauvegarde.

Alors que les citoyens sont appelés à nouveau à l'avant-poste, il manque un guide pratique du citoyen avec quelques règles simples (s'informer sur les conditions du dossier; comprendre les mécanismes; clarifier son intérêt; prendre l'initiative du débat; viser une solution constructive et viable). Ce serait un outil plus que nécessaire comme appui à cette action éminemment culturelle, collective et créative qui est celle d'enrichir notre capital culturel au lieu de choisir de l'appauvrir.



FRANÇOIS RÉMILLARD

La ferme Saint-Gabriel, construite sous le Régime français



FRANÇOIS RÉMILLARD

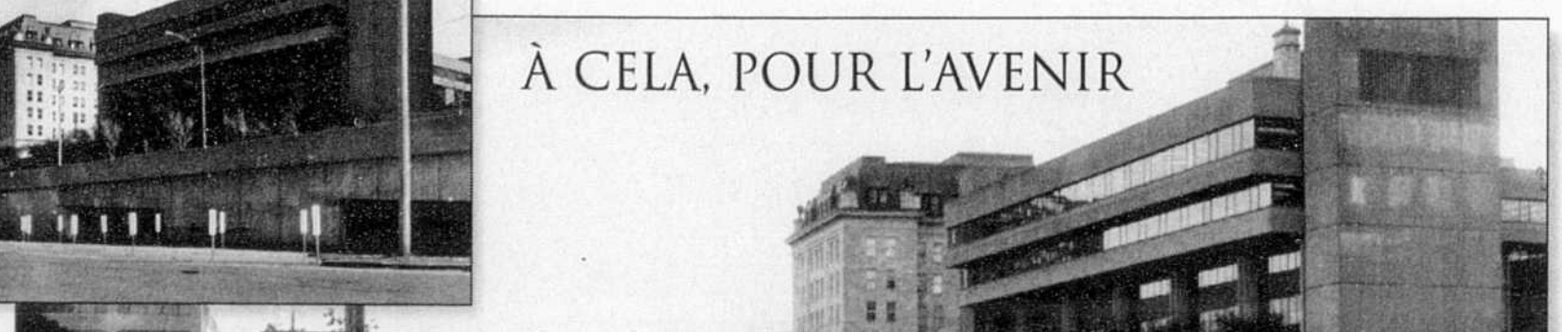
Montreal High School

DE CECI...



LE BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

À CELA, POUR L'AVENIR



Traité comme un espace public accueillant, efficace et esthétique, le nouveau boulevard René-Lévesque à Québec témoigne d'une vision de la ville qui réconcilie l'espace public, le domaine institutionnel et les propriétés privées. En milieu bâti, ce boulevard remplit le triple rôle d'artère de circulation automobile et piétonnière, de lieu d'activité urbaine et d'endroit de détente et de consommation.

Conjuguer l'architecture, la foresterie urbaine, la commémoration et l'animation avec les déplacements divers en un paysage réussi, voilà un exemple à suivre. La ville peut tout à la fois être belle et fonctionnelle.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

VILLE DE québec

Nouveaux enjeux de recherche pour le paysage québécois

Les universités ont une responsabilité morale dans le débat

PHILIPPE POULLAOUEC-GONIDEC
Titulaire de la chaire en paysage et environnement et professeur à l'École d'architecture de paysage Université de Montréal

Au Québec, le paysage est en quête de reconnaissance. Alors que le grand public démontre un intérêt réel pour le paysage, il n'en est pas encore de même pour les grands décideurs publics et privés. Le paysage n'a d'ailleurs jamais été un facteur structurant dans les grands projets d'aménagement au Québec. Bien souvent, les préoccupations paysagères se sont réduites à la réalisation d'études sectorielles visant à diminuer les impacts visuels des projets sur leur milieu d'accueil.

Dans quelques rares opérations de préservation du patrimoine bâti, le paysage a fait, de manière indirecte, l'objet d'une plus grande considération. Mais le problème reste entier et le restera tant qu'il n'y aura pas de véritable politique d'État en matière de paysage au Québec. En l'absence d'une telle volonté politique, nous serons constamment mis devant les faits accomplis, à devoir panser les cicatrices. Cette reconnaissance politique du paysage est urgente: elle seule a le pouvoir de modifier cette situation, et de le faire rapidement, puisque le cadre législatif actuel contient tous les outils nécessaires pour une action gouvernementale efficace de mise en valeur des paysages.

La conjoncture actuelle pour l'adoption d'une telle politique du paysage est d'autant plus favorable que l'attrait du public pour celui-ci est sans cesse grandissant. La population est de plus en plus sensible à la qualité du cadre de vie. Elle est consciente des phénomènes de mutation excessifs que les territoires subissent, sans toutefois en connaître tous les tenants et aboutissants sur les milieux de vie urbain et rural.

Ces glissements et ces heurts dans les villes et les campagnes sont presque systématiquement dénoncés par la population qui recherche désormais des paysages à la fois pittoresques et immuables, sans comprendre que le changement n'est pas nécessairement menaçant, voire même qu'il est normal que des paysages se meurent et que d'autres se créent, puisque le paysage est la qualification d'un espace par le regard et que son caractère évolutif est inéluctable.

En cette fin de siècle, cet intérêt pour le paysage fait aussi émerger d'autres phénomènes majeurs. Au Québec, le paysage devient une ressource économique pour les collectivités locales. Autant, au siècle passé, la qualité des sols pour l'agriculture fut déterminante pour l'essor des communautés rurales, autant le paysage devient, aujourd'hui, la ressource motrice pour le développement des régions. Selon certaines études universitaires, dont celles menées par le professeur Gérald Domon de l'Université de Montréal, on serait en voie de constater dans les régions du sud du Québec que les paysages induisent une recomposition sociale avec l'arrivée des néoruraux dans des zones agricoles en déclin.

Comprendre et répondre de façon solide à l'urgente nécessité de reconnaître et de construire des milieux de vie expressifs et de mener des actions pour mettre en valeur les caractères des paysages menacés, sont des priorités qui s'imposent aux chercheurs et aux professionnels du paysage, ainsi qu'aux gestionnaires des territoires urbains et ruraux du Québec.

Une discipline nouvelle

Le paysage est une préoccupation universitaire relativement récente au Québec. La première école d'architecture de paysage, et encore la seule à enseigner cette discipline au Québec, a été créée par l'Université de Montréal il y a de cela 25 ans seulement. Toujours dans les années 70, des professeurs géographes de l'Université Laval, sous la direction de L. Bureau et J. Raveneau, réalisaient une étude sur la région de Charlevoix qui allait marquer le début des analyses culturelles des paysages au Québec.

Autour de ces pôles d'intérêt sur le paysage, allaient se développer des activités de recherche et d'enseignement au sein des diverses universités, touchant de près ou de loin aux aspects qualitatifs de l'espace, et menées par des disciplines périphériques telles que l'architecture, le design de l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la biologie et les arts.

Ainsi a-t-on pu progressivement découvrir, au Québec, le paysage des géographes, le paysage des architectes paysagistes, le paysage des artistes... L'investissement de ce champ d'études par plusieurs disciplines n'a pas contribué à générer des lectures convergentes qui auraient pu faire émerger plus rapidement des prises de position politiques sur le paysage au Québec, comme ce fut le cas par exemple en France, avec la «loi paysage» en 1993 et la «charte paysagère» en 1995.

Par ailleurs, il ne nous semble pas nécessaire de réconcilier ces divers points de vue disciplinaires sur le paysage. Cette démarche serait appauvrissante, voire même inadéquate, puisque le concept de paysage est, par essence, polymorphe. La richesse n'est-elle pas dans la multiplicité des regards? Le défi d'un projet qualitatif pour le Québec est d'arriver à rendre compte des multiples registres des paysages, pour restituer et mettre en valeur cette complexité, une complexité éminemment temporelle.



PHILIPPE POULLAOUEC-GONIDEC

Le projet de paysage du village de Verchères a démontré la motivation des citoyens d'adhérer à une vision du paysage porteuse de valeurs ajoutées.

À cet effet, les universités ont, conjointement avec les praticiens, une responsabilité morale et épistémologique dans ce débat. Elles doivent ajuster leurs concepts et leurs méthodes aux valeurs de notre temps. Dans leur réflexion, elles doivent aussi remettre en question certains postulats plus fondamentaux quant à l'éthique, à l'esthétique et à l'écologie, tout comme elles doivent étudier l'interrelation entre ces derniers dans une société éprise d'individualité.

Le paysage est devenu aujourd'hui un facteur essentiel de développement pour les territoires urbains et ruraux qu'il importe de reconnaître dans toutes les initiatives économiques, sociales et politiques. Le paysage est intimement lié à la question du projet de société. S'intéresser au paysage, c'est être concerné par l'identité et par la question de l'appartenance locale. Proposer un projet de paysage pour une collectivité, c'est comprendre les attentes des citoyens soucieux de se bâtir un cadre de vie de qualité, c'est infléchir les valeurs individuelles et collectives pour réaliser un projet singulier et emblématique qui assurera un legs culturel aux générations futures, c'est aussi susciter l'engagement des habitants pour que leurs espaces ne se réduisent pas à de simples objets de contemplation plus ou moins nostalgiques. Pour ce faire, le projet de paysage nous oblige à induire l'imaginaire d'un social bien souvent hétérogène.

Propositions de projets

Issues, entre autres, de nouveaux partenariats entre les milieux de la recherche universitaire et les pouvoirs publics, de telles propositions de projets de paysage ont commencé à voir le jour au Québec. Mentionnons, à cet égard, l'une des recherches pionnières sur la question du projet de paysage, que Peter Jacobs et moi-même de l'Université de Montréal avons dirigé pour le compte de la municipalité de Verchères et du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

«Le projet de paysage du village de Verchères» (1995) a démontré de façon éloquente la motivation réelle des citoyens d'adhérer à une vision du paysage porteuse de valeurs ajoutées dans tous les sens du terme. D'autres recherches universitaires, actuellement en cours, portant sur les questions de la caractérisation et de l'évaluation des paysages au Québec et sur la dynamique de l'évolution des paysages agroforestiers, s'inscrivent dans cette même mouvance. Cet agenda de recherches s'impose d'autant plus que les collectivités locales québécoises (municipalités et MRC) sont particulièrement démunies d'outils d'analyse et d'actions pour mieux gérer les qualités de leur territoire. Il nous confirme, par ailleurs, l'ampleur de la mutation sociale et culturelle: le Québec est à la recherche de ses paysages.

Face à ces tendances et aux nouveaux enjeux, la création récente de la première chaire sur le paysage au Québec vient réaffirmer la présence universitaire dans ce dossier. En effet, l'Université de Montréal vient de mettre sur pied, avec trois partenaires public, parapublic et privé, une structure de recherche dont l'objet principal est l'étude des paysages et la question du projet. Lieu de l'interdisciplinarité, cette chaire s'intéresse à la caractérisation et à l'évaluation des paysages urbains et ruraux, aux qualités polysémiques du paysage, ainsi qu'aux questions d'aménagement touchant les infrastructures et la qualité de l'environnement.

Affiliée à la faculté de l'aménagement et à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, elle est le regroupement des disciplines de l'aménagement où convergent les approches duales et plurielles animées par des préoccupations scientifiques et esthétiques, telles que l'architecture de paysage, l'urbanisme, l'architecture et le design industriel. Sur le plan de la recherche, elle est aussi le lieu de maillage entre les différents acteurs du paysage au Québec (ministères, collectivités régionales et locales, etc.). Par sa mission scientifique, elle a l'obligation, comme toute institution de ce type, de contribuer activement à la formation de chercheurs hautement qualifiés au niveau des programmes de maîtrise et de doctorat.

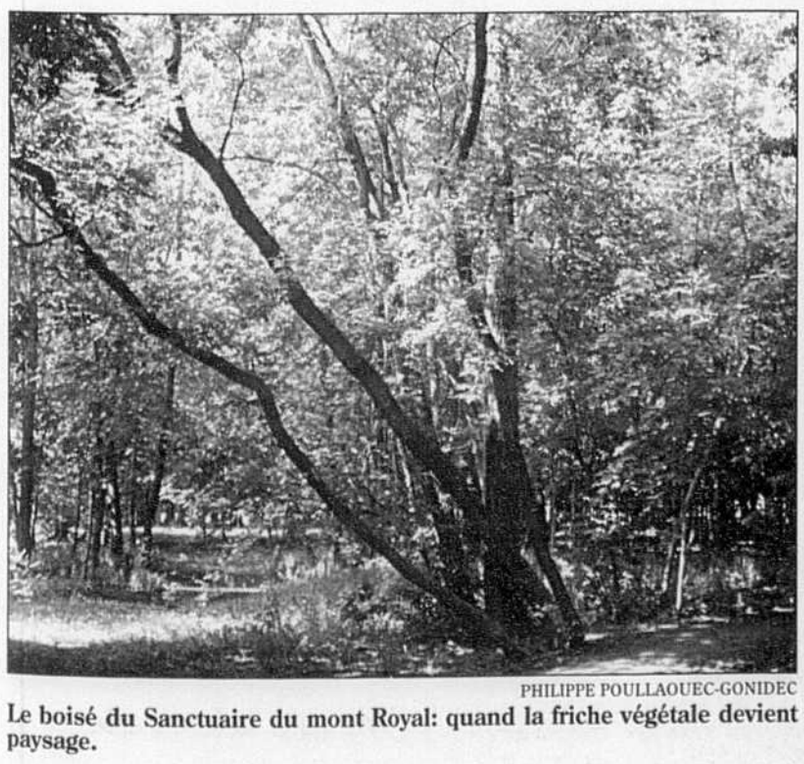
La chaire en «paysage et environnement» est un exemple d'action concrète née des nécessités que nous avons évoquées, mais aussi des convictions et d'une vision du paysage que partagent plusieurs intervenants du Québec. La culture locale, les considérations géographiques et environnementales de même que les réalités sociales et politiques sont au centre de la réflexion sur le paysage conduite par ce nouveau centre de recherche, tout comme l'est également l'analyse critique des pratiques aménagistes et des processus planifiés qui ont défiguré, corrigé, pansé et masqué. À cet égard, la chaire souhaite initier de nouvelles logiques d'interventions à caractère structurant pour les milieux.

Faire le paysage, car il s'agit bien de cela, c'est enfin et surtout réintroduire les dimensions perdues ou parfois cachées d'une intentionnalité plus sensible qui laisse éclore l'imaginaire, le phénoménal et l'événement social. Cette dimension culturelle dite «sensible», comportant les valeurs affectives, identitaires, symboliques, historiques et d'usages, est centrale à la qualification paysagère des espaces du Québec. C'est de cela que naît l'invention du paysage.



PHILIPPE POULLAOUEC-GONIDEC

Regards sur la plaine du Saint-Laurent (municipalité de Verchères)



PHILIPPE POULLAOUEC-GONIDEC

Le boisé du Sanctuaire du mont Royal: quand la friche végétale devient paysage.

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture de paysage

L'École d'architecture de paysage

un lieu incontournable pour le paysage

Les programmes:
- Mineur en design des jardins
- Baccalauréat en architecture de paysage
- Maîtrise Sciences appliquées en aménagement, option Architecture de paysage

Informations: (514) 343-6887

Jacques Godbout, écrivain, essayiste et cinéaste/Photographié par André Cornellier

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI A LES OPINIONS DE SON COURAGE. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien dont la vision est courageuse, originale et indépendante. Un quotidien qui affiche des opinions claires et ne craint pas de soulever des controverses.

En devenant actionnaire, vous contribuez financièrement à l'avenir d'un journal solide et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 $, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent par leur investissement, la présence et la continuité d'une information de qualité indispensable en démocratie.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Troisième émission par voie de prospectus
SPEQ-LE DEVOIR INC.
Prix: 1 $ l'action
Souscription minimale: 500 actions ordinaires
Souscription par tranche de 500 actions ordinaires
Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 450 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE: Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9
Tél.: (514) 985-3333 Téléc.: (514) 985-3310.

LE DEVOIR

À la recherche du paysage perdu

Qui va prendre en main la préservation, la transformation et l'amélioration du paysage québécois ?

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Québec est toujours orphelin d'une loi générale qui encadrerait les interventions majeures dans le paysage. Mais on ne navigue tout de même pas à l'avenant. Les sculpteurs du paysage québécois travaillent actuellement en respectant au moins quatre balises juridiques essentielles.

- La loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui oblige toutes les municipalités à se doter d'un plan d'urbanisme et un schéma d'aménagement;
- La loi de protection de l'environnement, qui définit notamment un processus d'audience publique pour l'évaluation des impacts des grands projets de développement;
- La loi de protection des terres agricoles, qui délimite les fameuses zones vertes et blanches;
- La loi sur les biens patrimoniaux, gérée par le ministère de la Culture et des Communications, qui permet de classer et de protéger des édifices ou des sites exceptionnels.

Ces législations définissent de nombreux outils de planification et s'embrayent sur plusieurs réglementations qui peuvent servir à la protection des paysages: le classement, la reconnaissance et la citation de sites, la création de parcs, les schémas d'aménagement, les plans et règlements d'urbanisme, les plans d'aménagement d'ensemble, les plans d'implantation et d'intégration architecturale, etc.

«Au moins, on voit que le législateur s'est doté d'outils pour tenter de civiliser nos actions», dit Serge Filion, président de l'Ordre des urbanistes du Québec. *«C'est une étape par laquelle il fallait passer, surtout qu'on partait d'à peu près rien. Mais je pense qu'on est rendu au point où il faut reconnaître tous les paysages québécois — et non seulement quelques "réserves" exceptionnelles — comme faisant partie du patrimoine culturel et naturel de la collectivité.»*

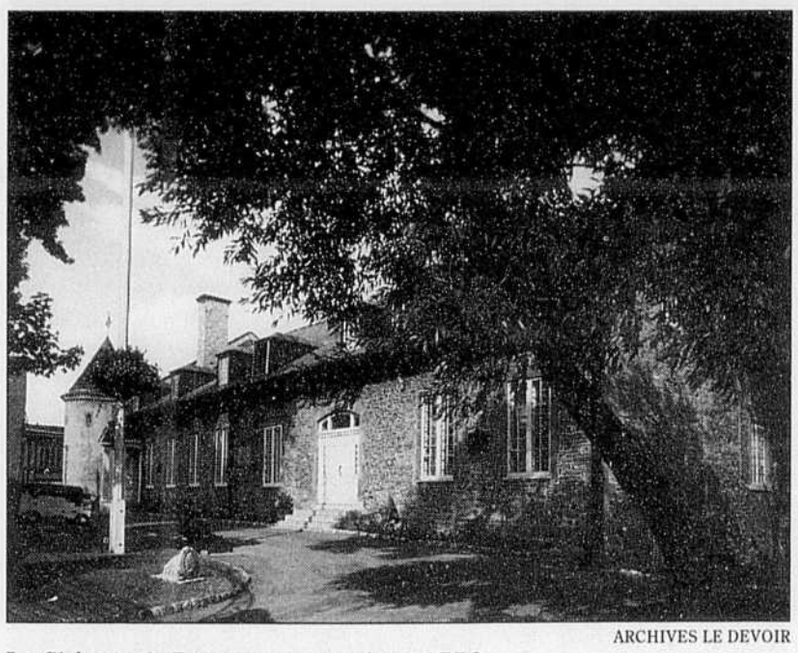
Ce patrimoine a été transformé de bout en bout, pour le meilleur et pour le pire, depuis la Révolution tranquille. Les villes se sont étendues de façon tentaculaire et anarchique, souvent en surévaluant leurs besoins. L'économie a rapidement muté vers les services. On a laisser construire n'importe quoi, n'importe où, quand on ne détruisait pas sans vergogne de fabuleuses richesses héritées du passé de ce vieux coin d'Amérique.

Comme des fils sur du plâtre

D'hier à demain, un document du ministère de la Culture et des Communication publié en mai dernier, résume la situation: *«Les analyses des spécialistes convergent toutes vers les mêmes constats de surconsommation d'espace, de détérioration de l'environnement et de dégradation des cadres de vie.* [...] *Malgré l'indéniable pouvoir d'influence du ministère sur l'évolution du paysage québécois, aucune orientation ne balise le secteur: le concept* [de protection] *demeure flou, la préoccupation est latente, les expérimentations sont limitées et l'instrumentation inappropriée, quand elle existe.»*

Les conclusions de M. Filion convergent également dans ce sens critique. *«Je dirais en un mot qu'on a subi les paysages, mais qu'on ne les a pas planifiés,* dit-il. *On a beaucoup saqué, détruit, magané. Et les transformations sont parfois irréversibles. On voit de grands parkings à ciel ouvert, des terrains vagues, de grandes cicatrices au cœur des paysages urbains du Québec, comme l'autoroute métropolitaine à Montréal ou l'autoroute Dufferin à Québec, qui passe juste devant le Parlement.»*

Il donne encore l'exemple du réaménagement du boulevard René-Lévesque de Québec, qui vient d'être complété. *« Quand on voit ça, on se demande pourquoi on ne l'a pas fait de la bonne façon du premier coup,* ajoute-t-il. *Je n'ai pas la réponse. Vous ne l'avez pas. Mais il reste qu'en réfléchissant un peu à ce qu'on fait, avant d'agir, on ne serait pas obligé de recommencer dix ans après.* [...] *Je vais prendre un exemple: en rénovation, personne ne songerait à mettre les fils électriques par-dessus le plâtre des murs sous prétexte qu'on n'a pas le budget pour les cacher. C'est inadmissible, n'est-ce pas. Eh bien, on devrait appliquer le même critère quand on bâtit et rénove dans nos villes, nos villages et nos campagnes.»*



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Château de Ramesay, construit en 1756.

Une question politique

On sent bien que le Québec est mûr pour une prise en charge globale. Les initiatives allant dans ce sens se multiplient. Montréal a adopté son plan d'urbanisme il y a moins de dix ans. L'an dernier, une quinzaine de corporations professionnelles représentant aussi bien les urbanistes que les architectes, les biologistes et les économistes ont convoqué les États généraux du paysage et adopté une Déclaration commune (la déclaration de Québec). En novembre, Trois-Rivières va accueillir un nouveau colloque, dans la foulée de ce premier, aux objectifs très concrets, puisqu'il va porter sur le thème suivant: «Notions de paysages et modèles d'analyses».

C'est déjà quelque chose. Mais ce qui semble encore manquer, c'est une volonté politique de chapeauter toutes ces initiatives, y compris celles qui viennent de l'intérieur de l'appareil d'État. *«Oui, c'est ce qui manque,* dit M. Filion. *Et ce serait d'autant plus important que le paysage appartient à tout le monde. C'est un bien collectif. Et collectivement, on ne devrait plus permettre à quelques-uns de le massacrer.»*

Pour arriver là, le président Filion pense qu'il faut d'abord estimer les besoins réels et ainsi bien identifier les actions prioritaires. Et il est clair pour lui qu'une de ces pistes prioritaires doit concerner l'étalement urbain. *«On ne peut pas continuer à laisser la trame urbaine s'étendre en sauterelle alors que les villes déjà existantes sont pleines de trous»,* dit-il.

Et qui devrait diriger ce genre d'initiatives? Quel structures pourrait assumer le leadership politique? Plusieurs instances peuvent y prétendre. Le ministère de la Culture vient par exemple de créer une direction du cadre bâti et se présente dans le document déjà cité (*D'hier à demain*) comme le maître d'œuvre tout désigné: *«Alors que l'action du ministère et celle du gouvernement sont extrêmement compartimentées et peu adaptées à l'ouverture des pratiques et au croisement des disciplines, un virage s'impose et il paraît tout à fait indiqué que ce soit le ministère qui l'amorce.»*

Il est aussi souvent question du ministère des Affaires municipales pour diriger le mouvement, même s'il devrait alors composer avec la jalouse autonomie des villes québécoises *«Ce ministère est bien placé pour faire l'arrimage entre les voisins gonflables, si vous me permettez l'expression,* commente cette fois M. Filion. *Mais finalement, peu importe qui va jouer ce rôle, il faudra cesser les luttes fratricides entre les villes. Au Québec, il y a tellement peu de développement que les 1600 villes s'arrachent les projets. On est rendu à une industrie du déménagement urbain plutôt que de l'aménagement urbain.»*

De beaux exemples s'offrent pourtant au Québec. En 1993 et 1994, le gouvernement français a fait adopter des lois et des décrets sur la protection du paysage. Ces cadres légaux donnent à l'État le pouvoir de définir, en concertation avec les collectivités territoriales concernées, les territoires remarquables à protéger. Ces directives sont obligatoires et demandent à toutes les interventions d'être conformes et compatibles.

Et il n'est pas besoin d'aller jusqu'en Europe pour tirer des leçons. Boston est en train de complètement transformer son réseau routier central, notamment pour détourner la circulation du cœur historique de la ville. Ce projet est évalué à sept milliards de dollars. L'État du Vermont possède une loi générale sur la protection du paysage depuis une vingtaine d'années. Il s'agit en fait d'une charte qui prévoit des consultations avec les communautés locales dans le cas de projets qui ont des incidence sur le paysage. Cette charte s'ouvre même sur un préambule affirmant la valeur patrimoniale et économique de cet héritage. Il y est affirmé que l'État du Vermont est beau et qu'il faut le préserver ainsi. Le Québec, lui, n'est plus la Belle Province qu'il était. C'est un de ses drames. Mais il n'est jamais trop tard pour se prendre en main...

GESTIONNAIRE DU PARC D'ESPACE GOUVERNEMENTAL, LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC MET SON EXPERTISE À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC, DES ORGANISMES RÉGIONAUX ET DES MUNICIPALITÉS.

POUR VOUS AIDER À PLANIFIER ET À RÉALISER VOS PROJETS DE CONSTRUCTION, D'AMÉNAGEMENT, DE RECYCLAGE, DE CONSERVATION OU DE RÉNOVATION, NOUS OFFRONS, PARTOUT AU QUÉBEC, UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES IMMOBILIERS.

La Société immobilière du Québec
PARTENAIRE DE VOS PROJETS

- projets clés en main
- gestion d'appels d'offres
- scénarios de rationalisation
- diagnostics techniques
- analyses de la valeur
- contrôle des coûts
- études d'avant-projet
- sélection de professionnels
- programmation architecturale
- maintenance informatisée
- gérance des travaux
- location de locaux

Pour en savoir plus sur les façons dont nous pouvons contribuer à la réussite de vos projets immobiliers, il suffit de composer le (418) 646-1766, poste 3454.

La Société immobilière du Québec

Le paysage comme patrimoine vivant

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministère de la Culture et des Communications est prêt à assumer le leadership de la réflexion gouvernementale sur le paysage québécois. Un paysage qu'on voit comme étant le patrimoine vivant du Québec.

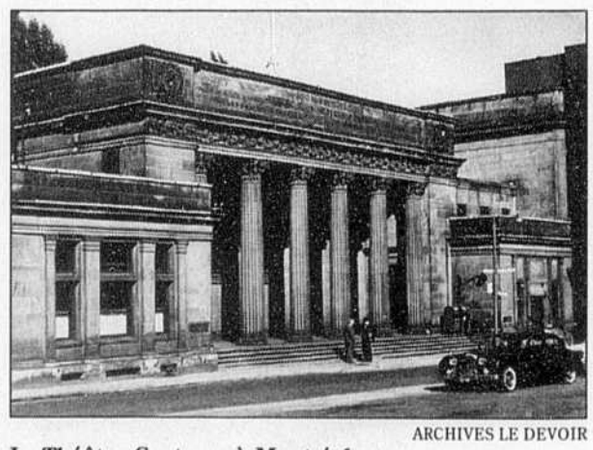
Avant même les États généraux du paysage, on travaillait déjà à une notion de patrimoine élargi, un paysage culturel. Les directions générales ont déjà intégré cette notion dans leur plan d'intervention, c'est-à-dire de considérer le patrimoine comme une entité vivante.

La problématique étant récente, la réflexion du ministère a donc suivi les actions des directions générales jusqu'à maintenant. À l'avenir, sans être sur le point de déposer une politique, on élaborera un plan de travail qui tiendra compte des partenaires gouvernementaux — autres ministères impliqués — et des intervenants aux États généraux du paysage. Le ministère se voit comme le rassembleur qui fait présentement défaut dans le «paysage» du paysage, celui qui concerte, qui réunit les intérêts privés et gouvernementaux afin de mettre fin à la compartimentation.

Des projets-pilotes sont déjà en cours. Le ministère pilote des concours d'excellence en architecture qui intègrent la notion de paysage culturel. Le Musée régional de Rimouski a gagné un de ces prix et le Centre d'interprétation des Basques de Trois-Pistoles est en lice pour un autre.

Également, une catastrophe naturelle comme les pluies diluviennes du Saguenay l'été dernier auront tout de même fait ouvrir une fenêtre sur l'aménagement du territoire. Reconstruire veut aussi dire réaménager.

On est encore loin d'une supra-législation qui nous indiquerait où va la préséance des lois déjà existantes (aménagement et urbanisme, environnement, terres agricoles et biens patrimoniaux) et l'accent est donc mis pour l'instant sur ces projets-pilotes.



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Théâtre Centaur, à Montréal.

Mise en valeur

Depuis son retour au pouvoir, le Parti québécois a fait prendre un virage au bâti québécois en passant du développement tous azimuts à la rénovation et à la revitalisation. *«On a pris le virage rénovation,* indique le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, *parce qu'on s'est rendu compte socialement que ça coûtait trop cher de s'étendre dans toutes sortes de directions à la fois. On a compris qu'il fallait revaloriser le vieux bâti qui possède une richesse certaine.»*

Mais le ministre croit qu'il faut aller encore plus loin dans la mise en valeur du bâti. Pour ce faire, il parle davantage de collectivités locales que de municipalités, un reflet de notre histoire et de notre devenir, selon lui.

«Il s'agit de découvrir quelques clés avec les secteurs privés et locaux qui nous permettent de mettre en marche des projets dans la lignée de ceux que nous avons depuis deux ans: achat-rénovation et revitalisation des vieux quartiers.»

Dans le premier cas, il s'agit de transformer, avec la collaboration de coopératives d'habitation, de vieux bâtiments en logements, dont une partie est réservée au logement social. Dans le deuxième cas, on s'attaque à la revitalisation de vieux quartiers en gardant 15 % des investissements pour la valorisation visuelle du bâti.

«Il faut aller plus loin, avoue M. Trudel. *On dit à toutes les campagnes, municipalités et partenaires en milieu urbain qu'on veut revaloriser, donner plus d'ampleur et redéployer ce qui existe.»*

Le ministre se dit agréablement surpris de l'enthousiasme des municipalités face aux programmes existants. Elles développent des projets et demandent encore plus d'argent pour la revitalisation architecturale.

«Je ne crois pas qu'il faut légiférer, dit M. Trudel, *mais aller vers une orientation bien déterminée de la part du gouvernement en l'incrustant dans des programmes adaptables et ajustables aux réalités locales. Quand on l'inscrit dans une législation, c'est toujours plus rigide.»*

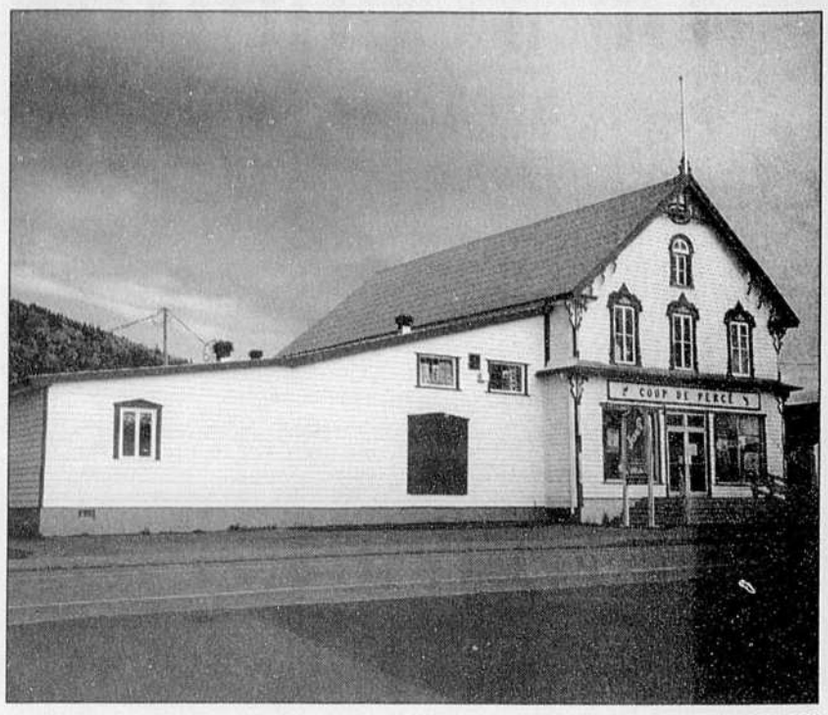
Son ministère privilégie plutôt la sensibilisation, l'animation et la mise en place de balises plus strictes dans les programmes. Les réponses sont positives jusqu'à maintenant, le message a été compris au niveau local.

Un projet collectif

À première vue, les retombées économiques d'un projet collectif de paysage semblent évidentes: les paysages les plus jolis attirent plus de touristes, les lieux qui contiennent le plus de musées et d'auberges stimulent plus d'échanges de devises, le patrimoine historique est plus payant lorsqu'il est mis en valeur que laissé à l'abandon...

Cependant, dans chacun des domaines abordés ici, le tourisme, les régions, l'urbanisme, une analyse plus fine s'impose. Faute d'une bonne connaissance des enjeux particuliers que pose l'exploitation paysagère, faute d'une attitude responsable et respectueuse, «l'industrie» du beau paysage est parfaitement capable de se tirer dans le pied.

Pourquoi ne pas mettre en valeur ce qui existe déjà, plutôt que de détruire pour construire à neuf? Pouquoi ne pas miser sur les populations locales, leur savoir-faire et leur mémoire, plutôt que de parachuter d'en haut des projets socioculturels étouffants, et développer chez le promeneur la connaissance de l'histoire et du façonnement des paysages, plutôt que de gonfler des équipements récréo-touristiques à la Disney? Et enfin, pourquoi ne pas cesser de considérer les régions éloignées comme des lieux de production qu'on vide et qu'on ferme le jour où elles ne sont plus rentables, mais bien plutôt y préserver la vie authentique et la dynamique humaine existantes? Telles sont les nouvelles attitudes, économiquement rentables, que nous allons devoir apprendre à développer. En gestionnaires avisés de nos paysages, ou en bons pères de famille.



YVES LAFRAMBOISE

L'implication des communautés locales

Quand des propriétaires d'entreprises deviennent des agents de transmission du patrimoine

HÉLÈNE DESLAURIERS
Directrice générale
Fondation des économusées du Québec

Disons d'entrée de jeu que le patrimoine au Québec se définit depuis toujours — et encore beaucoup trop! — par l'architecture et l'environnement bâti. Les organismes œuvrant dans les domaines plus ethnologiques ou plus intangibles du patrimoine le savent bien. Et pourtant, lorsqu'on questionne les gens, les simples citoyens, on trouve dans leur héritage du passé bien d'autres choses: des histoires de leurs familles, des objets, des événements, des contes et des chansons, des savoir-faire, des métiers...

Par exemple, sommes-nous nombreux à connaître l'existence de l'entreprise Les Bateaux Leclerc à Saint-Jean-Port-Joli, gardienne de la tradition des bateaux miniatures d'Eugène Leclerc (1885-1968), chez qui le président américain Roosevelt venait déjeuner au moins une fois l'an? Les artisans de cette entreprise, propriété des petits-enfants Leclerc et considérée parmi les meilleures au monde, exportent pourtant 60 % de leur production aux États-Unis.

Il faut donc, pour assurer la perpétuité de ces autres patrimoines, des lieux et des moyens. L'impact social de leur préservation, nous le verrons plus loin, n'est pas à négliger.



JEAN-PIERRE VACHON

L'économusée de la pomme, à Mont-Saint-Hilaire

La conservation: un discours de spécialistes

Malgré les efforts faits et le chemin parcouru, la préservation du patrimoine au Québec, qu'il soit architectural ou autre, ne peut être considérée comme un succès. Nos villes et nos campagnes se banalisent encore, bien que les mesures de contrôle et les réglementations se multiplient. Les batailles entre les tenants du progrès et ceux de la conservation — qui dégénèrent souvent en un discours de spécialistes sur le «beau» et le «vieux» — constituent encore le gros des informations que les médias véhiculent sur le sujet. La sensibilisation des citoyens ne semble pas progresser de façon générale. Et nos jeunes ne connaissent toujours pas l'histoire de leur pays!

Les spécialistes de la conservation devraient peut-être comprendre qu'ils ne sont pas assez nombreux pour y arriver seuls et que, sans une prise en charge par les citoyens de leur propre patrimoine, les résultats resteront mitigés. Cela implique donc que les intervenants doivent davantage jouer un rôle de sensibilisation qu'un rôle de législation et de contrôle.

Dans le domaine de la transmission des traditions et de l'histoire, mises à part certaines publications ou quelques initiatives ponctuelles, tout semble devoir se faire à travers les musées, ou les centres d'interprétation qu'on implante en quantité, alors que la clientèle n'augmente pas.

Nous semblons prendre pour acquis au Québec que la culture, et les musées plus spécifiquement, seront inévitablement déficitaires et dépendants de l'État providence. C'est le prix à payer — ai-je entendu dire récemment — pour être un peuple d'incultes!

Et pourtant, oui, la culture et même la conservation du patrimoine peuvent s'autosuffire et être rentables. Je prendrai pour exemple les économusées — à ne pas confondre avec les écomusées —, ces entreprises (la plupart à but lucratif) qui utilisent pour leur production une technique ou un savoir-faire traditionnel et qui ouvrent leurs portes aux visiteurs.

La Fondation des économusées s'est donné comme buts de participer à la conservation et à la mise en valeur de métiers et de savoir-faire qui ont fait et font toujours partie de notre tradition, de permettre une diffusion de l'histoire des édifices, des sites, des localités ou des régions où cette tradition se manifeste, et ce à travers un réseau d'entreprises financièrement indépendantes et rentables.

Ce réseau connaît un succès certain (23 entreprises sélectionnées au Québec, un projet-pilote au Nouveau-Brunswick) parce qu'il propose, de façon structurée et dans un circuit, un produit culturel et historique différent:

- les gens pénètrent dans une véritable entreprise en production;
- ils entrent en contact avec de véritables artisans-producteurs par qui l'essentiel des informations historiques et techniques sont transmises;
- ils peuvent compléter leurs connaissances par des informations et de la documentation;
- ils ont accès à des produits de qualité, fabriqués parfois sous leurs yeux, par des gens d'ici.

Ce que les visiteurs apprécient, c'est la simplicité de la rencontre et l'authenticité de l'échange.

Les demandes nombreuses proviennent d'entreprises, de municipalités ou d'organismes qui reconnaissent bien les impacts économiques d'un tel projet: l'implantation ou la consolidation d'emplois, l'accroissement de l'achalandage touristique (et aussi commercial) et l'augmentation des chiffres d'affaires.

Les retombées sociales

Mais au-delà des impacts économiques liés à un projet d'économusée, il faut regarder davantage, à plus long terme, les retombées sociales.

Aux dires des gens qui nous en font la demande, ce qu'ils recherchent dans un tel projet est d'abord et avant tout la reconnaissance que procure la sélection de leur projet. Qu'elle soit individuelle (un artisan face à ses concurrents) ou collective (une façon pour une municipalité de se démarquer), cette reconnaissance est un élément de fierté. Et ceux qui travaillent sur le terrain au développement des collectivités savent à quel point la fierté constitue un puissant moteur de créativité, de prise en charge et d'entrepreneurship.

Plusieurs initiatives du même genre ont vu le jour et prouvé leur efficacité dans la sensibilisation des citoyens à leur patrimoine. Elles doivent cependant lutter pour survivre parce qu'elles dérangent les systèmes établis, qu'elles ne s'insèrent pas dans les normes et les programmes réguliers et qu'elles remettent en question les expertises des spécialistes.

Elles méritent pourtant qu'on s'y attarde et qu'on les encourage parce qu'elles permettent de croire que nous serons de plus en plus nombreux à assurer la conservation et la mise en valeur de nos milieux: plus nombreux à nous impliquer, plus nombreux à investir. Il faut cependant que ceux qui ont la responsabilité d'assurer l'épanouissement de notre culture et la préservation de notre patrimoine s'ouvrent à ces idées nouvelles, reconnaissent la capacité de non-spécialistes d'avoir des compétences et acceptent de se départir de leur pouvoir pour permettre une meilleure prise en charge des citoyens dans ce domaine.

C'est à ce prix seulement que nous nous assurerons au Québec d'un environnement bâti harmonieux, d'une culture riche, forte et originale et d'un intérêt profond des citoyens pour leur histoire et leur patrimoine.

«Le destin des âmes croise parfois celui des fleuves.»

— DENISE DESAUTELS
Le saut de l'ange

Conjuguer économie avec esthétique

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Plutôt que de capitaliser sur la richesse immobilière existante, à Montréal on a la fâcheuse habitude de détruire. On met à bas sans se poser de question pour mieux bâtir de l'éphémère. Au moment où l'avenir de Montréal est le sujet de bien des débats, peut-être qu'il y aurait lieu de tirer des enseignements de trois villes américaines qui ont décidé de conjuguer économie avec... esthétique.

David Hanna est professeur de géographie urbaine. Il est également président de Héritage Montréal. Selon ses confrères, il est le spécialiste des questions ayant trait à la dynamique économie-esthétique. À son avis, les mesures prises par les autorités municipales de Baltimore, dans le Maryland, Scranton, en Pennsylvanie, et surtout Lowell, dans le Massachussets, devraient inspirer les acteurs du développement urbain.

Baltimore

Dans les années 70, cette ville plus populeuse que Lowell et Scranton était en pleine déchéance. Aussi bien économique que sociale et culturelle. Baltimore souffrait alors de ce dont souffre aujourd'hui Montréal: le «trou de beigne».

Les gens avaient fui le centre pour la banlieue, d'autres avaient déclaré faillite. De sorte que la municipalité s'est retrouvée à la tête, pour ainsi dire, d'un inventaire important d'unités résidentielles. Au sein de cet inventaire, il faut le souligner, il y avait des unités barricadées.

Au tournant des années 80, les autorités de Baltimore ont convenu tout d'abord de ne pas détruire ces unités et de ne pas les donner ou vendre aux promoteurs, aux compagnies privées. Qu'ont-elles décidé? De donner ces unités résidentielles en exigeant deux choses: les restaurer, et non les rénover, et d'investir environ 20 000 $ US sur trois ans.

Résultat: des membres de la communauté noire ont accédé au statut de propriétaire pour la première fois; des gens ont quitté la banlieue pour réintégrer les quartiers du centre. Mais surtout, Baltimore a stoppé du coup l'hémorragie qui se poursuivait depuis des années.

Scranton

À Scranton, les autorités municipales sont allées beaucoup plus loin qu'à Baltimore. Comment cela? Elles ont décidé de centrer l'activité économique de cette ville en misant sur son histoire. «*Après des recherches,* rappelle David Hanna, *les autorités ont appris qu'une fondation privée, baptisée Steamtown, était propriétaire d'une riche collection de locomotives et divers outils liés aux chemins de fer. Cette collection était alors au Vermont. La municipalité de Scranton a mis sur pied un consortium pour restaurer la gare centrale, les ateliers et le siège social de la Lackawanna. Ces infrastrutures ont été transformées en un vaste musée consacré aux chemins de fer. Un musée qui propose en permanence la collection autrefois située dans le Vermont.*»

Conséquemment à cette restauration tous azimuts de Scranton, un hôtel Hilton comprenant un centre de congrès s'est installé dans une partie de l'ancienne gare. Une autre portion de la gare a été tranformée en une galerie marchande respectant les caractères architecturaux d'origine. Et la ville «*connaît depuis lors une renaissance*».

Lowell

Cette ville comparable par la taille et la population à Saint-Jérome fut un des premiers centres industriels des États-Unis. «*Dès 1830, Lowell était un centre important du textile. C'était une ville mono-industrielle qui a connu toutes les vagues importantes de l'immigration. Dans les années d'après-guerre, le textile est tombé au profit du tiers-monde. Ce faisant, Lowell est devenue une ville qu'on fuyait.*»

Lowell s'est vidée jusqu'à ce qu'on décide, dans les années 70, de miser «sur l'esthétique». C'est alors que le maire de l'époque a opté pour une renaissance urbaine qui se ferait presque exclusivement «*à partir du patrimoine industriel et résidentiel de Lowell. Dans ce cas-ci, il faut préciser que l'un des éléments clés a été la collaboration intergouvernementale. Le fédéral a décidé de classer le canal et a investi de fait les sommes nécessaires à sa restauration. L'État du Massachussetts a collaboré afin d'attirer des entreprises de haute technologie. La Ville a fait le reste.*»

Aujourd'hui, Lowell est devenue un point de chute. «*Les résultats sont incontestables,* insiste M. Hanna. *Contrairement par exemple à Detroit, Lowell est désormais une ville qui attire de nouveaux résidants.*»



RUES PRINCIPALES

Rénovation au centre-ville de Drummondville

De la beauté des sites

Un paysage en soi n'a pas de valeur économique, sauf s'il devient un agent d'attraction touristique

NORMAND CAZELAIS

Le mouvement est irréversible: on se souvient, dans les années 60, des études et des constats du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), des fermetures subséquentes de certains villages jugés sans avenir et de la relocalisation de leurs habitants dans des agglomérations plus peuplées, des opérations Dignité et autres formes de résistance qui ont germé dans la Matapédia, dans le Témiscouata et ailleurs en Gaspésie.

Mouvement irréversible tout de même: on ne compte plus, dans les régions dites éloignées, les fermetures de bureaux de poste et d'écoles, le nombre de kilomètres de rails arrachés de leurs dormants, les quais publics abandonnés. La raison invoquée reste toujours la même: il n'est pas rentable de continuer d'assurer de tels services. Et le cercle s'amplifie: moins de services parce que moins de population, moins de population parce que moins de services.

Tout cela a d'évidentes répercussions sur le paysage québécois. Des pans de villages entiers deviennent plus ou moins fantômes; des terres autrefois agricoles, défrichées, essouchées et travaillées à grand peine par des générations d'hommes et de femmes retournent à la friche. Des maisons se vident, s'écroulent, disparaissent. Des paysages s'évanouissent, meurent.

Une mémoire s'en va. Personne ne la retient. Elle n'entrera jamais dans les musées, les paysages sont trop vastes pour tenir dans des salles, sauf à l'état de maquettes et de reproductions photographiques.

Un paysage en soi n'a pas de valeur économique, sauf s'il devient un agent d'attraction touristique, sauf si ses caractéristiques et ses qualités sont telles que des gens d'ailleurs décident d'aller l'apprécier sur place.

«Quelle opulence terreuse
à ternir les corniches
de Dante,
à pétrifier le paradis.»

— FERNAND OUELLETTE
À découvert



PLURAM

La promenade des Capitaines, à Matane

Pour les résidants, un paysage peut fournir un cadre de vie agréable, avoir une fonction culturelle, les inciter à être dynamiques et entreprenants, mais c'est le tourisme, en transformant le paysage en attrait, qui lui donne sa valeur économique. Le paysage devient ainsi un bien monnayable, un produit de consommation au même titre qu'une chambre d'hôtel, qu'une plage en bord de mer, qu'une pente de ski, qu'un bon repas dans une ambiance, qu'un climat.

Tout comme ils sont prêts à débourser des deniers pour profiter d'un temps chaud sous le soleil des Tropiques, les touristes vont ouvrir leurs bourses pour découvrir les paysages de la Pampa argentine, de la Ville-Lumière ou de la campagne du Vietnam. Encore faut-il que ces paysages présentent à leurs yeux un réel intérêt. Et, disons-le, ce qui ajoute une plus-value à tous les paysages est l'empreinte de l'homme — quand celle-ci, bien sûr, n'est pas source de gâchis et d'enlaidissement à outrance.

Multiples visages de la Terre et de ses habitants, les paysages sont le résultat de l'évolution propre de cette planète, de ses constituants biophysiques, et des effets des activités des hommes. Le plus beau paysage du monde n'offrira que des images de désolation, de mort et de ruine après une éruption volcanique, une tornade, un raz-de-marée: son harmonie inhérente aura disparu au profit d'un désordre où les lois d'un nouvel agencement ne sont pas encore manifestes. De même, qu'en était-il du paysage habité du Saguenay au lendemain des pluies torrentielles et des inondations dévastatrices de l'été dernier?

À partir de Bergen en Norvège, des agences proposent un forfait qui remporte un grand succès: il s'agit d'un circuit d'un jour, *Norway in a nutshell*, qui allie une excursion en train dans les montagnes, y compris une descente vertigineuse dans la vallée de Flam, une croisière de quelques heures en des fjords spectaculaires et le retour au point de départ successivement en bus et en chemin de fer. Peuvent s'y greffer, pour qui le désire, des randonnées pédestres avec hébergement en refuges de montagne ou chez l'habitant. Même en des milieux aussi difficiles, tant en raison du relief que du climat, la Norvège reste habitée en permanence: et, si les voyageurs lèvent des yeux admiratifs sur la majesté de tels paysages naturels, ils y relèvent constamment, dans leurs observations, les traces de la présence humaine (pâturages, ports de pêche, villages et hameaux, cheminée d'une ferme qui fume, seule, sur une corniche, routes et sentiers, etc.).

Malgré les troubles politiques qui l'affligent, la Corse reste une destination touristique populaire, surtout sur son pourtour balisé de magnifiques plages. De plus en plus de ses visiteurs ont toutefois appris, avec les années, qu'une autre Corse, peut-être plus «vraie» encore, vit à l'intérieur de l'île, dans la *muntagna* abrupte, couverte de forêts de chênes-verts et de châtaigniers, parsemée de villages où s'est forgée l'âme de ces insulaires décidément différents du reste des Français. À l'inverse des parcs nationaux en Amérique du Nord qui dès leur création évacuent les résidants de leurs limites, le Parc naturel de la Corse a voulu faire revivre des activités traditionnelles telles que l'élevage et la transhumance, l'agriculture en altitude, et faire revenir des gens dans leurs villages d'origine, en attirer d'autres, en intégrant dans son concept initial la préservation du cadre naturel et la permanence de la présence humaine, afin notamment d'assurer une pérennité aux paysages de l'île. Sans ses habitants et les traces de leur occupation, la Corse ne serait plus elle-même.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini, la conclusion serait la même.

Si le Québec veut prétendre attirer des touristes, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, il doit prendre grand soin de ses paysages. Et non seulement de ses paysages dits naturels, mais surtout de ses paysages humanisés qui s'enlaidissent. Qui reculent et rétrécissent aussi, ce qui est tragique.

Peut-être faudra-t-il, comme en certains pays, en arriver à payer des gens pour entretenir des champs en culture, pour les empêcher de devenir des royaumes de fardoche, pour garder, même dans un semblant de vie artificielle, des paysages en état? Peut-être y aurait-il d'autres solutions?



GRENON HOGUE ET ASSOCIÉS

Halte routière à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières

Paysages et attraits touristiques

Admirer de nouveaux paysages est l'un des plus puissants incitatifs au voyage

NORMAND CAZELAIS

Les experts s'accordent là-dessus, les gens voyagent pour trois raisons principales: rencontrer le reste du genre humain, participer à des événements (foires, expositions, festivals, etc.) ou exercer des activités (sports, loisirs, travail, etc.), et apprécier des paysages. L'industrie de la carte postale, si intimement liée dans son développement à celle du voyage, atteste de la puissance d'attraction des paysages: *«Voyez! j'y suis allé, j'ai aimé et je vous en fournis la preuve en la signant...»*

Tous les paysages, y compris les déserts, portent des messages. Ils sont, pour parler comme ceux qui savent, «signifiants»: ils expriment, dans leur apparence et leur agencement, un ensemble d'effets et d'interrelations, des états, des fonctions. Les paysages naturels sont montagneux, maritimes, de plaine ou de forêt, tropicaux ou polaires, secs ou arrosés; les paysages humanisés sont agricoles, urbains, industriels, résidentiels, commerciaux, reflétant l'extrême diversité des activités humaines.

Paysages naturels et humanisés se jouxtent, ce compénètrent: la mer et les côtes alternent caps et havres, falaises et plages où les hommes ont établi des villages de pêche, des ports et des villes, des stations balnéaires; de toujours, le contact et le contraste entre la mouvance incessante de la mer et la trompeuse solidité de la terre ferme ont fasciné, émerveillé même, le regard humain. De toujours, point de convergence et de rupture, le littoral a attiré les voyageurs.

Malheureusement, on constate trop souvent que le paysage touristique a engendré, dans sa structure et son organisation propres, non seulement l'appauvrissement mais la négation de ce qui était le matériau d'intérêt originel, au point où celui-ci est à peine discernable: l'animal sera parqué dans un zoo ou une réserve, la fleur ou l'arbre dans un enclos, quand il n'aura pas été gommé au profit d'autres espèces importées par les touristes. Les résidants eux-mêmes, dans ce type de paysage touristique, deviennent subordonnés à la présence et au nombre des visiteurs qui, s'ils leur déversent parfois leur argent, leur imposent surtout leurs valeurs, leurs genres de vie qui reproduisent en ce «nouveau» milieu d'accueil ce qu'ils ont quitté chez eux.

Au-delà des détails, rien ne ressemble plus, quel que soit l'endroit au monde, à un site touristique qu'un autre site touristique. À bien des égards, les paysages du Club Med et de Disney sont considérés comme les paysages touristiques les plus achevés, car les plus pensés par le cerveau humain; ce n'est donc pas pour rien qu'ils ont fait si largement école...

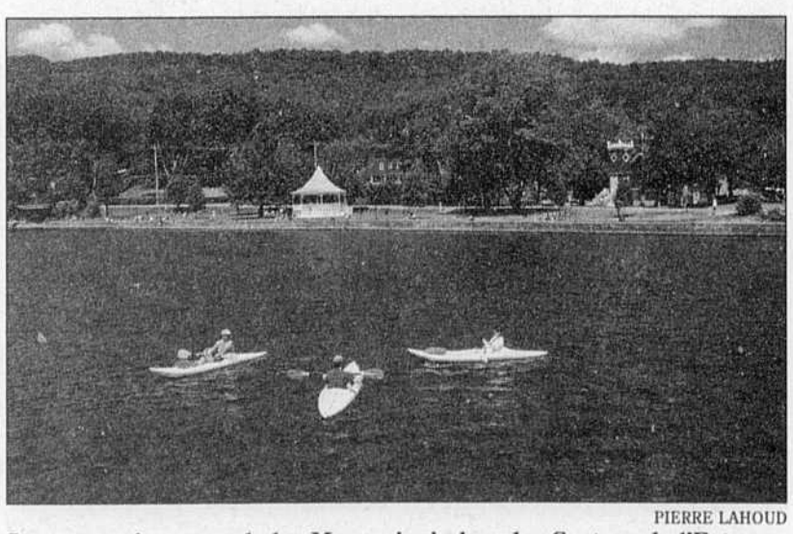
Les paysages ont donc des retombées touristiques importantes, les sites et destinations touristiques ont même leurs propres paysages. Plus encore, avec le tourisme de masse, ils sont devenus des objets de consommation pouvant être «achetés» temporairement par ces itinérants qui vont d'un lieu à l'autre, d'un paysage à l'autre, qui n'ont pas de relations identitaires avec ces lieux et ces paysages mais qui sont prêts à ouvrir leurs bourses pour les enregistrer — tout aussi temporairement — dans leur mémoire et le plus souvent sur leurs pellicules photographiques.

Entre les paysages peu marqués par la venue des touristes et ceux qui en sont imbibés (depuis les stations à l'organisation laide et anarchique jusqu'aux sites ultraplanifiés des Club Med et de Disney), que propose-t-on en fait à la compréhension des visiteurs? Peu de choses, vraiment. Rarement, sinon jamais, explique-t-on à ces visiteurs comment sont constitués et changent les paysages avec lesquels ils sont mis en contact. Montagnes, forêts, villes, plateaux sont pris tels quels; les guides sont bourrés de pages sur l'histoire, les «merveilles» archéologiques ou architecturales, les lieux à découvrir, les activités à exercer, à peine quelques lignes sont-elles parfois esquissées pour décrire, dans une perspective dynamique, ces paysages. Pourquoi une forteresse, des vignobles, une route sont-ils apparus à tel ou tel endroit? Comment ont-ils contribué à l'élaboration des paysages qui s'étalent sous nos yeux?

Savoir lire ou comprendre un paysage n'est plus une discipline à la mode... Pourtant, il n'est pas dit, loin de là, que les touristes de tout horizon n'apprécieraient pas qu'on leur accorde ainsi un surcroît de compréhension des destinations qu'ils visitent.

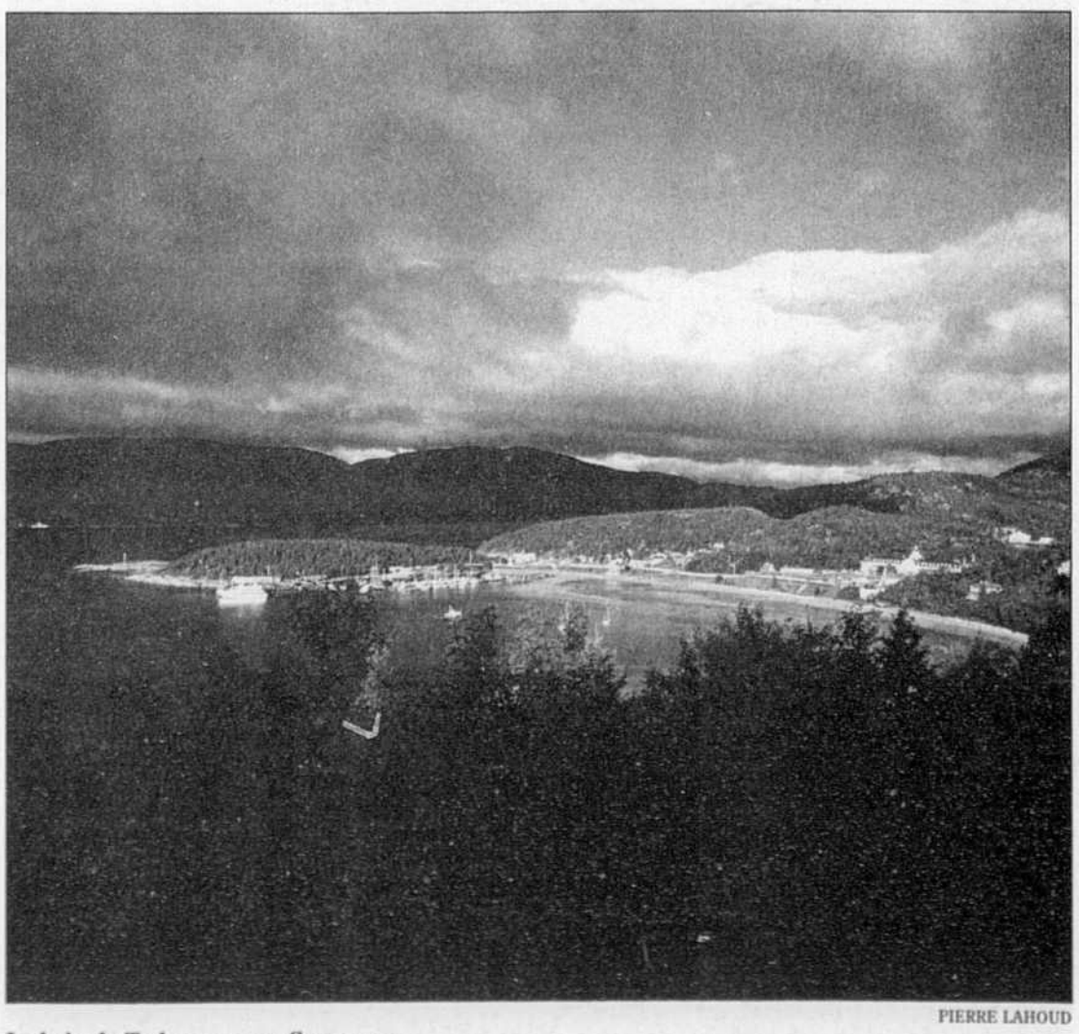
Au Québec, la qualité des paysages, surtout humanisés, n'est pas des plus reluisantes. Des initiatives comme les Villages fleuris sont à la fois peu nombreuses et limitées dans leurs actions. Les interventions des municipalités et des paliers supérieurs de l'administration publique dans l'amélioration des paysages ne dépassent guère les balbutiements.

L'éducation au paysage, quant à elle, se révèle particulièrement faible. S'il se trouve des aires d'interprétation du paysage, elles sont le plus souvent incorporées à une interprétation écologique qui relègue derrière l'analyse des écosystèmes l'approche paysagère. L'interprétation des paysages humanisés, pour sa part, est carrément ignorée. Il y aurait pourtant là matière à employer bien des gens, et peut-être à redonner à l'ensemble des Québécois une nouvelle conscience du pays.



PIERRE LAHOUD

Sports nautiques sur le lac Massawippi, dans les Cantons de l'Est



PIERRE LAHOUD

La baie de Tadoussac, au Saguenay

À la suite des inondations de juillet dernier, tout le pays a pu constater avec émotion que la population du Saguenay sait se tenir debout. Spontanément, ils se sont tous donné la main afin de reconstruire vite et préparer des jours meilleurs.

Au Saguenay, on apprend vite à se relever.



Parce qu'il y a des gens, comme ça, qui ont la conviction profonde que l'avenir leur appartient.
Les employés d'Alcan aussi ont démontré leur ténacité et leur débrouillardise en réussissant à maintenir l'exploitation de l'entreprise dans des situations souvent difficiles, tout en prêtant main-d'oeuvre et équipement aux communautés éprouvées. Et comme on ne freine pas l'élan des gens fiers, leurs efforts ne devaient pas s'arrêter là. Ils ont donc mis sur pied, en collaboration avec la Croix-Rouge, un fonds spécial pour venir en aide aux sinistrés. Dès cet instant, de partout dans le monde, les employés d'Alcan, les retraités, les syndicats et des amis de l'entreprise ont fait affluer les dons. Alcan a aussi voulu faire sa part en s'engageant à verser un dollar au Fonds spécial pour chaque contribution d'un dollar. C'est ainsi qu'un montant excédant 1 335 000 $ a été versé à la Croix-Rouge le 1er octobre. En espérant que cela donnera un coup de pouce à des gens qui bâtissent pour demain.

Alcan croit que la solidarité est garante de l'avenir.

L'AVENIR EST SI PROCHE

ALCAN

Une grande corvée nécessaire

Un effort collectif important s'impose pour la sauvegarde du patrimoine

MICHEL LESSARD
Historien
UQAM

On peut se l'avouer entre nous, rien n'est plus éprouvant pour l'âme éveillée à l'architecture et à l'aménagement du territoire que de traverser la majorité des villes et des villages du Québec d'aujourd'hui. Même s'il faut saluer certains efforts individuels ou publics, depuis une quarantaine d'années, l'unité, la diversité «authentique» des styles, l'intégration qui caractérisaient jadis la moindre agglomération, sont autant de qualités du bâti et des ensembles qui, en quelques décennies, ont été sacrifiées sur une vision bien pauvre du progrès. Cette dégénérescence est devenue si criante pour certains, qu'on préfère «voyager de nuit pour ne plus voir», comme me le signalait il y a quelque temps un collègue d'Ottawa tenant feu dans Charlevoix.

Tous vantent hautement le miracle économique des Beaucerons — bravo! —, mais on ne parle jamais de ce qu'il est advenu des beaux villages de la Chaudière que je traversais chaque semaine, dans mon enfance et mon adolescence, pour rendre visite à la famille restée au pays des ancêtres — Sainte-Marie, Vallée-Jonction, Saint-Joseph, Beauceville, Saint-Frédéric, Saint-Jules...

Au cours de l'été de 1996, j'ai refait le tour du lac Saint-Jean. Depuis trente ans, je parcours assidûment et minutieusement le Québec en tous sens, pour mon métier, à photographier, filmer, noter sur la culture matérielle et les paysages culturels et naturels, sur le patrimoine. En moins de cinq ans, Hébertville, Saint-Prime, Lac-à-la-Croix, Saint-Félicien avaient grandement perdu des éléments du bâti qui faisaient leur charme. Partout, des chantiers douteux se continuaient.

Tel constat n'est pas propre aux seules régions nommées. De façon générale, les «campagnes», les villages et les villes du Québec, malgré certains élans d'organismes nationaux, régionaux et locaux sensibles, ont grandement souffert d'interventions malheureuses. Aujourd'hui, il faut faire de grands efforts pour retrouver une trame respectueuse de l'histoire des formes et des systèmes d'architecture qui ont modelé notre paysage culturel.



PIERRE LAHOUD

Dans son ouvrage intitulé *Villages pittoresques du Québec*, Yves Laframboise montre bien qu'il existe encore de beaux ensembles et d'éloquents spécimens témoignant de l'évolution de notre architecture domestique. Les centaines d'images de l'ouvrage rendent compte de l'originalité de l'aménagement des paysages culturels du Québec. Ici, Les Éboulements dans Charlevoix.

Le sens du patrimoine bâti

Bien sûr, l'originalité du Québec moderne tient d'abord à sa langue. Mais si le français est à la source de l'identité collective, le pays physique et son aménagement original demeurent aux fondements patrimoniaux. La ville ou le village québécois offrent un genre unique au monde. Personne n'a conçu et stylisé l'agglomération comme on l'a fait, une heureuse contribution au nord du continent.

Nos villages sont caractérisés par une église, véritable édifice signal dominant par sa flèche la vaste campagne et annonçant à tous, de loin, par la croix et le coq, qu'en ce lieu vivait (et vit toujours) une communauté d'humains, en contact avec le Dieu des catholiques. Ce monument loge dans chaque paroisse un véritable musée, regroupant les trésors artistiques des croyants accumulés à coup de dix sous sur huit ou dix générations. Toute l'histoire de la communauté locale passe entre ces murs. Nos églises sont nos mémoires.

Autour, on trouve «la place», jadis lieu de réunion publique après la messe et les offices religieux. C'est aussi un espace architectural, pour donner au temple toute la perspective dont il a besoin pour affirmer sa monumentalité sacrée au cœur du village. Agrémentant ce lieu, s'étale l'enclos paroissial ou le cimetière-jardin, partout le premier parc naturel où souvent nos prédécesseurs ont été initiés à l'aménagement paysager et à l'horticulture.

Dans le voisinage, le presbytère et les écoles complètent le noyau institutionnel. Notons que la résidence du curé et des prêtres suit ordinairement les grands mouvements esthétiques d'architecture; ces «hôtels particuliers» étaient souvent une «privilégié». Bien des curés vont ainsi renouveler le bâti en région, initier de nouvelles formes, presque la modernité... Des modèles répétés par des artisans locaux, par la suite, et souvent simplifiés.

La trame serrée des villages et des villes du Québec s'est principalement constituée au XIX[e] et au XX[e] siècles. Nos agglomérations alignent ensuite, à partir du noyau institutionnel, résidences bourgeoises, retraités de village, commerces et ateliers divers, la société, quoi...

«Marcher» un village ou une petite ville, c'est avancer dans un grand livre d'histoire où l'écrit est remplacé par des formes architecturales. De chaque côté de la rue, les œuvres parlent de niveau social, d'état technologique, de réseaux d'influences — la France, l'Angleterre, les États-Unis — d'organisation et de distribution des fonctions dans la communauté, de la richesse d'un milieu, des lignes de force culturelles qui ont modelé une région. Le bâti révèle également un sens permanent de l'adaptation au milieu, d'intégration originale des modes et des courants, d'amalgame des tendances qui ont forgé et défini l'originalité du pays. Le paysage bâti foisonne aussi de beaux spécimens vernaculaires, la maison néo-classique «à la chinoise» propre à la vallée du Saint-Laurent, le modèle québécois.

Dans les parcours de village ou de ville, on peut lire un renouvellement de la maison à chaque génération. Formes, plans, matériaux, décors, textures, couleurs, aménagement paysager, clôtures, barrières sont plus ou moins discrètement réinventés au gré des modes, des catalogues de modèles, des lignes de forces culturelles qui traversent l'histoire.



YVES LAFRAMBOISE

Le moulin de la Chevrotière, à Deschambault

L'assaut des paysages

Depuis une quarantaine d'années donc, de façon générale, ce riche patrimoine identitaire du pays ne reçoit plus l'attention méritée. Dans le noyau institutionnel, bien des cimetières ont perdu leur portail et leur clôture de fonte; le jardin funéraire a été nivelé pour le passage efficace de la tondeuse à gazon. Plusieurs écoles centenaires ont été malencontreusement déguisées sous un costume de carnaval. Pire, de nombreuses places de ville ou de village ont vu apparaître des constructions hirsutes, soit des additions non harmonisées aux bâtiments en place, soit des bâtiments neufs, tout à fait incompatibles avec le cœur ancien. Plutôt que de recycler certaines œuvres passées comme l'ont fait des municipalités, le nouvel hôtel de ville, le nouveau foyer pour personnes âgées détonnent dans la proximité de l'église. L'ordre et la sensibilité municipale ne semblent pas avoir été assez aiguisés.

Dans ces ensembles, de façon presque systématique, la nouvelle Caisse populaire et le bureau de Poste Canada, qui auraient dû jouer des rôles de «déclencheurs» dans le processus d'intégration architecturale, jurent dans les compositions. Dans le cas de Desjardins, les communautés locales laissées libres dans leur choix auraient dû bénéficier d'une assistance au siège social et d'une équipe de professionnels sensibles et aguerris en matière de construction, comme on l'a fait pour le côté financier, de façon à mieux harmoniser les «temples de l'argent» à la trame existante, et non enclencher le dérapage à l'inverse.

Présentement, les presbytères, ces petits «hôtels particuliers» qui racontent éloquemment l'histoire du bâti domestique au Québec et qui dominaient la place à côté de l'église, sont largués, sans qu'on se soucie trop des suites: les fabriques sont pauvres, ces constructions somptueuses nécessitent de bons investissements et la présence permanente d'un prêtre résidant est de plus en plus aléatoire.

Du côté de l'architecture domestique, du parc de maisons individuelles qui composent l'essentiel de l'agglomération et faisaient le charme des campagnes et de l'urbanisme québécois, la situation reste loin d'être heureuse. Ce qui faisait la force des styles d'une époque est systématiquement sacrifié lors de rénovations «économiques». On va au plus vite et au moins cher. Portails, perrons-galeries, garde-soleil, moulures, détails décoratifs, fenestration, revêtements subissent les nouvelles règles du marché. Il n'est pas nécessaire d'élaborer longuement, de disserter sur le sujet. Une bonne marche dans une rue de ville ou de village parle par elle-même, avec douleur. Il faut ici saluer les efforts d'inventaire, de réglementation des quartiers anciens et d'assistance aux propriétaires de certaines municipalités comme Lévis, par exemple, une prise de conscience qu'il urge d'élargir.

Le grand chantier

Celui qui a voyagé cet été à travers le pays a pu noter à quel point, en dix ans, l'horticulture a conquis nos concitoyens. Partout les entrées et façades de maisons sont bordées de fleurs, d'arbustes, de compositions végétales souvent recherchées et réussies. La création de «Villes et villages fleuris», l'émulation entre municipalités et dans les municipalités mêmes, la mise en place d'un commerce d'espèces végétales par la multiplication rapide des centres-jardins, l'apparition de périodiques et la diffusion d'émissions sur le sujet dans les grands réseaux de télévision à heure de grande cote d'écoute ont favorisé ce développement heureux de l'aménagement paysager domestique. C'est parti et cela va continuer.

Tous ces efforts sont conjugués pour embellir sa maison, sa rue, son village, sa ville. Par contre, le logement lui-même est loin d'être l'objet de la même attention. Pourtant, le besoin est bien là. Une statistique récente indique qu'un bon pourcentage du financement de PBS Vermont vient du Québec et que l'émission la plus écoutée de cette station reçue par câble en est une traitant de rénovation et de restauration architecturale intitulée *This Old House*.

Pour satisfaire la demande et rencontrer un idéal de conservation et de mise en valeur du paysage bâti national, dans le cadre du présent sommet économique, nous proposons que le Québec, de concert avec tous les intervenants concernés, devienne un vaste chantier de rénovation et de restauration, afin de redonner à nos agglomérations le sens et le caractère qu'elles ont jadis connus, en affirmant une fierté d'être et d'avancer.

«La terre vit
de toute sa hauteur
Émue de n'être
que la terre.»

— FERNAND DUMONT
Parler de septembre

Pour ce faire, identifier et nommer les différents types de maisons qui composent notre paysage bâti, donner leurs caractères dominants, les situer dans l'histoire architecturale. Ce travail typologique déjà presque complété sera assumé par un groupe de recherche universitaire.

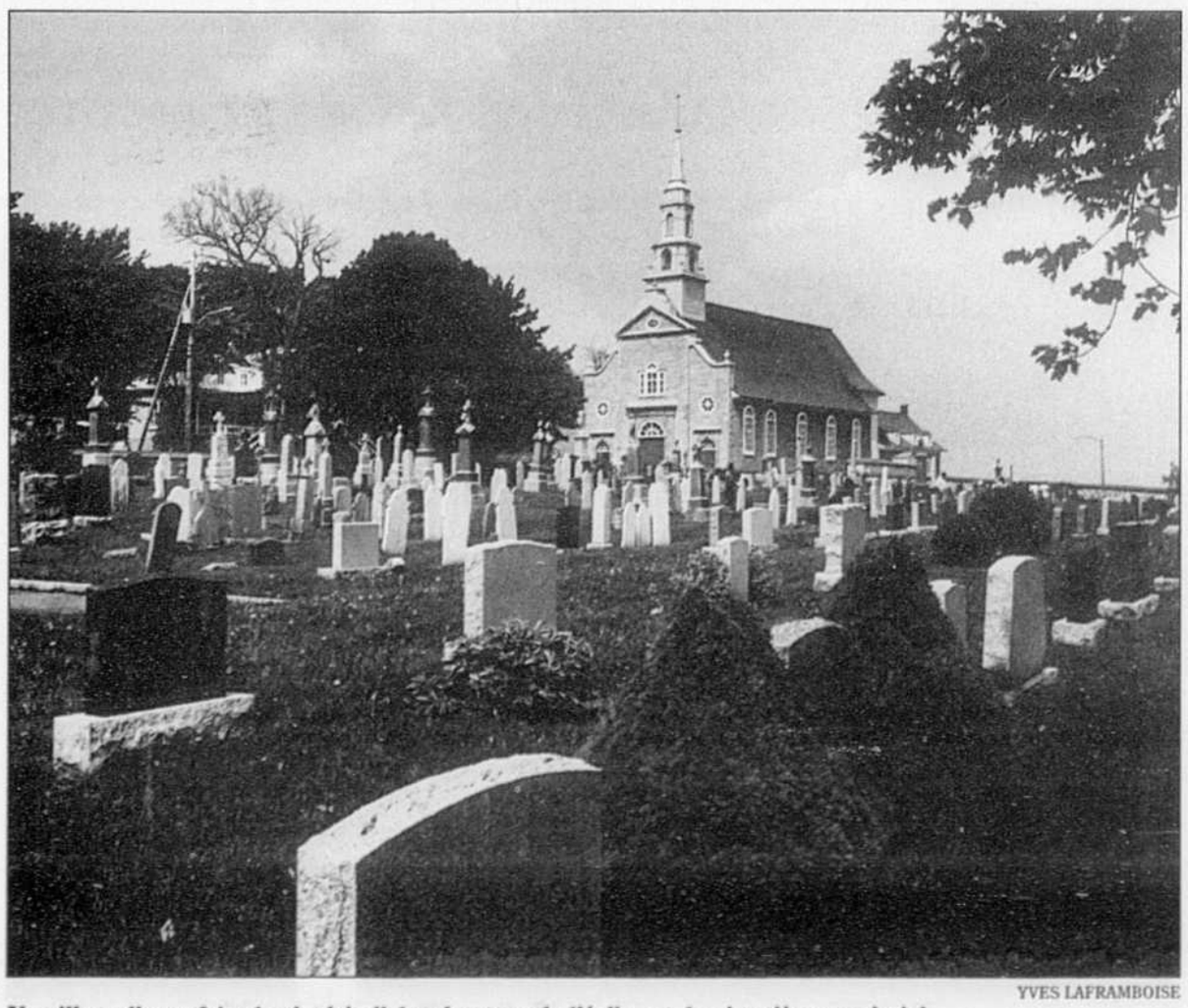
Ensuite, préparer rapidement, de concert avec l'une ou l'autre des grandes surfaces de quincaillerie au Québec, des brochures de quatre pages savamment conçues, attrayantes et accessibles à un large public, distribuées gratuitement dans ces commerces. Le propriétaire, après avoir identifié son type de maison, en apprend l'histoire, toutes les caractéristiques, le sens et est efficacement initié à une approche idéale de conservation, selon ses capacités financières. Ce volet est développé en partenariat avec l'Ordre des architectes, le ministère de la Culture et des communications, les Affaires municipales, l'Union des municipalités, et les centrales syndicales liées à la construction résidentielle.

Pour épauler le projet, nous demandons à Télé-Québec de mettre en chantier une série scientifiquement documentée et populaire sur le sujet, avec diffusion de cassettes vidéo dans les commerces concernés et que le réseau des hebdos locaux soit également mis à contribution dans la diffusion des brochures, en puisant cette fois les exemples dans la région concernée par l'imprimé.

Afin de rencontrer les besoins en matériaux et accessoires divers des propriétaires restaurateurs, nous demandons aux quincailleries de grande surface de réserver un espace du plancher à la rénovation en offrant les éléments nécessaires de remplacement et, donc, de faire appel à des moulins à scie et à différentes industries du Québec pour produire à coût acceptable tout ce qui est nécessaire à une telle corvée de revitalisation du paysage bâti. Ainsi, celui qui veut ramener sa maison à son époque d'origine (1950, 1940, 1930, 1910, 1880, 1860, 1820...) pourra trouver dans ces espaces commerciaux l'essentiel utile à son projet.

Et qu'on crée un grand concours entre les municipalités pour récompenser annuellement celles qui auront le mieux réussi à nous rendre heureux en «marchant» dans leur rue principale.

Ceci est l'offre de service, tout à fait gracieuse, d'un universitaire.



YVES LAFRAMBOISE

Un village d'autrefois s'articulait d'abord autour de l'église et du cimetière paroissial.



YVES LAFRAMBOISE

Alignement de maisons québécoises néo-classiques «à la chinoise», dans le village de Saint-Jean, île d'Orléans

ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS.



Chez Air Canada, nous avons pour mission de bâtir une compagnie aérienne nationale qui non seulement transporte les Canadiens de par le pays mais qui leur offre également un réseau vaste, efficace et en constante expansion. Une compagnie aérienne dont tous sont fiers. Une compagnie aérienne créatrice d'emplois pour des milliers de Canadiens. Une compagnie aérienne rentable et une entreprise commerciale qui répond aux besoins d'un marché en constante évolution.

Et en tant que chef de file des transporteurs au Canada, notre parc aérien se classe parmi les plus modernes et les plus économes en carburant. Nous recherchons constamment des moyens pour rendre nos horaires encore plus efficaces et toujours adaptés à vos besoins. En plus d'améliorer notre service à la clientèle, nous avons inauguré plus de 34 nouvelles lignes régulières sur les États-Unis. Et grâce à nos alliances globales avec United Airlines, Continental, Swissair, Korean Air, All Nippon Airways et maintenant Lufthansa, nous sommes en mesure de transporter les Canadiens vers plus de 540 destinations dans plus de 110 pays. Une situation des plus enviables.

Voilà tout ce qu'il faut pour être le **transporteur numéro un** au Canada. Voilà tout ce qu'il faut pour être la compagnie aérienne qui connaît la croissance la plus rapide d'ici vers le monde. Voilà comment les progrès d'aujourd'hui nous permettront de rester à l'avant-garde dans l'avenir.

AIR CANADA

E24



962
employés; dont

950
pharmaciens et pharmaciennes

235
succursales

1 440 100 000 $
de chiffre d'affaires

106 000 000
de clients servis

Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) Inc.

Le réseau Jean Coutu
au service
des forces vives
de chez nous